



2

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Solier le Grand*.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents* pages.

Lausanne, le *6 novembre 1900*.

Le Chef de service du Département,

L. *Favre*



Ce volume fait suite à un volume précédent dont les
inscriptions sont du numéro un de l'année 1876 au numéro 18 de
l'année 1900. Ce que nous certifions à Poliz le Grand ce 20^g 1900

Officier de l'état civil

J. Menétrey



N° 19.

Carrard & Mermoué

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois novembre mil huit cent quatre-vingt

neuf Cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Carrard Constant, agriculteur

de Poliez Pittet domicilié à Poliez Pittet

Célibataire

né à Poliez Pittet le quatorze août mil huit cent septante quatre

fil de Auguste Carrard, agriculteur à Poliez Pittet

et de Julie née Guignard, sa femme

2° Mermoué Adèle Julie, ménagère

de Poliez-le-Grand domiciliée à Poliez-le-Grand

Célibataire

née à Poliez-le-Grand le premier avril mil huit cent septante sept

fille de feu Auguste Mermoué

et de Fanny née Mermoué, sa sœur à Poliez-le-Grand

Les publications ont eu lieu à Poliez Pittet et à Poliez-le-Grand le quatre novembre mil neuf Cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'inscription de la naissance de l'époux est au volume 2 folio 23, de la paroisse de Poliez-le-Grand. Celle de l'épouse est au registre au volume 1 folio 57 de la paroisse de Poliez-le-Grand.

Communiqué :

Signatures des époux :

Constant Carrard.

Adèle Carrard née Mermoué.

Signatures des témoins :

Jules Mermoué.

C. Carrard.

L'officier de l'état civil :

L. Meritoux

N° 20.

Chamot et Semoroz

Nom et profession de l'époux:

1° Chamot Samuel, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Morrens domicilié à Morrens

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Morrens le dix huit août mil huit cent septante six

Noms, profession et

fils de feu Jean Samuel Chamot

domicile des parents:

et de Jenny née Virel, sa veuve à Morrens

Nom et profession de l'épouse:

2° Semoroz Louise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile:

de Morrens domiciliée à Morrens

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à aux Biollettes le dix huit août mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fille de feu Marc Louis Semoroz

domicile des parents:

et de Louise Marguerite née Chevaley, sa veuve à Morrens

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Morrens le neuf novembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les extraits de naissance des deux époux

Communiqué: _____

Signatures des époux:

Samuel Chamot
Louise Chamot née Semoroz

Signatures des témoins:

Louis Semoroz
Marguerite Borzeaud

L'officier de l'état civil:

G. Métray

N° 21.

Yaney et Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Yaney Louis, garde forests

de Cugy domicilié à Cugy

Célibataire

né à Cugy le vingt neuf juin mil huit cent soixante sept

fils de feu Isaac Louis Yaney

et de feu Marie née Penseyres, sa femme

2° Porchet Lina dite Emma, ménagère

de Gottens, Moudon et Corcelles le Jorat domiciliée à Gottens

Célibataire

née à Gottens le premier janvier mil huit cent soixante neuf

fille de Héli Porchet, agriculteur à Gottens.

et de Adèle née Braillard, sa femme

Les publications ont eu lieu à Cugy le vingt cinq, à Moudon et Corcelles le vingt six et à Gottens le vingt sept novembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance de l'épouse
2. La naissance de l'époux est inscrite au registre de Moudon, volume 5 folio 337.

Signatures des époux :

L. Yaney
Lina Emma Yaney née Porchet

Signatures des témoins :

Constant Porchet Gottens.
E. Moirille à Stagnières.

Communiqué : aux officiers de l'état civil

à St-Cierges, Moudon et Nozères.

L'officier de l'état civil :

H. Héribert

N° _____

Aujourd'hui _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1°

Lieu d'origine et de domicile:

de

domicilié à _____

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

né à _____

_____ mil huit cent _____

Noms, profession et

_____ fils de _____

domicile des parents:

_____ et de _____

Nom et profession de l'épouse:

2°

Lieu d'origine et de domicile:

de

domiciliée à _____

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

née à _____

_____ mil huit cent _____

Noms, profession et

_____ fille de _____

domicile des parents:

_____ et de _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

Le Numéro 21 à la page trois est rayé de la dernière inscription faite dans l'annuaire 1900. Ce que nous certifions ce 31 décembre 1900 à huit heures du soir

Officier de l'état civil
Go Métray



N° 1.

Panchaud et Chevalier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf mars mil huit cent quatre vingt

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Panchaud Frédéric Louis, agriculteur

de Polix le Grand domicilié à Polix le Grand

Célibataire

né à Polix le Grand le vingt un avril mil huit cent septante quatre

fils de feu François Panchaud

et de Nancy née Curchod, sa femme à Polix le Grand

2° Chevalier Albertine Léontine, ménagère

de Champvent domiciliée à Polix le Grand

Célibataire

née à Polix le Grand le vingt six octobre mil huit cent septante neuf

fille de François Chevalier, agriculteur à Polix le Grand

et de Louise née Mermoud, sa femme

Les publications ont eu lieu à Polix le Grand le huit et à Champvent le neuf mars mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La naissance de l'époux est inscrite au registre de la paroisse de Polix le Grand volume 2 folio 80
Celle de l'épouse au registre de l'arrondissement volume 1 folio 177.

Signatures des époux :

Frédéric Panchaud
Albertine Chevalier

Signatures des témoins :

Alfred Léon Panchaud a. l. e. l.
François Colbarz

L'officier de l'état civil :

L. Monétrey

J'ai jugement rendu le 10 juillet 1901, déclaré définitif et exécutoire le 2 août suivant le Tribunal civil du district d' Echallens a déboué par le divorce le mariage Panchaud Frédéric Louis et Chevalier Albertine Léontine inscrit ci - contre
Inscrit le 10 août 1901 sous suite de communication de l'extrait de jugement, pièce déposée aux archives.
L'officier d'état civil
L. Monétrey

Communiqué : à l'état civil
au Mairie

N° 2.

Nicod et Panchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six sept avril mil ~~huit cent quatre vingt~~neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Nicod Joseph, agriculteurde Malapalud domicilié à BotterisCélibatairené à Botteris le quatre février mil huit cent soixante dix huitfils des défunts Gustave Eugène Emmanuel Nicodet de Marie née Chiffelle, sa femme2° Panchaud Marie Cécile, ménagèrede Polix-le-Grand domiciliée à Polix le GrandCélibatairenée à Polix le Grand le vingt six mai mil huit cent soixante dix septfille de feu Alexis Maurice Panchaudet de Rosalie Françoise née Barau, sa femme décédéeLes publications ont eu lieu à Malapalud, à Botteris et à Polix le Grand
le deux avril mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La naissance de l'époux est inscrite au
registre des naissances volume 1 folio 98.
Celle de l'épouse au même volume folio 65

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Joseph Nicod
Marie Nicod ne Panchaud

Signatures des témoins :

François Menétray
Nicod Paul

L'officier de l'état civil :

G. Menétray

N° 3.

Longchamp & Ecoffey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *singt neuf Avril* mil ~~huit cent quatre vingt~~

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Longchamp Jules Auguste, agriculteur*

de *Malapalud* domicilié à *Malapalud*

veuf en premières nocces de Marie Constantine née Foure, dès le
singt cinq février mil huit cent quatre vingt dix sept

né à *Malapalud le seize février* mil huit cent *soixante cinq*

fil de *François Xavier Longchamp, décédé*

et de *Agnès Marie Françoise Longchamp, sa femme décédée*

2° *Ecoffey Agathe Antoinette, tailleuse*

de *Bottens* domiciliée à *Bottens*

Célibataire

née à *Bottens le huit mai* mil huit cent *soixante six*

fille de *feu Joseph Aloyse dit Louis Ecoffey*

et de *Vilovine Henriette née Foure, sa sœur à Bottens*

Les publications ont eu lieu à *Malapalud et à Bottens le treize Avril*

mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1 Extrait de mariage en 1^{re} nocces de l'époux
- 2 Acte de décès de sa femme Marie Constantine née Foure est transcrit à folio 134 du volume 3.
- et 3 Extrait de naissance de l'épouse

Signatures des époux :

Jules Longchamp
Agathe Longchamp née Ecoffey

Signatures des témoins :

Joseph Ecoffey, à Bottens
Jed Barraud idem.

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

J. Méribey

N° 4.

Hennard et Echaud

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt sept juillet mil ~~huit cent quatre vingt-~~
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Hennard Maurice, agriculteur
de Cugy et de Boulens domicilié à Cugy

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cugy le vingt sept Avril mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

fils de Antoine Jacob Charles Hennard

domicile des parents :

et de Gusette née Tomard, sa sœur à Cugy

Nom et profession de l'épouse :

2° Echaud Julie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Cugy domiciliée à Cugy

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cugy le six juin mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

fille de Jules Louis Echaud

domicile des parents :

et de Eugénie née Vancy sa femme, agriculteurs à Cugy

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cugy le quatre et à Boulens le six
juillet mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La naissance du fiancé est inscrite au registre
de l'arrondissement, volume 1 page 153.
Celle de la fiancée, au même volume page 206

Signatures des époux :

Maurice Hennard
Julie Hennard née Echaud

Signatures des témoins :

Jules Dégis à Cugy
Ernest Pichonnat à Carrens

Communiqué :

à l'état civil à St Cierge

L'officier de l'état civil :

G. Menabrey

N° 5

Thélin et Menétrey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six septembre mil ~~huit cent quatre vingt~~

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Thélin Henri Emile, agriculteur

de Bioley-Orjulax domicilié à Bioley-Orjulax

Célibataire

né à Bioley-Orjulax le vingt six octobre mil huit cent septante neuf

fils de Jules Thélin agriculteur à Bioley-Orjulax

et de Simée née Gachet, décédée

2° Menétrey Adèle, ménagère,

de Poliz-le-Grand domiciliée à Poliz-le-Grand

Célibataire

née à Poliz-le-Grand le neuf décembre mil huit cent septante deux

fille de Jean Menétrey décédé

et de Rosine Marguerite née Panchaud à Poliz-le-Grand

Les publications ont eu lieu à Bioley-Orjulax le dix sept août mil neuf cent un et à Poliz-le-Grand le surlendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébrer le mariage
délivrée par l'officier de l'état civil d'Échalons

Signatures des époux :

Henri Thélin
Adèle Thélin Menétrey

Signatures des témoins :

Charles Menétrey à P.L.G.
Louis Desrozans Lausanne

Communiqué : à l'état civil

A. Échalons

L'officier de l'état civil :

L. Menétrey

N° 6

Chatelan & Michon

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui douze octobre mil huit cent ~~quatre-vingt-~~

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Chatelan Louis, charpentier

de Brétigny sur Morrens domicilié à Froidesville

Célibataire

né à Froidesville le six mars mil huit cent septante six

fils de feu Jean Marc David Chatelan

et de Marie née Martin, sa veuve à Froidesville

2° Michon Alice, sans profession

de Froidesville domiciliée à Froidesville

Célibataire

née à Froidesville le vingt six janvier mil huit cent septante neuf

fille de Marc Louis Michon, agriculteur

et de Marie Elise née Girard sa femme, les deux à Froidesville

Les publications ont eu lieu à Froidesville le vingt cinq août et à Brétigny le quinze septembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

La naissance des époux est transcrite au registre à volume un. de Brétigny celle de l'époux a page 9 celle de l'épouse a page 139.

Signatures des époux:

Chatelan Louis

Alice Chatelan née Michon

Signatures des témoins:

Chatelan Emile à Froidesville

Aimé Chou à Froidesville

Communiqué: _____

L'officier de l'état civil:

E. Menétray

N° 7
Pelet et Curchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier novembre mil ~~huit cent quatre vingt~~

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pelet Gustave, agriculteur

de Peyres et Possens domicilié à Peyres et Possens

célibataire

né à Peyres et Possens le douze juin mil huit cent septante huit

fils de Héli Pelet agriculteur à Peyres et Possens

et de Elise née Jaccoud sa femme

2° Curchod Emma Rosalie, ménagère

de Sommartin domiciliée à Sommartin

Célibataire

née à Sommartin le vingt sept février mil huit cent septante neuf

filles de Béat Gabriel Curchod agriculteur

et de Rosine Catherine Haller sa femme les deux à Sommartin

Les publications ont eu lieu à Sommartin le sept et à Peyres et Possens le neuf octobre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'officier de l'état civil à St Cierges

Communiqué : à l'état civil à St Cierges

Signatures des époux :

Gustave Pelet
Emma Pelet née Curchod

Signatures des témoins :

Paul Alphonse Fottins
Arien Jaccoud Sugrens.

L'officier de l'état civil :

H. Moréty

N° 8.

Clerc et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Clerc Aimé garde forests

de Froidesville domicilié à Froidesville

Célibataire

né à Froidesville le neuf septembre mil huit cent soixante huit

fils de Jules Clerc agriculteur à Froidesville

et de Jeannette née Delisle sa femme

2° Martin Amélie, ménagère

de Froidesville domiciliée à Froidesville

Célibataire

née à Froidesville le deux novembre mil huit cent septante six

fille de défunts Pierre Louis Martin

et de Anna Gusette née Thuillard sa femme

Les publications ont eu lieu à Froidesville le vingt-neuf septembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La naissance de l'époux est inscrite
au registre de Mortiers volume 5 folio 352,
celle de l'épouse au volume 1 folio 89 de
l'arrondissement de Battenes

Communiqué :

Signatures des époux :

Aimé Clerc
Amélie Clerc née Martin

Signatures des témoins :

Jules Clerc à Aigle
Louis Chatelet à Froidesville

L'officier de l'état civil :

H. Monétrey

N° 9

Crausaz et Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux novembre mil huit cent quatre vingt

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crausaz Edward Paul, agriculteur

de Lutry et d'Hermenches domicilié au Chalet coucou rière

Célibataire *(Bollens)*

né à La Sarraz le quatre mai mil huit cent soixante trois

fils des défunts Jamson Louis Marc Henry Frédéric Crausaz

et de Marie Anne Jeanne Françoise née Luthy sa femme

2° Golay Olga Pauline, domestique

de Chenit domiciliée au Chalet coucou rière

Célibataire *(Bollens)*

née à Lucens le dix neuf mars mil huit cent soixante sept

fille de Jean Joseph Golay maréchal à Moudon

et de Marianne Virginie née Hotter décédée

Les publications ont eu lieu à *Bollens, Hermenches, Lutry, Le Gentier et*

Le Brassus le sept novembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les extraits de naissance des deux époux.

Signatures des époux :

*Edward Crausaz
Olga Crausaz née Golay*

Signatures des témoins :

*Dominique Grognon, Bollens
Gustave Jaton.*

Communiqué : aux états civil

à Lutry, Moudon et du Gentier

L'officier de l'état civil :

L. Monibey

N° 10.

Aujourd'hui vingt huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-

Bezencor et Gindroz~~neuf cent un~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Bezencor Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Echagnens domicilié à Goumoëns la ville

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Goumoëns le vingt huit février mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fils de Jean Louis Bezencor, agriculteur

domicile des parents:

et de Henriette Jeannette née Logoz, à Goumoëns la Ville

Nom et profession de l'épouse:

2° Gindroz Fanny Julie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile:

de Poliez Pittet et Bottens domiciliée à Poliez Pittet

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Poliez Pittet le vingt six mars mil huit cent septante six

Noms, profession et

fille de Abram Daniel Gindroz, agriculteur

domicile des parents:

et de Zélie Normand, sa femme à Poliez Pittet

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Echagnens et à Goumoëns la Ville le vingt neuf novembre mil neuf cent un, à Bottens et à Poliez Pittet le lendemain

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'autorisation de célébrer le mariage,
délivrée par l'officier de l'état civil
d'Echallens

Communiqué: à l'état civil

Echallens.

Signatures des époux:

Henri Bezencor

Julie Bezencor née Gindroz

Signatures des témoins:

Edmond Bezencor

Pache Alphonse

L'officier de l'état civil:

G. Monétrey

N° 11.

Bally et Gindroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil ~~sept cent quatre vingt~~

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bally Louis Emile, agriculteur

de Boussens domicilié à Boussens

Célibataire

né à Boussens le premier juin mil huit cent septante sept

fils de Jean François Louis Bally, agriculteur à Boussens

et de Anna née Panchaud, décédée

2° Gindroz Lina, ménagère

de Polix Pittet et Bottens domiciliée à Bottens

Célibataire

née à Polix Pittet le vingt novembre mil huit cent septante cinq

fille de Louis Gindroz, agriculteur à Bottens

et de Gusette Lucie née Traud, sa femme

Les publications ont eu lieu à Boussens, à Polix Pittet et à Bottens le
six Décembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébrer le mariage
délivrée par l'officier de l'état civil
de Gullens à Baillens

Communiqué : à l'officier de
l'état civil à Baillens

Signatures des époux :

Louis Bally
Lina Bally Gindroz

Signatures des témoins :

Ami Gaudard à Boussens
Ami Gindroz à Bottens

L'officier de l'état civil :

E. Menétray

Nua Poliez le Grand le 8 Janv. 1902.

La. Diefel

L. Diefel

Folio 16

Registre des mariages A.

N° 12.

Mermoud et Panchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Décembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mermoud Emile, agriculteur

de Poliez le Grand domicilié à Poliez le Grand

Célibataire

né à Poliez le Grand le dix sept juillet mil huit cent soixante cinq

fils de Louis Mermoud, agriculteur à Poliez le Grand

et de Jenny née Menétrey, sa femme

2° Panchaud Méry Rosa, ménagère

de Poliez le Grand domiciliée à Poliez le Grand

Célibataire, mineure et autorisée

née à Poliez le Grand le quinze mai mil huit cent quatre vingt trois

fille de François Frédéric Panchaud, agriculteur à Poliez le Grand

et de Elise née Menétrey, sa femme

Les publications ont eu lieu à Poliez le Grand le six Décembre

mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

* L'autorisation du père de l'épouse

La naissance de l'époux est inscrite au

volume 2 folio 18 de la paroisse de Poliez le Grand

et celle de l'épouse au volume 1 page 382

de l'arrondissement de Bollens

Communiqué :

Signatures des époux :

Emile Mermoud

Rosa Mermoud née Panchaud

Signatures des témoins :

Henri Panchaud à Poliez le Grand

Louisa Panchaud à Poliez le Grand

L'officier de l'état civil :

L. Menétrey



Le numéro deux de la page seize est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1901. Les deux autres du présent registre ont été conformes à la loi sur les publications en 31 Décembre 1901 et 31 Janvier 1902. L'Officier de l'état civil

L. Menétrey

N° 1

Trolliet et Mathey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux février* mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Trolliet Adrien, domestique de Campagne*

de *Martherenges* domicilié à *Bottens*

Célibataire

né à *Gyens le vingt cinq mars* mil huit cent *septante sept*

fil de *feu Constant Trolliet*

et de *Rosalie née Mottaz, actuellement femme Mottaz*

2° *Mathey Elise, ménagère*

de *Bretigny sur Morrens* domiciliée à *Bretigny*

Célibataire

née à *Bretigny le dix sept juillet* mil huit cent *quatre vingt*

fille de *Emile Mathey, agriculteur à Bretigny*

et de *Jenny née Mathey, sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Bretigny et à Bottens le sept et*
à Martherenges le neuf janvier mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les extraits de naissance des
deux époux

Signatures des époux :

Adrien Trolliet
Elise Trolliet née Mathey

Signatures des témoins :

Em Mathey à Bretigny
Emile Trolliet à Chapelles

Communiqué : *à l'état civil*
à St Cierges

L'officier de l'état civil :

J. Meretrey

N° 2

Testar et Chatelan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Avril mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Testar Jules Louis, gendarme
de Chamblon domicilié à Echallens
Célibataire

né à Ballens le vingt huit juillet mil huit cent septante quatre
fils de Marc Ulysse Testar, charron à Ballens
et de Julie Louise Marie Catherine Goy, sa femme
2° Chatelan Emma Elise, ménagère
de Brétigny sur Morrens domiciliée à vière Prilly
Célibataire

née à Brétigny le vingt huit octobre mil huit cent soixante dix sept
fille de Constant Chatelan, pionnier à Brétigny sur Morrens
et de Emilie née Matthey, sa femme
Les publications ont eu lieu à Echallens et Brétigny sur Morrens le
vingt neuf mars mil neuf cent deux et à Chamblon et
Prilly le sur lendemain

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Laurisation délivrée
par l'officier de l'état civil à Echallens

Signatures des époux :

Testar Jules gend^{arme}
Emma Testar Chatelan

Signatures des témoins :

Leon Testar à Renens
Constant Matthey à Brétigny

Communiqué : à Montagny,
Echallens et Romanel

L'officier de l'état civil :

F. Montney

N° 3

Chatelain et Chatelain

Aujourd'hui *trente un Mai* mil huit cent quatre-vingt

Nom et profession de l'époux :

neuf Cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Chatelain Eugène Edouard, maréchal Charron*
de *Prétigny sur Morrens* domicilié à *Prétigny*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Prétigny sur Morrens le huit avril* mil huit cent *quatre vingt trois*

Noms, profession et

fils de *Jules Chatelain maréchal*

domicile des parents :

et de *Marianne Isaline née Mermoud sa femme*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Chatelain Anna* ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de *Prétigny sur Morrens* domiciliée à *Prétigny*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Prétigny le vingt Janvier* mil huit cent *quatre vingt un*

Noms, profession et

fille de *Noise Emile Chatelain agriculteur*

domicile des parents :

et de *Adèle née Freymond sa femme*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Prétigny sur Morrens le*
vingt six avril mil *neuf Cent deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les extraits de naissance
des époux
L'autorisation du père de
l'époux

Signatures des époux :

Chatelain Eugène
Chatelain Anna

Signatures des témoins :

Emile Chatelain à Prétigny sur Morrens
Emile Corbazi à Prétigny

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

Chenitres J. L.

N° 4

Longchamp et Tahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Juin* mil huit cent quatre-vingt
neuf Cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Longchamp Auguste Edouard* agriculteur

de *Bottens* domicilié à *Bottens*

Célibataire

né à *Bottens le quatre février* mil huit cent *soixante treize*

fils de *François Constantin Longchamp* agriculteur à *Bottens*

et de *Françoise Melanie née Ravaud sa femme* décédée

2° *Tahud Marie Emilie* ménagère

de *Foliez Pittet et de Bottens* domiciliée à *Foliez Pittet*

Célibataire

née à *Foliez Pittet le deux Octobre* mil huit cent *soixante neuf*

fille de *Victorin Matthieu Tahud*

et de *Nanette Françoise née Grogny sa femme* agriculteurs à *Foliez Pittet*

Les publications ont eu lieu à *Foliez Pittet et à Bottens le vingt cinq*

Mai mil neuf Cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*L'extrait de naissance de
l'époux*

*La naissance de l'épouse est trans-
crite à folio 4 du registre de la
paroisse de Foliez Pittet*

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Auguste Longchamp
Emilie Longchamp

Signatures des témoins :

J. Pascaud à Bottens
Nicod Roux à Bottens

L'officier de l'état civil :

Libretray

N^o 5
Guignard & Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Guignard Chéophile Louis Lucien agriculteur
 de Bottens et de L'Abbaye domicilié aux Crans vers Bottens
Célibataire

né à Bottens le neuf Août mil huit cent septante Cinq

fils de Auguste Guignard

et de Elise née Véro, agriculteurs aux Crans vers Bottens

2^o Meylan Aline ménagère

de Bottens et du Lieu domiciliée à le Châlet vers Bottens

Célibataire

née à Bottens le Vingt Cinq Juin mil huit cent septante Trois

fille de Isaac Adam Meylan

et de Jenny née Michon la femme agriculteurs. Bottens

Les publications ont eu lieu à Bottens, L'Abbaye et Le Lieu
le treize avril mil-neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
La traïsonne de l'époux
est inscrite dans le registre II
de la paroisse de Poliez le 20 Jol. 90
Celle de l'épouse même registre
Jol. 74

Communiqué : à l'Etat Civil de
L'Abbaye et Le Lieu

Signatures des époux :
Louis Guignard
Aline Guignard

Signatures des témoins :
A. Meylan Bottens
L. Guignard Bottens

L'officier de l'état civil :
L. Métrévier

N^o 6
Jayot et Jaccoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *hrente-un octobre* mil huit cent quatre-vingt-
neuf Cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Jayot Arthur* Instituteur
de *Corcelles sur Concise* domicilié à *Villars Biercelin*
Célibataire

né à *Corcelles sur Concise* le *vingt quatre* mil huit cent *septante neuf*
Le Mars
fils de *Louis Emmanuel Jayot agriculteur à Corcelles*
et de *Julie Kéi Poterat sa femme décédée*

2^o *Jaccoud Sophie Lydie* Ménagère
de *Villars Biercelin et Montaubion Chardonney* domiciliée à *Villars Biercelin*
Célibataire

née à *Villars Biercelin* le *neuf mai* mil huit cent *quatre vingt*
fille de *Jules Jaccoud agriculteur*
et de *Adèle Kéi Viret sa femme, les deux à Villars Biercelin*

Les publications ont eu lieu à *Villars Biercelin et Corcelles sur Concise*
le quatre octobre et à Montaubion Chardonney le six octobre
Mil neuf Cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'extrait de naissance de l'époux
La naissance de l'épouse est transcrite
à vol. I folio 203 du registre des
naissances de l'arrondissement

Signatures des époux :

Arthur Jayot
Sophie Jaccoud Jayot née

Signatures des témoins :

Jules Jaccoud Villars Biercelin
H. Dufour Villars Biercelin

Communiqué : à l'Etat Civil
de *Concise*

L'officier de l'état civil :

L. Menétrey

N° F
Michon et Chatelan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept novembre mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~^{deux} par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Michon Paul François agriculteur
 de Froidesville domicilié à Froidesville
Célibataire

né à Froidesville le vingt-six Juin mil huit cent soixante quatorze
 fils de défunt Jules Michon
 et de Julie née Michon sa veuve à Froidesville

2° Chatelan Augusta ménagère
 de Prétigny sur Morrens domiciliée à Prétigny
Célibataire

née à Prétigny le vingt-un décembre mil huit cent quatre vingt deux
 fille de Jean Chatelan à Prétigny
 et de Susanne née Janin sa femme décédée

Les publications ont eu lieu à Froidesville et Prétigny le
dix octobre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La naissance de l'époux est
inscrite à folio 428 Vol: 5 de la paroisse
de Morrens; celle de l'épouse à folio 313
Vol: 1 de l'arrondissement de Potteux
L'autorisation du père de l'épouse

Communiqué :

Signatures des époux :

Paul Michon
Augusta Michon née Chatelan

Signatures des témoins :

Alois Michon Froidesville
Almé Chatelan à Prétigny

L'officier de l'état civil :

L. Meunier

N° 8
Vaney & Hennard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *douze décembre* mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vaney Edouard* agriculteur
 de *Bottens et de Cugy* domicilié à *Cugy*
Célibataire

né à *Cugy le trois mai* mil huit cent *quatre vingt trois*

fils de *Jules Henri Vaney agriculteur*

et de *Eugénie née Plane sa femme, les deux à Cugy*

2° *Hennard Julie Lucie* Ménagère
 de *Cugy et de Boulens* domiciliée à *Cugy*
Célibataire

née à *Cugy le Cinq Janvier* mil huit cent *septante six*

fille de *Jean Louis Hennard décédé*

et de *Jenny née Vaney sa veuve à Cugy*

Les publications ont eu lieu à *Bottens & Boulens le 17 novembre*
et à Cugy le 20 novembre 1902 (mil neuf cent deux)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les extraits de naissance des époux
L'autorisation du père de l'époux

Signatures des époux :

Edouard Vaney.
Julie Lucie Hennard

Signatures des témoins :

Jules Vaney à Cugy
Alfred Mermant à Talley-le-Grand.

Communiqué :

à l'état civil de St Cierges

L'officier de l'état civil :

L. Mermant

Le jugement rendu le 6 décembre 1902 et déclaré définitif le Tribunal Civil du District d'Échallens a dissous par la divorce le mariage inscrit ci-contre de Vaney Edouard et Hennard Julie Lucie.

Inscrit le 7 janvier 1905 en suite de communication de l'extrait de jugement pièce déposant aux archives.

L'officier de l'état civil
L. Mermant

N^o 9
Ferret et Jaccoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf décembre _____ mil ~~neuf~~ cent quatre-vingt-
 deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Ferret Jules John* _____ agriculteur _____

de *Villars Biercelin* _____ domicilié à *Villars Biercelin*

Célibataire _____

né à *Villars Biercelin le neuf avril* mil huit cent quatre-vingt-un

fils de *Jules Ferret* _____ décédé _____

et de *Rosine Emma née Barraud Sabouze à Villars Biercelin*

2^o *Jaccoud Anna Adèle* _____ Institutrice _____

de *Chardonnay Montaubion à Villars Biercelin* domiciliée à *Villars Biercelin*

Célibataire _____

née à *Sugneus le trente Janvier* mil huit cent septante Cinq

fille de *Pierre Emmanuel Jaccoud* ex Lieutenant _____

et de *Louise née Motte sa femme les deux à Chardonnay*

Les publications ont eu lieu à *Villars Biercelin le 24 et à Chardonnay*
Montaubion le vingt Cinq novembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les extraits de naissances
des époux

Signatures des époux :

John Ferret
Anna Ferret

Signatures des témoins :

Gustave Viret à Villars Biercelin
Louise Motte Chardonnay

Communiqué : à l'état civil
 de *S^t Cierges*

L'officier de l'état civil :

L. Menétray

N° 10

Corbez et Mermoud

Aujourd'hui trente un décembre mil huit cent quatre vingt

neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Corbez François Louis agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

du Mont sur Lausanne domicilié à Foliez le Grand

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Suignens le deux octobre mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fil de Benjamin Louis Corbez agriculteur à Dommarin

domicile des parents:

et de Jenny née Jaccoud sa femme décédée

Nom et profession de l'épouse:

2° Mermoud Jenny ménagère

Lieu d'origine et de domicile:

de Foliez le Grand domiciliée à Foliez le Grand

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Foliez le Grand le dix mars mil huit cent septante six

Noms, profession et

fille de Elise Mermoud laquelle est fille de Samuel Mermoud

domicile des parents:

et de Jenny née Benétrey

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Foliez le Grand le dix et au Mont le onze décembre mil-neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'extrait de naissance du fiancé
La naissance de la fiancée est transmise
à Vol. I folio 124-125 registre de l'arrondissement

Signatures des époux:

François Corbez
Jenny Corbez née Mermoud

Signatures des témoins:

Et: Mermoud à Foliez le Grand
St. Jean à Bottens

Communiqué: à l'état civil de
Romanel

L'officier de l'état civil:

L. Menétray

Le numéro dix (je ti dix) si la page vingt dix est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1902, les deux doubles du présent registre sont conformes ce que nous certifions le 31 décembre 1902 à huit heures du soir

L'officier de l'état civil
L. Menétray

N° 1

Chatelan & Gindroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze février* mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chatelan Emile Marius* *Charpentier*
de *Bréigny sous Morrens* domicilié à *Froiderville*
Célibataire

né à *Froiderville le quatre avril* mil huit cent *soixante dix neuf*
fils de *Jean Marc David Chatelan* *décédé*
et de *Marie veie Martin* sa veuve à *Froiderville*

2° *Gindroz Amélie* *ménagère*
de *Soliez Pittet et Bottens* domiciliée à *Soliez Pittet*
Célibataire

née à *Froiderville le neuf février* mil huit cent *soixante dix sept*
fille de *Jacques Abram Gindroz* *agriculteur*
et de *Fanny veie Clere* sa femme, domiciliés à *Soliez Pittet*

Les publications ont eu lieu à *Bréigny, Froiderville, Soliez Pittet*
et Bottens le vingt quatre Janvier mil-neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La naissance des époux est trans-
crits au registre AI de l'arrondissement
Soliez LF et 150

Signatures des époux :

Emile Chatelan
Amélie Chatelan

Signatures des témoins :

Charles Gindroz *Docteur*
Jules Chatelan *Froiderville*

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

L. Meunier

N° 2

Crinkard et Delisle

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt février* _____ ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~mil-neuf cent trois~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Crinkard Alfred Emile* _____ menuisier _____
de *Vevey* _____ domicilié à *Froidesville* _____
Célibataire _____

né à *aux Biolèyes le douze Juin* mil huit cent *quatre vingt*
fils de *Jules Frédéric Crinkard menuisier à St-Saphorin*
et de *Fanny née Cherpillod sa femme* _____
2° *Delisle Jenny* _____ ménagère _____
de *Froidesville* _____ domiciliée à *Froidesville* _____
Célibataire _____

née à *Froidesville le vingt trois août* mil huit cent *soixante dix neuf*
fille de *Frédéric Delisle décédé* _____
et de *Marie née Delisle sa veuve à Froidesville* _____
Les publications ont eu lieu à *Vevey et Froidesville le Cinq Janvier*
Mil Neuf Cent Trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les extraits de naissances
des époux _____

Signatures des époux:

Crinkard Alfred.
Jenny Crinkard Delisle

Signatures des témoins:

Eugène Delisle Froidesville
Charles Joly Lausanne

L'officier de l'état civil:

Meutrey

Communiqué: *à l'Etat Civil*
de Vevey _____

Par jugement rendu le 14 décembre
1912 déclaré définitif le 13 février 1913
Le Tribunal civil du district de Echallens
a déclaré par le divorce le mariage
inscrit au nombre de Crinkard et Delisle
La divorce a été prononcé en vertu
de l'art. 146 C.C.S.
En application de l'art. 150 C.C.S.
le mari ne pourra contracter un
nouveau mariage avant deux
ans.
Inscrit par ordre du Département
de Justice et Police
Philippe Grand le 12 mars 1913
L'officier de l'état civil
Meutrey



N° 3

Fontannaz et Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq avril mil neuf cent quatre vingt trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fontannaz Louis agriculteur de Bettens et Dailens domicilié à Bournens Célibataire

né à Bettens le premier Juillet mil huit cent soixante fils de Jean David Louis Frederick Fontannaz et de Louise Charlotte Antoinette Kei Fontannaz ménagère à Bournens 2° Guignard Elise Lucie ménagère de l'Abbaye et de Bettens domiciliée aux Brones Vieix Bettens Célibataire

née à Bettens le seize Juillet mil huit cent septante six fille de Jules Victor Samuel Guignard agriculteur et de Marie Kei Dilefert sa femme

Les publications ont eu lieu à Dailens le 3 avril, Bettens et l'Abbaye le 4 et Bournens et Bettens le 5 avril mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le Certificat de publication (autorisation de procéder au mariage) délivré par l'officier d'état civil de Sullens.

Signatures des époux :

Louis Fontannaz Elise Fontannaz

Signatures des témoins :

Guignard Henri à Bettens. Assolant Fontannaz Bournens

Communiqué : à l'état civil de Sullens et de l'Abbaye

L'officier de l'état civil :

L. Heuveloy

N° 4

Clerc Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit mai* _____ mil huit cent quatre-vingt-
mil-neuf cent trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Clerc Auguste* _____ *maréchal* _____

de *Froiderville* _____ domicilié à *Froiderville* _____

Célibataire _____

né à *Froiderville le huit décembre* _____ mil huit cent *soixante neuf*

fil de *Jules à Jean Jacques Clerc agriculteur* _____

et de *Jeannette née Delisle sa femme à Froiderville* _____

2° *Martin Louise* _____ *ménagère* _____

de *Froiderville* _____ domiciliée à *Froiderville* _____

Célibataire _____

née à *Froiderville le premier Juin* _____ mil huit cent *quatre vingt un*

filie de *Pierre Louis Martin décédé* _____

et de *Anna Susette née Thuillard décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Froiderville le vingt huit Mars* _____
Mil-neuf cent trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La naissance de l'époux est transcrite au registre V fol: 368, paroisse de Morrens Celle de l'épouse au registre AI fol: 248

Signatures des époux :

Auguste Clerc
Louise Clerc

Signatures des témoins :

Jules Clerc Aigle
Clémé Clerc Froiderville

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

L. Guéret

N° 5

Panchaud & Brettin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze mai mil huit cent quatre-vingt-neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Panchaud Victor Marcel agriculteur

de Bottens domicilié à Bottens

Célibataire

né à Bottens le six Juin mil huit cent soixante dix sept

fils de Henri François Xavier Panchaud agriculteur à Bottens

et de Marie Antoinette Philomène née Panchaud son épouse

2° Brettin Louise Céline ménagère

de Bramois (Valais) domiciliée à Bramois

Célibataire

née à Bramois le vingt huit avril mil huit cent soixante dix huit

fille de feu Eugène Brettin

et de Amélie née Weilloud sa veuve ménagère à Bramois

Les publications ont eu lieu à Bramois le sept et Bottens le neuf avril mil-neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les extraits de naissance des fiancés

Signatures des époux :

Victor Panchaud

Céline Panchaud

Signatures des témoins :

Jules Bontin Bramois
Nicod Louis Bottens

Communiqué : à l'Etat Civil
de Bramois

L'officier de l'état civil :

L. Menikoff

N° 6
Grognez & Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Cinq mai _____ mil huit cent quatre vingt
neuf Cent trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Grognez François Joseph *dépositaire-postal*
de Poliez-Fittet _____ domicilié à Poliez-Fittet _____
Célibataire _____

né à Urey le seize Mars _____ mil huit cent septante-un _____
fils de Jean Joseph Célestin Grognez *décédé* _____
et de Marie Elisabeth Léonore *née Demière sa veuve à Poliez-Fittet*
2° Favre Félicite Marie *ménagère* _____
de Saint-Parthémy - Bréigny - domiciliée à Poliez-Fittet _____
Célibataire _____

née à Poliez-Fittet le trente Janvier _____ mil huit cent soixante quinze
fille de Barthélemy Edoard Favre *décédé* _____
et de Julie Félicite *née Sabud sa veuve à Bréigny*
Les publications ont eu lieu à Poliez-Fittet et à Bréigny St-Parthélemy
le dix Mai mil neuf cent trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les extraits de naissance
des fiancés _____

Communiqué : à l'Etat civil d'echallens

Signatures des époux :

Joseph Grognez
Félicite Grognez

Signatures des témoins :

M^r Longchamp, régent à Bollens
Etienn Favre à Poliez-Fittet

L'officier de l'état civil :

L. Menétray

N° 7
Dufour & Cissot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Cinq Juin mil neuf cent quatre-vingt-

trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dufour Edouard agriculteur

de Montaubion-Chardonney-Dommartin-Villars-Hendray domicilié à Dommartin

Célibataire

né à Dommartin le Cinq décembre mil huit cent septante neuf

fils de Pierre François Dufour agriculteur

et de Elise née Charrière sa femme

2° Cissot Céline

de Chardonney-Montaubion domiciliée à Montaubion

Célibataire

née à Montaubion-Chardonney le trois Juin mil huit cent septante neuf

fille de Pierre Daniel Cissot agriculteur

et de Louise née Carrard sa femme

Les publications ont eu lieu à Montaubion-Chardonney et Villars-Hendray le dix huit et à Dommartin le dix neuf mai mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les extraits de naissance des fiancés

Signatures des époux :

Edouard Dufour
Céline Dufour née Cissot

Signatures des témoins :

Gustave Dufour à Dommartin
Himé Jaquier à Montaubion

Communiqué : à l'Etat civil de St Cierges

L'officier de l'état civil :

Menebray

N^o 8
Jaquier et Bissot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Cinq Juin* mil ~~neuf~~ cent quatre-vingt-

trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Jaquier Aimé Jules Henri agriculteur*

de *Goumoens la Ville* domicilié à *Montaubion*

Célibataire

né à *Goumoens la Ville le quatre Juillet mil huit cent septante Cinq*

fils de *Louis Jaquier agriculteur*

et de *Jeannette née Ehuillard à Goumoens la Ville*

2^o *Bissot Eugénie*

de *Chardonney-Montaubion* domiciliée à *Montaubion*

Célibataire

née à *Montaubion Chardonney le sept Mars mil huit cent septante huit*

fille de *Jules Bissot agriculteur à Montaubion*

et de *Putette née Ehuillard décédée*

Les publications ont eu lieu à *Goumoens la Ville et Montaubion*

Chardonney le dix huit Mai mil huit cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Le Certificat de Publication
 (autorisation de mariage)
 délivré par l'officier d'état civil
 de St-Cierges*

Communiqué : *à l'état civil de*

Echallens et St-Cierges

Signatures des époux :

*Aimé Jaquier
 Eugénie Jaquier née Bissot*

Signatures des témoins :

*Gustave Dufour à Dommarthe
 Édouard Dufour à Dommarthe*

L'officier de l'état civil :

L. Méneres

N° 1
Carrard & Carrard

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui neuf Juin mil ~~neuf~~ cent quatre-vingt-
trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

1° Carrard Isidore Emiliou agriculteur
de Joliez Pittet domicilié à Joliez Pittet
Célibataire

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

né à Joliez Pittet le onze mai mil huit cent Cinquante-six
fils de Faul Isidore Benoit Carrard
et de Caroline Louise née Delamadeline, les deux décédés
2° Carrard née Carrard Rosine Emilie, sage-femme
de Joliez Pittet domiciliée à Joliez Pittet
veuve de Flacide Auguste Carrard déj. le sept Mars mil neuf cent deux

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :
Date des publications :-

née à Joliez Pittet le douze février mil huit cent septante
fille de Jean Alexandre Carrard décédé
et de Victorine Victoire née Grognuz sa femme à Joliez Pittet
Les publications ont eu lieu à Joliez Pittet le vingt trois mai
mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'extrait de naissance de l'époux
„ „ „ mariage de l'épouse
„ „ „ décès de Flacide Auguste
Carrard

Signatures des époux :

Isidore Carrard
Rosine Carrard

Signatures des témoins :

A David Ozant Bottens

Communiqué :

Baraud Marc a Bottens

L'officier de l'état civil :

L. Merissey

N° 10

Janchaud et Tralon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Douze Juin mil neuf cent quatre-vingt-

trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Janchaud Alfred François Xavier agriculteur

de Poliez le Grand domicilié à Poliez le Grand

Célibataire

né à Poliez le Grand le deux Octobre mil huit cent septante deux

fils de François Dominique Janchaud décédé

et de Aimée Angelique née Longchamp sa veuve à Poliez le Grand

2° Tralon Marie Céline tailleur

de St Martin (Valais) domiciliée à Bottens

Célibataire

née à Sieffrens (Gribourg) le dix huit Janvier mil huit cent soixante neuf

fille de Martin Tralon agriculteur

et de Euphrasine née Vuilloux les deux à Bottens

Les publications ont eu lieu à Poliez le Grand et Bottens le vingt trois et à St Martin le vingt cinq mai mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'extrait de naissance de l'épouse
La naissance de l'époux est transcrit
fol. 354 du registre Catholique de Bottens

Communiqué : à l'Etat Civil
de St Martin

Signatures des époux :

Alfred Janchaud
Céline Janchaud née Tralon

Signatures des témoins :

Hilaire Merretren à
Poliez le Grand
Martin Tralon à Bottens

L'officier de l'état civil :

Lemeret

N° 11
 Thuillard & Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Juin mil neuf cent quatre-vingt

trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Thuillard Jules agriculteur

de Froideville domicilié à Froideville

Célibataire

né à Froideville le quinze Mars mil huit cent cinquante six

fils de Jean François Thuillard décédé

et de Jeanne Susanne née Michon, sa femme décédée

2° Clerc Lina cuisinière

de Froideville domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Froideville le trois Juin mil huit cent soixante sept

fille de Jules Clerc agriculteur

et de Jeanette née Delisle sa femme, à Froideville

Les publications ont eu lieu à Lausanne le douze et treize Juin
 le quatorze Mai mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

Jules Thuillard
 Lina Thuillard

Signatures des témoins :

Hugues Edouard Croisettes
 Thuillard Deline Venues

Communiqué : à l'Etat Civil
 de Lausanne

L'officier de l'état civil :

L. Méritet

N° 12

Carrard et Baillif

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt sept Juin* mil huit cent quatre-vingt

mil-neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Carrard François Louis* agriculteur

de *Foliez Pittet* domicilié à *Foliez Pittet*

divorcé d'avec Rosine Ferris née Viquerat dès le huit
Octobre mil-huit cent quatre-vingt seize

né à *Yvonand le quinze Mai* mil huit cent *soixante trois*

fil de *Jeanne Louise Carrard* domiciliée à *Genève*

~~et de~~

2° *Baillif Elisabetha* vannière

de *Ormont Dessus* domiciliée à *Foliez Pittet*

Celibataire

née à *Metzbirgen Oberboden* le dix-neuf février mil huit cent *quatre vingt*

filie *légitimée de Henri Baillif*

et de *Anno Marie Huser sa femme*, vannières à *Foliez Pittet*

Les publications ont eu lieu à *Foliez Pittet le neuf et à Ormont Dessus*

le onze Mai mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'extrait de mariage de l'époux

l'acte de divorce

L'extrait de naissance de l'épouse

Signatures des époux:

François Louis Carrard

Elisabeth Baillif Carrard

Signatures des témoins:

Louis Daniel Carrard

à Foliez Pittet

Emile Papud Foliez Pittet

L'officier de l'état civil:

L. Métréy

Communiqué: à l'Etat Civil

à Ormont Dessus

Le jugement rendu le 21
novembre 1905, déclaré définitif
et exécutoire le Tribunal Civil
du district d'Echallens a débours
par le divorce le mariage de
Carrard et Baillif inscrit
Cir-Combe

Inscrit par ordre du département
sur présentation de l'extrait de jugement
pièce qui dépose aux archives
le 27 décembre 1905
L'officier de l'état civil
L. Métréy

N° 13

Menétrey & Gindroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un Juillet* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Menétrey Emile Fritz* ~~agriculteur~~
de *Foliez le Grand* domicilié à *Foliez le Grand*
Célibataire

né à *Foliez le Grand* le *douze avril* mil huit cent *septante Cinq*
fils de *Jules Menétrey agriculteur*

et de *Elise née Michoud sa femme, les deux à Foliez le Grand*

2° *Gindroz Souky Aline* ~~ménagère~~
de *Foliez Tillet et Bottens* domiciliée à *Foliez Tillet*
Célibataire

née à *Foliez Tillet* le *quatorze décembre* mil huit cent *septante deux*
fille de *Abraham Daniel Gindroz agriculteur à Foliez Tillet*

et de *Jélie née Hermoud sa femme décédée*

Les publications ont eu lieu à *Foliez le Grand, Foliez Tillet et Bottens*
le seize Juillet mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Joins. La naissance des époux est transcrits au registre II ancien, paroisse de Foliez le Grand, folios 69 et 88.

Signatures des époux :

Fritz Menétrey
Aline Menétrey

Signatures des témoins :

Jules Bovat
Aimée Gindroz à Foliez-Tillet

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

Menétrey

N° 14

Dubois & Curchod

Nom et profession de l'époux:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *huites un Juillet* ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Dubois Alexis* *Cultivateur*

de *Mezières* domicilié à *Chapelles*

Célibataire

né à *Carrouge* le *vingt sept* décembre mil huit cent *Cinquante sept*

fils de *Jean Dubois* *décédé*

et de *Henriette veuve Mottaz* sa *veuve* à *Carrouge*

2° *Curchod Fanny* *Ménagère*

de *Dommartin et Villars Biercelin* domiciliée à *Dommartin*

Célibataire

née à *Dommartin* le *dix sept* septembre mil huit cent *soixante deux*

fille de *Jean Samuel Curchod* *décédé*

et de *Suzanne Marie veuve Pottex* sa *veuve* à *Dommartin*

Les publications ont eu lieu à *Chapelles, Dommartin et Villars Biercelin*

le *huit* et à *Mezières* le *douze* Juillet mil *neuf cent trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les extraits de naissance des époux

Signatures des époux:

Dubois Alexis
Fanny Dubois

Signatures des témoins:

St-Joran à Bottens
David Gant à Bottens

Communiqué: à l'Etat Civil de *Mezières et de St Cierges*

L'officier de l'état civil:

L'Henietrey

Les époux Dubois-Curchod ont, par leur mariage de ce jour, inscrit ci-contre, légitime l'enfant Curchod Fernand Léon né à Dommartin le seize avril mil neuf cent deux, inscrit au registre N° 5 fol 17 N° 13

L'officier d'état civil L'Henietrey

N° 15

Chatelet & Chatelet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux août* _____ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

mil neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chatelet Ami François* _____ *Cultivateur* _____

de *Prétigny sur Morrens* _____ domicilié à *Prétigny* _____

Célibataire _____

né à *Prétigny sur Morrens le vingt neuf mars* mil huit cent *septante sept*

fils de *Eugène Chatelet agriculteur à Prétigny* _____

et de *Suzanne Jenny née Mathey sa femme* _____

2° *Chatelet Bertha Julie* *ménagère* _____

de *Prétigny sur Morrens* _____ domiciliée à *Prétigny* _____

Célibataire _____

née à *Prétigny sur Morrens le dix sept février* mil huit cent *septante neuf*

fille de *Constant Chatelet agriculteur à Prétigny* _____

et de *Emilie née Mathey sa femme* _____

Les publications ont eu lieu à *Prétigny le vingt juillet* mil-
neuf cent trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

joint; la naissance des fiancés est transcrit dans le registre A I de l'arrondissement

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Ami Chatelet _____

Julie Chatelet _____

Signatures des témoins :

Paul Platel de Morrens _____

Ernest Chatelet Prétigny _____

L'officier de l'état civil :

Ménièrey _____

N° 16
 Vaney & Wildi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux août ~~mil huit cent quatre vingt~~
 mil neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vaney Jean Emile — agriculteur —
 de Cugy — domicilié à Cugy —
 Célibataire

né à Cugy le vingt octobre — mil huit cent septank huit
 fils de s. défunts David Vaney —
 et de Julie Fanny née Raymond —
 2° Wildi Maria — Cuisinière —
 de Wiggiswil — domiciliée à Montreux, Les Planches
 Célibataire

née à Hofwil (Münchendorf) le deux Juin mil huit cent quatre vingt trois
 fille de Christian Wildi décédé —
 et de Anna Elisabeth née Isch ménagère à Kennigkofen
 Les publications ont eu lieu à Cugy le vingt deux, aux Planches le
 vingt trois et à Münchendorf le vingt quatre Juillet
 mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Jean Emile Vaney.
 Marie Vaney

Signatures des témoins :

Elise Boey Vaney au Mont
 Henri Boey Le Mont

Communiqué : à l'état civil de

Münchendorf et de Montreux

L'officier de l'état civil :

L'officier

N° 17
Viret & Viret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf octobre mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Viret Pierre Daniel maréchal

de Villars Biercelin domicilié à Villars Biercelin

Célibataire

né à Soliez Pittet le neuf décembre mil huit cent soixante dix-huit

fil de Jean François Viret maréchal à Villars Biercelin

et de Rosine née Carrard sa femme décédée

2° Viret Aline Cuisinière

de Villars Biercelin domiciliée à Sully (Chambude)

Célibataire

née à Rueyres le onze septembre mil huit cent septante six

fille de Jacques Samuel Viret décédé

et de Caroline née Jaccoud sa veuve à Villars Biercelin

Les publications ont eu lieu à Villars Biercelin et à Sully le trois
soit mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Daniel Viret

Aline Viret

Signatures des témoins :

Aimé Viret à Villars Biercelin
David Gout à Botterns

Communiqué : à l'Etat Civil
de Sully

L'officier de l'état civil :

L. Monney

N° 18

Meylan & Janin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui sept novembre _____ mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Meylan Aimé _____ agriculteur _____

de Bottens et du Lieu _____ domicilié à Bottens _____

Célibataire _____

né à Bottens le douze Juin _____ mil huit cent soixante dix sept

fils de Mare Adam Meylan _____

et de Jenny née Michon sa femme, agriculteurs à Bottens _____

2° Janin Julie Marguerite _____ Ménagère _____

de Morrens _____ domiciliée à La Ferrière près Lausanne

Célibataire _____

née à Morrens le premier octobre mil huit cent quatre vingt

fille de Mare Henri Janin décédé _____

et de Louis Henriette née Vaneuf domiciliée à La Ferrière

Les publications ont eu lieu à Bottens et Morrens le neuf et Le Lieu et

Lausanne le dix octobre mil-neuf cent trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Leurs extraits de naissance _____

Communiqué: à l'Etat Civil

du Lieu de Lausanne _____

Signatures des époux:

Aimé Meylan _____

Julie Meylan Janin _____

Signatures des témoins:

Jules Janin Montherod
et Aug. Meylan Bottens

L'officier de l'état civil:

Le Muetrey _____

N^o 19

Mivelaz et Delamadelaïne

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

mil-neuf cent trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Nivelaz Joseph Glacide _____ agriculteur _____

de Poliez Tittet _____ domicilié à Poliez Tittet _____

Célibataire _____

né à Poliez Tittet le dix huit mai _____ mil huit cent soixante deux _____

fils de Glacide Antoine Nivelaz _____

et de Marie née Carrard sa femme, agriculteurs à Poliez Tittet _____

2^o Delamadelaïne Françoise Anna _____ ménagère _____

de Poliez Tittet _____ domiciliée à Poliez Tittet _____

Célibataire _____

née à Poliez Tittet le treize Janvier _____ mil huit cent quatre vingt _____

fille de Louis Auguste Delamadelaïne _____

et de Marie Françoise Albertina née Gottlepey, agriculteurs à Poliez Tittet _____

Les publications ont eu lieu à Poliez Tittet le vingt quatre octobre _____

mil-neuf cent trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte de naissance de l'époux
La naissance de l'épouse est transcrit
à folio 189 du registre AI _____

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Glacide Nivelaz _____

Anna Nivelaz _____

Signatures des témoins :

Es Delamadelaïne Poliez Tittet
Ls Nivelaz Poliez Tittet

L'officier de l'état civil :

Menétrey _____

N° 20

Vincent & Kleist

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le Tribunal du district de Lausanne, par jugement du 26 avril 1920, déclaré définitif et exécutoire le 21 avril 1920, a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre.
Le Tribunal a prononcé le divorce en application de l'art. 138 du C. l. S. (6) et a déclaré comme époux séparés et a fixé à un an le délai pendant lequel il ne pourra se remarquer le 20 juin 1920.
L'officier d'état civil
J. Mordant

Aujourd'hui quatorze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
mil-neuf cent trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vincent Auguste _____ infirmier _____
de Poliez Grand _____ domicilié à Trilly (Aile de Cery)
Célibataire _____

né à Bottens le trente un octobre _____ mil huit cent septante sept
fils de Vincent Louis _____
et de Elise née Gaud sa femme agriculteurs à Bottens _____
2° Kleist Lucie _____ infirmière _____
de Wavre (Canton de Neuchâtel) domiciliée à Trilly (Aile de Cery)
Célibataire _____

née à Cully le dix huit avril _____ mil huit cent quatre vingt un
fille de Kleist Jean Henri Laurent décédé _____
et de Adèle Epplé née Burnat sa veuve _____

Les publications ont eu lieu à Poliez Grand le vingt trois, à Trilly
et à Cornaux (sous Wavre) le vingt quatre septembre mil-neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Le Certificat de publication
(autorisation de mariage) délivré
par l'officier de l'état civil de
Romanel _____

Communiqué à l'état civil de
Cornaux sur Wavre et Romanel

Signatures des époux :
Vincent Auguste
Lucie Vincent

Signatures des témoins :
C. Vincent Bottens
Charles Vincent Bottens

L'officier de l'état civil :
L. Mordant

N° 21

Bazzi et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six novembre* mil ~~huit cent quatre-vingt~~

neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bazzi Emilio Valentino* Chef de cuisine

de *Chignolo, Verbano (Novare, Italie)* domicilié à *Genève*

Célibataire

né à *Chignolo le vingt neuf novembre mil huit cent septante sept*

fils de *César Bazzi décédé*

et de *Angiolina Marforio sa veuve à Isola-Bella (Italie)*

2° *Martin Justine Valérie* Couturière

de *Prétigny Saint Barthélemy* domiciliée à *Bottens*

Célibataire

née à *Bottens le dix neuf août mil huit cent septante-neuf*

fille de *Auguste Flacide Martin Charron*

et de *Marie Catherine Roch sa femme à Bottens*

Les publications ont eu lieu à *Chignolo le vingt cinq et deux octobre Genève*
le vingt neuf septembre, à Prétigny le deux octobre et à Bottens le
trois octobre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le Certificat de publication
(autorisation de mariage) délivré
par l'officier de l'état civil de Genève

Communiqué : à l'état civil de

Genève, d'Échallens et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Emilio Bazzi

Valérie Bazzi Martin

Signatures des témoins :

Flacide Martin à Bottens
Auguste Martin à Bottens

L'officier de l'état civil :

L. Frensch

N° 22

Vaney et Vaney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Approuvé la radiation
du mot Jules à la 3^e ligne
L'Officier de l'état civil
L'Herminier

Aujourd'hui onze décembre _____ mil huit cent quatre-vingt
neuf cent trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Vaney Henri Jules _____, agriculteur _____
de Cugy _____ domicilié à Cugy _____
Célibataire _____

né à Cugy le six Juillet _____ mil huit cent soixante quatre
fils de Henri Jules Vaney décédé _____
et de Louise Henriette Victorine née Chevalley sa femme à Cugy _____
2° Vaney Emilie _____ Ménagère _____
de Bottens et de Cugy _____ domiciliée à Cugy _____
Célibataire _____

née à Cugy le vingt quatre Juillet mil huit cent quatre vingt un
fille de Jules Henri Vaney _____
et de Eugénie née Blain sa femme agriculteurs à Cugy _____
Les publications ont eu lieu à Cugy et Bottens le vingt deux
Novembre mil neuf cent trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

Jules Vaney
Emilie Vaney

Signatures des témoins :

Curcheux Charles Le Mont
Vaney Robert Cugy

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

L'Herminier

N^o 23
Pilet et Croyon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux décembre mil huit cent quatre vingt

neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Pilet Frédéric Auguste Alphonse Henri agriculteur

de Rossinière A Chateau d'Oex domicilié à Bottens

veuf en premières nocces de Delisle née Cornamusaz Rosine

dès le neuf novembre mil huit cent quatre vingt dix neuf

né à Vigelles le vingt deux avril mil huit cent quarante six

fil de Jérôme Frédéric Georges Pilet décédé

et de Susanna Marie née Vuille sa femme décédée

2^o Croyon Adèle Emma Cuisinière

de Cheseaux domiciliée à Paris rue des Petites Écuries

Célibataire

née à Bottens le trente mai mil huit cent cinquante huit

fille de Jean Louis Croyon décédé

et de Lisette née Stoudmann sa veuve à Bottens

Les publications ont eu lieu à Bottens le vingt Cheseaux A Rossinière le vingt un Chateau d'Oex le vingt trois et Paris le vingt neuf novembre mil huit cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'extrait de mariage du fiancé

L'extrait de décès de la femme

L'extrait de naissance de la fiancée

L'acte de Consentement au mariage

ou l'absence de la fiancée

Communiqué : à l'Etat Civil de

Chateau d'Oex, Rossinière et

Romanel

Signatures des époux :

Alphonse Pilet

Adèle Pilet née Croyon

Signatures des témoins :

David Hyant à Bottens

Victor Hermann Polig-Gen

L'officier de l'état civil :

L. Menetier

N^o 24
 Delisle et Vittoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois* décembre — mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent trois — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Delisle Victor* — *Cordonnier*
 de *Froidesville* — domicilié à *Froidesville*
veuf de Louise née Corbeay dès le vingt un avril
Mil huit cent quatre vingt dix sept
 né à *Froidesville le vingt un mai* mil huit cent *Cinquante neuf*
 fils de *Jean Louis Delisle*
 et de *Louise née Delisle sa veuve à Froidesville*

2^o *Vittoz née Mathy Elise* *Ménagère*
 de *Froidesville* — domiciliée à *Froidesville*
veuve de Jules Vittoz dès le vingt six Janvier
Mil huit cent quatre vingt quinze
 née à *Bréigny le onze février* — mil huit cent *Cinquante neuf*
 fille de *Jean David Mathy*
 et de *Marie Magdeleine née Vaney les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Froidesville le deux décembre*
Mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de mariage en 1^{res} noces
Le décès de la femme de l'époux est
transcrit e fol: 139 registre A 3
Celui du mari de l'épouse e fol
19 même registre

Communiqué :

Signatures des époux :

Victor Delisle
Elise Vittoz Delisle

Signatures des témoins :

Et Clere à Froidesville
J Martin à Froidesville

L'officier de l'état civil :

Lherméray

N^o 25
Viret & Viret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente un décembre* — mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent trois — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Viret Ernest* — *agriculteur* —

de *Villars Biercelin* — domicilié à *Villars Biercelin*

Célibataire

né à *Villars Biercelin le quinze décembre* mil huit cent *soixante dix neuf*

fil de *François Louis Viret décédé*

et de *Marie née Huguenot sa veuve à Villars Biercelin*

2^o *Viret Julie Anna* — *Ménagère* —

de *Villars Biercelin* — domiciliée à *Berches*

Célibataire

née à *Villars Biercelin le quatre septembre* mil huit cent *quatre vingt deux*

fille de *Jean François Viret maréchal à Villars Biercelin*

et de *Rosine née Carrard sa femme décédée*

Les publications ont eu lieu à *Villars Biercelin à Berches le*
seize décembre mil *neuf cent trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La naissance des époux est
transcrite à Vol. I fol 483 et 303

Signatures des époux :

Ernest Viret

Julie Viret

Signatures des témoins :

Arminé Viret à Villars
Biercelin
Marguerite Viret à Lausanne

Communiqué : *à l'état civil de*

S^t Cierges.

L'officier de l'état civil :

L. Ménetrey

N°

Aujourd'hui

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Le numéro vingt-cinq (25) à la page cinquante-un

Lieu d'origine et de domicile:

(51) est celui de la dernière domicilié à inscription faite

Etat civil:

dans l'année mil-neuf cent trois, les deux doubles du présent
registre sont conformes ce que nous certifions ce trente-un
décembre mil-neuf cent trois mil huit cent à huit heures du soir

Lieu et date de la naissance:

fil de

Noms, profession et

domicile des parents:

et de

Nom et profession de l'épouse:

2°

Lieu d'origine et de domicile:

de

domiciliée à

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

née à

mil huit cent

Noms, profession et

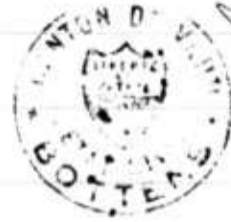
fille de

domicile des parents:

et de

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à



L'officier de l'Etat Civil
L. Maëtrey

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

N° 1

Autier et Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Janvier mil huit cent quatre vingt

neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Autier Eugène Ulysse Edouard : laitier

de l'Abbaye domicilié à Figy

Célibataire

né à Saubray le treize mai mil huit cent septante sept

fils de Louis Frédéric Autier

et de Louise Julie Heddiget sa femme, agriculteurs, domiciliés à Saubray

2° Borgeaud Aline Louise ménagère

de Morrens domiciliée à Morrens

Célibataire

née à Morrens le seize Juin mil huit cent quatre vingt deux

fille de Henri Albert Borgeaud

et de Marie Véz sa femme, agriculteurs, domiciliés à Morrens

Les publications ont eu lieu à Morrens et l'Abbaye le quinze et Figy le seize novembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

l'autorisation de célébrer le mariage
à Bottens, délivrée par l'officier d'état civil
de Gimel

Communiqué : à l'état civil de
l'Abbaye et de Gimel

Signatures des époux :

E. Autier

Aline Borgeaud

Signatures des témoins :

Louis Borgeaud à Morrens
Bertha Reynard à Bruligny

L'officier de l'état civil :

L. Muetrey

N° 2
Viret & Saccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Janvier mil huit cent quatre vingt ~~neuf~~ quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Viret Hermann agriculteur
de Villars Biercelin domicilié à Villars Biercelin
Célibataire

né à Villars Biercelin le vingt neuf Mars mil huit cent septante cinq
fils de Pierre et Marie Viret
et de Pauline née Dufour sa femme agriculteurs à Villars Biercelin

2° Saccard Alina Ménagère
de Villars Biercelin et Fontaubion Chardonnay domiciliée à Villars Biercelin
Célibataire

née à Villars Biercelin le vingt quatre Janvier mil huit cent septante huit
fille de Jules Saccard
et de Adèle née Viret sa femme agriculteurs à Villars Biercelin

Les publications ont eu lieu à Villars Biercelin le dix et à Fontaubion Chardonnay le 13 Janvier 1904 treize Janvier mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'extrait de naissance de l'époux
La naissance de l'épouse est transcrite c. VI I
fol 97

Signatures des époux :

Hermann Viret
Alina Viret

Signatures des témoins :

John Viret
St. Jean Bollenis

Communiqué : à l'Etat Civil
de St. Cierges

L'officier de l'état civil :

L. Hennequin

N° 3

Favre Hennebergues

Aujourd'hui *neuf février* mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Favre Etienne Pierre* agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Prétigny Saint Barthélemy* domicilié à *Solignettes*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Solignettes le vingt cinq décembre* mil huit cent *soixante seize*

Noms, profession et

fil de *Barthélemy Théodore Favre* décédé

domicile des parents :

et de *Julie Félicité née Sahué* sa veuve à *Prétigny St Barthélemy*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Hennebergues Marie Josephine* ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de *Guggisberg* domiciliée à *Bottens*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Bottens le seize Juin* mil huit cent *quatre vingt un*

Noms, profession et

fille de *Matthieu Maurice Hennebergues* décédé

domicile des parents :

et de *Josephine Victorine née Sollien* sa veuve à *Bottens*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Prétigny St Barthélemy le dix neuf, Solignettes et Bottens le vingt et Guggisberg le vingt un janvier mil neuf cent quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*L'extrait de naissance de l'époux
La naissance de l'épouse est transcrite à
Vol: 41 fol 256.*

Signatures des époux :

*Etienne Favre
Marie Favre*

Signatures des témoins :

*François Henneberger à Bottens
Marc Favre St Barthélemy*

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Échallens et de Guggisberg

L'officier de l'état civil :

Muekey

N° 4
Carrard Gindroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mars mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Carrard Louis Samuel agriculteur
de Poliez Pittet domicilié à Poliez Pittet
Célibataire

né à Poliez Pittet le neuf février mil huit cent soixante treize
fils de Auguste Carrard
et de Julie née Guignard sa femme, agriculteurs à Poliez Pittet
2° Gindroz Adèle Souki Ménagère
de Poliez Pittet et de Bottens domiciliée à Poliez Pittet
Célibataire

née à Poliez Pittet le quinze Janvier mil huit cent soixante dix huit
fille de Abram Daniel Gindroz agriculteur à Poliez Pittet
et de Julie née Mermoud sa femme décidée
Les publications ont eu lieu à Poliez Pittet et à Bottens le dix
février mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'extrait de naissance de l'époux
La naissance de l'épouse est transcrite
à Vol: AI fol: 95

Signatures des époux :

L. Carrard
Adèle Carrard

Signatures des témoins :

Constant Carrard à Poliez Pittet
Constant Carrard à Poliez Pittet

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

L. Métray

N° 5

Grosjean & Fanchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq mars _____ mil huit cent quatre-vingt
neuf cent quatre _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grosjean Auguste Charles _____ électricien _____
de Yverne _____ domicilié à Poliez le Grand _____
Célibataire _____

né à Yverne le dix Janvier _____ mil huit cent septante huit _____
fils de Charles Auguste Grosjean agriculteur à Yverne _____
et de Marie Henriette née Ansermoz décédée _____

2° Fanchaud Lucie Sophie _____ ménagère _____
de Poliez le Grand _____ domiciliée à Poliez le Grand avant à Lausanne _____
Célibataire _____

née à Poliez le Grand le vingt un septembre mil huit cent quatre vingt trois _____
fille de François Fanchaud décédé _____
et de Nancy dite Julie née Curchet sa veuve à Poliez le Grand _____

Les publications ont eu lieu à Yverne et Poliez le Grand le sept mars
et à Lausanne le huit mars mil-neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

Grosjean Charles
Grosjean Lucie

Signatures des témoins :

Jules Martin à Bottens
Jules Meylan à Bottens

Communiqué : à l'Etat Civil

à Aigle et Lausanne

L'officier de l'état civil :

Muétrey

N° 6

Reymond Reymond

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *quatorze avril* mil huit cent ~~quatre-vingt~~*neuf cent quatre* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1° *Reymond Jules Henri* *maréchal*de *L'Abbaye et du Chenit* domicilié à *Echandens**Célibataire*né à *Cugy le treize septembre* mil huit cent *septante sept*fils de *feu Jules Reymond*et de *Eugénie Adèle née Dory* domiciliée à *Echandens*2° *Reymond Elise*de *L'Abbaye et du Chenit* domiciliée à *Lausanne**Célibataire*née à *Béthusy née Bréigny le premier Juin* mil huit cent *septante trois*fille de *feu François Louis Reymond*et de *Marguerite née Défierraz* domiciliée à *Bréigny*Les publications ont eu lieu à *Echandens et au Sentier le seize mars**L'Abbaye et Lausanne le dix-sept et le dix-neuf mars**Mil neuf cent quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'autorisation de célébrer le mariage à Bottens, délivrée par l'officier de l'état civil de Lonay.

Communiqué: *à l'état civil de*

Lonay, L'Abbaye Le Sentier et Lausanne

Signatures des époux:

Henri Reymond
Elise Reymond

Signatures des témoins:

Henri Reymond Moutier
Jug. Ducret Ecublens

L'officier de l'état civil:

L'Heuërey

N° I
Dory & Dory

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent quatre-vingt
neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dory Henri Georges Samuel Instituteur
 de Pivley-Orjulaz domicilié à Morrens
Célibataire

né à Pettens le premier octobre mil huit cent soixante dix huit
 fils de Henri Dory instituteur
 et de Fanchette dite Henriette Clavel domiciliés à Tenthalar
 2° Dory Elise sans profession
 de Prétigny sur Morrens domiciliée à Prétigny
Célibataire

née à Prétigny le quinze février mil huit cent quatre vingt trois
 fille de Henri Dory décédé
 et de Jeanette Lucie née Meylan sa veuve à Prétigny
 Les publications ont eu lieu à Morrens, Pivley Orjulaz et Prétigny
sur Morrens le dix sept mai mil huit cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'extract de naissance de l'époux
La naissance de l'épouse est transmise
à Vol I fol 319

Communiqué : à l'état civil
d'Échallens

Signatures des époux :

Dory
Elise Dory ne Dory

Signatures des témoins :

A. Renaud Dory
par
Jug Renaud

L'officier de l'état civil :

L. Heubrey

N° 8

Gindroz et Janin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois Juin* mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gindroz Juste* agriculteur

de *Poliz Pittet et de Bottens* domicilié à *vière Bottens*

Célibataire

né à *Poliz Pittet le treize février* mil huit cent *soixante six*

fils de *Jean Pierre Gindroz*

et de *Fanny née Gindroz sa femme domiciliés vière Bottens*

2° *Janin Hélène* Ménagère

de *Horrens* domiciliée à *Cugy*

Célibataire

née à *Cugy le dix décembre* mil huit cent *soixante neuf*

fille de *Henri Samuel Janin*

et de *Marie Fanny née Vère sa femme domiciliés à Cugy*

Les publications ont eu lieu à *Poliz Pittet, Bottens, Horrens et Cugy*

le (21) vingt-un avril mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les extraits de naissance des fiancés

Signatures des époux :

Juste Gindroz
Hélène Gindroz

Signatures des témoins :

Alexis Meylon à Traidoville
Alfred Janin à Cugy

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

L. Menétray

No 9
Perret & Chatelan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juillet mil huit cent quatre vingt neuf cents quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Perret Arthur Louis agriculteur
de Breublens, Morges et St Saphorin domicilié à Echandens
Célibataire

né à Breublens le cinq novembre mil huit cent septante neuf
fils de Henri Perret agriculteur
et de Mme Sylvie née Chenaux domiciliés à Echandens.

2^o Chatelan Léa Louise
de Brétigny / Morges domiciliée à Brétigny
Célibataire

née à Béthusyrière Brétigny le vingt trois janvier mil huit cent huitante trois
fille de François Louis Chatelan agriculteur
et de Emma née Martin domiciliés à Brétigny

Les publications ont eu lieu à Echandens le dix mai, Breublens
et Morges le onze mai et Brétigny et St Saphorin le treize
mai mil huit cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébrer le
mariage à Breublens délivrée par
l'officier de l'état civil de Sonay.

Communiqué : à l'état civil de
Sonay, Morges et Colombier

Signatures des époux :

Arthur Perret
Léa Perret

Signatures des témoins :

Quignonez P. Petit
Chatelan Auguste Brétigny

L'officier de l'état civil :

L. Venérey

Ferrin et Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier septembre* mil huit cent quatre-vingt-
neuf Cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Ferrin Louis* employé de banque

de *Bottens* domicilié à *Paris faubourg Poissonnière 38*

Célibataire

né à *Bottens le quatre Juin* mil huit cent *septante*

fil des défunts *Jules Ferrin*

et de *Louise Nanette née Egault sa femme*

2^o *Favre Emma Clara* Cuisinière

de *Chierrens* domiciliée à *Paris rue Lallier 1*

Célibataire

née à *Dommarin le vingt deux Janvier* mil huit cent *quatre vingt*

fille de *Jean Favre*

et de *Lydie Marie née Jidou, négociants à Fey*

Les publications ont eu lieu à *Bottens et Chierrens le Vingt Cinq*
et Paris le trente-un juillet mil-neuf Cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La naissance de l'époux est
transcrite à Vol: 2 fol 50
Celle de l'épouse à Vol: AI fol 190

Communiqué : à l'état Civil de
S^t Cierges et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Ferrin
E. Ferrin

Signatures des témoins :

Emile Fome Fey
Auguste Guignard
de Bottens

L'officier de l'état civil :

L. Métrévy

N° 11

Favre et Borjeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix septembre mil huit cent quatre vingt

neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre Jules Alfred dit Emile Maçon

de Davois domicilié à Morrens

Célibataire

né aux Cullayes le treize avril mil huit cent quatre vingt

fil de Henri Jules Favre Maçon

et de Henriette Julie née Lavanchy, les deux à Morrens

2° Borjeaud Hélène Marie Ménagère

de Morrens domiciliée à Morrens

Célibataire

née à Morrens le onze août mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Henri Albert Borjeaud

et de Marie née Pèz sa femme les deux à Morrens.

Les publications ont eu lieu à Morrens le dix sept et Davois le dix neuf août mil huit cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'extrait de naissance de l'époux
La naissance de l'épouse est trans-
crite à Vol A I fol: 382.

Communiqué : à l'état civil
de Chavornay

Signatures des époux :

Emile Favre

Hélène Favre

Signatures des témoins :

J. P. Raymond a. Vermande
exr Chamot Morrens

L'officier de l'état civil :

L. Leuchey

N° 12

Borgeaud & Reymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

Neuf Cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^{er} *Borgeaud Louis François agriculteur* _____de *Morrens* _____ domicilié à *Morrens* _____*Célibataire* _____né à *Morrens le neuf février* _____ mil huit cent *quatre vingt un*fils de *Henri Albert Borgeaud* _____et de *Mariée Vez sa femme, domiciliés à Morrens* _____2^o *Reymond Bertha Henriette Ménagère* _____de *Prétigny, l'Abbaye et du Chemin* domiciliée à *Prétigny* _____*Célibataire* _____née à *Prétigny sur Morrens le vingt six janvier* _____ mil huit cent *quatre vingt un*fille de *Samuel Vincent Reymond* _____et de *Caroline née Chatelan, domiciliés à Prétigny* _____Les publications ont eu lieu à *Morrens, Prétigny, Le Sentier le*
dix-sept et Le Brassus et l'Abbaye le seize août mil neuf
Cent quatre : _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La naissance des fiancés époux
est transcrite à Vol: A I
Fol: 230 et 232.

Signatures des époux :

Louis Borgeaud
Bertha Borgeaud

Signatures des témoins :

M. Reymond & Vernand
*g^{re} Chamot Morrens*Communiqué : *à l'Etat Civil*
de l'Abbaye et du Sentier

L'officier de l'état civil :

Lefebvre

N^o 13
Bavaud et Gillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt septembre mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bavaud Antoine Cyprien Cultivateur

de Bottens domicilié à Bottens

Célibataire

né à Bottens le vingt cinq décembre mil huit cent soixante deux

fil des défunts Jean Baptiste Bavaud

et de Marie Lucie Josephine née Bavaud

2^o Gillet Louise Laurence domestique

de Genève domiciliée à Poliez le Grand

Célibataire

née à aux Eaux Vives le douze février mil huit cent septante sept

filles de Jean François Gabriel Gillet décédé

et de Louise Melanie née Pinaud domiciliée au Polib Sacconnex

Les publications ont eu lieu à Bottens et Poliez le Grand le trois et
à Genève le cinq septembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'extrait de naissance de l'épouse
celle de l'époux est transcrite à Vol I
fol 296 N 897 (paroisse de Bottens)

Communiqué : à l'Etat Civil
de Genève

Signatures des époux :

Cyprien Bavaud
Laurence Bavaud

Signatures des témoins :

Mathieu Engechamp, régent à Bottens
Constant Bavaud à Bottens

L'officier de l'état civil :

L'Officier

N° 14

Bavaud et Longchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bavaud Joseph Julian agriculteur

de Bottens domicilié à Heitewyl

Célibataire

né à Heitewyl le six novembre mil huit cent quatre vingt

fils de Jean Dominique Bavaud

et de Maria Anna née Bertschy

2° Longchamp Marie Helène ménagère

de Bottens domiciliée à Bottens

Célibataire

née à Vieix Bottens le vingt cinq février mil huit cent septante neuf

fille de François Constantin Longchamp

et de Françoise Melanie née Bavaud

Les publications ont eu lieu à Bottens le vingt quatre et Düdingen (Quin) le trente septembre mil huit cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébrer le mariage à Bottens délivrée par l'officier d'état civil de Düdingen (Quin)

Signatures des époux :

Jules Bavaud

Helène Bavaud

Signatures des témoins :

Joseph Longchamp
Bottens

Longchamp Maurice Bottens

L'officier de l'état civil :

L'officier

Communiqué : à l'état civil de Quin

N° 15

Chamot et Diserens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinq novembre* mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chamot Jules* *agriculteur*

de *Morrens* domicilié à *Morrens*

veuf de Hélène Bourgeaud dès le trente un août mil huit cent cinquante huit

né à *Morrens le cinq juin* mil huit cent *soixante neuf*

fils de *Jean Samuel Chamot*

et de *Jean Jenny née Viet*

2° *Diserens Marie* *Cuisinière*

de *Lutry* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Servion le quinze avrie* mil huit cent *soixante huit*

fille de *Louise Françoise Diserens au Chalet à Gobet sur Lausanne*

~~et de~~

Les publications ont eu lieu à *Morrens le vingt un et Lausanne et Lutry le vingt deux octobre mil neuf cent quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte de naissance de la fiancée
L'acte de mariage du fiancé et l'acte de décès de sa femme Hélène née Bourgeaud

Communiqué : à l'Etat-Civil de
Lausanne et de Lutry

Signatures des époux :

Jules Chamot
Marie Chamot

Signatures des témoins :

Alfred Wüthschleger à Morrens
J. Chamot à Morrens

L'officier de l'état civil :

M. Métray

Nu à 26. XII. 1904.
Le Prêtre
M. Miville

N° 16

Chuillard et Laurent

Aujourd'hui dix décembre mil huit cent quatre-vingt

neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Chuillard-Louis Ernest agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Froideville domicilié à Démoret

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Serrières (Neuchâtel) le douze octobre mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fils de François Chuillard décédé

domicile des parents:

et de Julie née Estoppey, domiciliée à Démoret

Nom et profession de l'épouse:

2° Laurent Julie Coudreuse

Lieu d'origine et de domicile:

de Fey domiciliée à Froideville

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Savigny le vingt trois février mil huit cent septante six

Noms, profession et

fille de Georges Laurent

domicile des parents:

et de Adèle née Gavin, agriculteurs à Savigny

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Froideville et à Fey le douze et à Démoret le treize novembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'autorisation de célébrer le mariage à Bottens délivrée par l'officier de l'état civil de Mollondin

Signatures des époux:

Ernest Chuillard
Julie Chuillard

Signatures des témoins:

William. Chuillard. Démoret
Louis Laurent Savigny

Communiqué: à l'état civil de

Mollondin et de Fey

L'officier de l'état civil:

L. Meunier

N° 15
Mermoud A. Sanchaud

Aujourd'hui *trente décembre* mil ~~huit cent quatre-vingt-~~

Neuf Cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Mermoud Auguste* *agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Poliz le Grand* domicilié à *Poliz le Grand*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Poliz le Grand le dix huit septembre* mil huit cent *quatre vingt trois*

Noms, profession et

fils de *feu Louis Auguste Mermoud*

domicile des parents :

et de *feue Rosine veuve Mettraux sa femme*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Sanchaud Julie* *Ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Poliz le Grand* domiciliée à *Poliz le Grand*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Poliz le Grand le onze décembre* mil huit cent *quatre vingt six*

Noms, profession et

fille de *François Frédéric dit Fritz Sanchaud, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Elise veuve Menetrey sa femme, les deux à Poliz le Grand*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Poliz le Grand le quatre décembre*

Mil neuf Cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*La naissance des époux est transcrite
à Vol. I fol 346 et Vol. II fol 27*

Signatures des époux :

Auguste Mermoud
Julie Mermoud

Signatures des témoins :

Aimé Gaut Bottons
St Jean Bottons

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

Menetrey

N° _____

Aujourd'hui _____

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Le numéro dix sept à la page soixante-neuf est

Lieu d'origine et de domicile :

~~de~~ celui de la dernière inscription faite domicilié dans l'année mil huit cent

Etat civil :

quatre, les deux doubles du présent registre sont conformes ce que nous certifions ce trente-un décembre mil huit cent quatre à huit heures du soir

Lieu et date de la naissance :

né à _____

mil huit cent

L'officier de l'état civil
L. Menétray

Noms, profession et

fil(s) de _____

domicile des parents :

et de _____

Nom et profession de l'épouse :

2° _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____

domiciliée à _____

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à _____

mil huit cent _____

Noms, profession et

fil(le) de _____

domicile des parents :

et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1

Ezaut & Guignard

Aujourd'hui dix sept février _____ mil ~~huit cent quatre vingt~~

neuf cent cinq _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Ezaut Aimé* _____ *agriculteur* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bottens* _____ domicilié à *Bottens* _____

Etat civil :

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à *Bottens* le *treize septembre* mil huit cent *septante quatre*

Noms, profession et

fils de *Daniel Ezaut agriculteur* _____

domicile des parents :

et de *Jenny née Guignard sa femme, domiciliés à Bottens* _____

Nom et profession de l'épouse :

2° *Guignard Lucie* _____ *Minagère* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *L'Abbaye Aude Bottens* _____ domiciliée à *Bottens* _____

Etat civil :

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née aux *Erones rière Bottens* le *vingt un Octobre* mil huit cent *quatre vingt deux*

Noms, profession et

fille de *Jules Victor Samuel Guignard agriculteur* _____

domicile des parents :

et de *Marie née Delessert sa femme, domiciliés à Bottens* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bottens* le *vingt sept* et à *L'Abbaye*
le *vingt huit janvier* mil *neuf cent cinq* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La naissance du fiancé est transcri-
te au registre 2 fol: 84 paroisse de Fribourg
Celle de la fiancée - Vol: A 1 fol 309

Signatures des époux :

Aimé Ezaut
Lucie Ezaut.

Signatures des témoins :

Guignard Henri à Bottens
Ezaut Aimé Bottens

Communiqué: à l'Etat Civil
de *L'Abbaye*

L'officier de l'état civil :

L. Mézières

N^o 2

Veyre & Fache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mars mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Veyre Victor notaire

de Chapelles domicilié à Echallens

veuf de Ida née Bovet des le vingt sept janvier mil neuf cent quatre

né à Chapelles le vingt quatre septembre mil huit cent soixante six

fils de Georges François Veyre agriculteur à Chapelles

et de défunte Nancy née Frod'hom sa femme

2^o Fache Marie sans profession

de Epalinges domiciliée à Echallens

Celibataire

née à Suquens le douze décembre mil huit cent septante quatre

fille des défunts Charles Louis Fache

et de Elise née Besson

Les publications ont eu lieu à Echallens le quatorze, Epalinges le quinze
à Chapelles le seize février mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébrer le
mariage à Bottens délivrée par
l'officier de l'état civil de Echallens.

Communiqué : à l'état civil de

Echallens, St Cerguesch Epalinges

Signatures des époux :

Veyre

Marie Veyre.

Signatures des témoins :

Auguste Schallens

Fache Echallens

L'officier de l'état civil :

L'officier

N° 3

Dégy & Vanev

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mars mil huit cent quatre-vingt
neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dégy Jules* agriculteur

de Cugy domicilié à Cugy

Célibataire

né à Cugy

né le trente mars mil huit cent septante six

fils de feu Louis Philippe Dégy

et de Julie Vanev sa veuve à Cugy

2° *Vanev Anna ménagère*

de Cugy domiciliée à Cugy

Célibataire

née à Cugy le douze octobre mil huit cent quatre vingt un

filles de feu Eugène Constant Vanev

et de Jenny Vanev sa veuve à Cugy

Les publications ont eu lieu à Cugy le cinq février mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*L'extrait de naissance de l'époux
La naissance de l'épouse est transcrite
à Vol AI fol: 268*

Communiqué :

Signatures des époux :

*Jules Dégy
Anna Dégy*

Signatures des témoins :

*Maurice Kennard Cugy
St-Joseph Bottero*

L'officier de l'état civil :

L. Heuveling

N° 4

Martin & Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre mars* mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Martin Jules* agriculteur

de *Froiderville* domicilié à *Froiderville*

Célibataire

né à *Froiderville le dix novembre* mil huit cent *septante un*

fils des *défunts Jean Francois Martin*

et de *Fanny née Delisle sa femme*

2° *Martin Elise* *Minagère*

de *Froiderville* domiciliée à *Froiderville*

Célibataire

née à *Froiderville le vingt neuf juin* mil huit cent *soixante dix sept*

fille de *Jean Louis Martin*

et de *Marie Rouine née Recordon sa femme, agriculteurs à Froiderville*

Les publications ont eu lieu à *Froiderville le quatorze janvier*

mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte de naissance de l'époux
La naissance de l'épouse est transcrite
à Vol. A I fol 69 N 50

Communiqué :

Signatures des époux :

Jules Martin
Elise Martin

Signatures des témoins :

Martin à Froiderville
Delisle à Froiderville

L'officier de l'état civil :

L. Hennevey

N° 5
Bally et Janin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un mars _____ mil huit cent quatre vingt

neuf cent cinq _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bally Charles François _____ agriculteur _____

de Boussens _____ domicilié à Boussens _____

Célibataire _____

né à Boussens le premier mars _____ mil huit cent quatre vingt

de feu Victor Jules Bally _____

et de Marie Aline Badau sa femme à Boussens _____

2° Janin Hortense Anna sans profession _____

de Morrens _____ domiciliée à Morrens _____

Célibataire _____

née à Morrens le premier août _____ mil huit cent quatre vingt

de Jean Victor Janin agriculteur _____

et de Aline née Chatelan sa femme les deux à Morrens _____

Les publications ont eu lieu à Morrens le onze et à Boussens le
douze février mil neuf cent cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébrer le
mariage à Boussens, délivrée par l'officier
l'état civil de Sullens. _____

Communiqué : à l'état civil
de Sullens _____

Signatures des époux :

Charles Bally _____

Hortense Bally _____

Signatures des témoins :

Louis Borgeaud Morrens _____

Ida Borgeaud Morrens _____

L'officier de l'état civil :

L. Meunier _____

N° 6

Martin & Dupraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai mil huit cent quatre-vingt-neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Martin Casimir Henri* marichalde *Bréigny Saint Barthélemy* domicilié à *Bottens*Célibatairené à *St. Barthélemy* le treize décembre mil huit cent soixante dix-neuffils de *Henri Emile Martin, Cordonnier à Bréigny St. Barthélemy*et de *Marie Clémentine née Martin sa femme décédée*2° *Dupraz Marie Louise* Minagèrede *Bottens* domiciliée à *Bottens*Célibatairenée à *Bottens* le quinze novembre — mil huit cent quatre vingt trois —fille de *Chéodore Emile Dupraz agriculteur à Bottens*et de *Marie Alphonsine née Brouhy sa femme décédée*Les publications ont eu lieu à *Bottens et Bréigny St. Barthélemy*le vingt avril mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les extraits de naissance des fiancés

Signatures des époux :

*Martin Casimir**Martin Marie*

Signatures des témoins :

*Auguste Martin à Bottens**Natal Barraud à Bottens*

Communiqué : à l'Etat Civil

Y. Challenges

L'officier de l'état civil :

L. Manétrey

N^o J
Meylan et Thuillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf mai mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Meylan Henri Louis agriculteur
 de Bottens et du Lieu domicilié à Bottens
Célibataire

né à Chalabrière Bottens le vingt neuf novembre mil huit cent septante huit
 fils de Alfred Marie Lion Meylan agriculteur à Bottens
 et de Adèle Aimée née Exaud sa femme décédée
 2^o Thuillard Elise sans profession
 de Froideville domiciliée à Froideville
Célibataire

née à Froideville le seize octobre mil huit cent septante six
 fille de Jean François Thuillard agriculteur
 et de Françoise Marie née Delisle sa femme domiciliés à Froideville
 Les publications ont eu lieu à Bottens et Froideville le vingt huit
et au Lieu le vingt neuf avril mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La naissance des époux est transcri-
-te à Vol AI fol. 35 et 33

Signatures des époux :

Henri Meylan
Elise Meylan

Signatures des témoins :

Meylan, Lausanne
Louise Meylan Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil
du Lieu

L'officier de l'état civil :

L. Meissey

N° 8
 Meylan et Besson

Aujourd'hui vingt cinq mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 neuf cent cinq _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Meylan Edouard _____ agriculteur
 de Bottens et du Lieu _____ domicilié à Bottens _____
 Etat civil: Célibataire _____

né à Bottens le vingt neuf décembre mil huit cent septante sept
 fils de feu Jean Louis Meylan _____
 et de Rosine Elise née Meylan sa veuve à Bottens _____

2° Besson Marie Louise _____
 de Chapelle _____ domiciliée à Chapelle _____
 Etat civil: Célibataire _____

née à Chapelle le sept août _____ mil huit cent septante six
 fille de Victor Besson maréchal _____
 et de Julie Aline née Tache, domiciliés à Chapelle _____

Les publications ont eu lieu à Bottens le vingt huit, à Chapelle et
 au Lieu le vingt neuf avril mil huit cent cinq _____

Nom et profession de l'époux:
 Lieu d'origine et de domicile:
 Etat civil:
 Lieu et date de la naissance:
 Noms, profession et
 domicile des parents:
 Nom et profession de l'épouse:
 Lieu d'origine et de domicile:
 Etat civil:
 Lieu et date de la naissance:
 Noms, profession et
 domicile des parents:
 Date des publications:

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

<p>Pièces déposées:</p> <p>L'extrait de naissance de l'épouse L'extrait de naissance de l'époux et transcrit à registre A. I fol 43</p> <hr/> <p>Communiqué: à l'état civil du Lieu et de S^t Cierges</p>	<p>Signatures des époux:</p> <p>Edouard Meylan _____ Marie Meylan _____</p> <p>Signatures des témoins:</p> <p>Henri Meylan à Bottens Paul Guignard à Chapelle</p> <p>L'officier de l'état civil: L. Menièrey _____</p>
--	---

N^o 9
Bocion & Gindroz

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui six juin mil ~~huit cent quatre-vingt-~~
neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o Bocion Charles Louis agriculteur
de Bournens domicilié à Bournens
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Bournens le treize novembre mil huit cent septante quatre
fils de Jean Louis Bocion agriculteur à Bournens
et de Louise Sophie Aquet sa femme décédée

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2^o Gindroz Rosine Berthe ménagère
de Foliez Pittet et Bottens domiciliée à Foliez Pittet
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Foliez Pittet le vingt-neuf octobre mil huit cent quatre vingt un
fille de Jules François Gindroz agriculteur
et de Elise née Vanez sa femme, domiciliés à Foliez Pittet

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bournens, Bottens et Foliez Pittet
le treize mai mil-neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébrer le mariage
à Bottens délivrée par l'officier
d'état civil de Sullens

Signatures des époux :

Charles Bocion
Rosine Bocion

Signatures des témoins :

Gindroz Jules F. Pittet
Emile Dubauld Sullens

Communiqué : à l'état civil
de Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Menestre

N° 10

Martin & Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf juin* mil huit cent ~~quatre-vingt-~~
neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Martin Constant* agriculteur
de *Froidesville* domicilié à *Froidesville*
Etat civil : *Célibataire*

né à *Froidesville le trois Mars* mil huit cent *quatre vingt quatre*
fils des *defunts Pierre Louis Martin*
et de *Anna Susette née Chuard sa femme*
2° *Clerc Adeline* sans profession
de *Froidesville* domiciliée à *Froidesville avant Lausanne*
Etat civil : *Célibataire*

née à *Froidesville le neuf Mai* mil huit cent *quatre vingt six*
fille de *Jules Clerc ancien marichal* domicile *inconnu*
et de *Jeanette née Delisle sa femme* domiciliée à *Froidesville*
Les publications ont eu lieu à *Froidesville et à Lausanne le vingt-*
neuf Mai mil neuf cent Cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance
Le consentement de Jeanette Clerc
autorisant sa fille à contracter mariage

Communiqué : *à l'Etat Civil*
de Lausanne

Signatures des époux :

Constant Martin
Adeline Martin

Signatures des témoins :

Siméon Clerc Froidesville
Jules Clerc de Froidesville
à Sigle

L'officier de l'état civil :

L. Méneray

N^o 11
 Martin et Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent cinq _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Martin Emile Jules* _____ *agriculteur*

de *Froidesville* _____ domicilié à *Froidesville* _____

Célibataire _____

né à *Moutherans le vingt deux juillet* mil huit cent *cinquante trois*

fils de *Jean Jacob Benjamin Martin* _____

et de *Jeanne Marie née Hennard sa veuve à Moutherans* _____

2^o *Chappuis née Bovard Elise ménagère* _____

de *Villette et Lutry* _____ domiciliée à *Froidesville* _____

veuve de Jean Isaac Chappuis dès le cinq mars mil neuf cent un

née à *Cully le six avril* _____ mil huit cent *quarante deux*

fille de *François Louis Bovard* _____

et de *Louise Françoise née Dumard, tous deux décédés* _____

Les publications ont eu lieu à *Froidesville le dix, à Villette cha Lutry*
le onze mai mil neuf cent cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage:

Pièces déposées :

Les extraits de naissance des époux
L'extrait de mariage de l'épouse
L'extrait de décès du mari de l'épouse

Signatures des époux :

Jules Martin

Elie Martin

Signatures des témoins :

Pierre Panchaud à Botterens

Marie Panchaud à Botterens.

L'officier de l'état civil :

L. Menétray

Communiqué : à l'officier
 de l'état civil de Lutry
 et de Cully.

N° 12

Tache et Mermoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juin mil ~~huit cent quatre-vingt-~~
~~neuf cent cinq~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tache Edouard maître à l'école secondaire
de Epalinges domicilié à Echallens.
Célibataire.

né à Lugnens, le huit octobre mil huit cent septante-six
fils de ~~de~~ défunts Charles Louis Tache
et de Elise née Besson.

2° Mermoud, Julie, Ida, sans profession,
de Toluy-le-Grand, domiciliée à Echallens.
Célibataire.

née à Toluy-le-Grand le deux septembre mil huit cent huitante-cinq
fille de défunt Auguste Mermoud
et de Louise, Julie, née Chaillot, sa veuve à Echallens.
Les publications ont eu lieu à Echallens le vingt-quatre,
Toluy-le-Grand le vingt-six et Epalinges le vingt-sept
mai mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébrer le mariage à Bottens, délivrée par l'officier d'état civil d'Echallens.

Signatures des époux :

E. Tache
Julie Mermoud

Signatures des témoins :

E. Mermoud, Costmay
E. Lemouchon, Reuber

Communiqué : à l'officier
d'état civil d'Echallens et
d'Epalinges.

L'officier de l'état civil :

L. Meritroy

N° 13

Bettex & Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf juillet _____ mil huit cent quatre vingt

neuf cent cinq _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bettex Alfred* _____ agriculteur _____

de *Combremont le Petit* _____ domicilié à *Dommarhin* _____

veuf en premières noces de *Fany* née *Curchod* des le quatre mars
mil neuf cent deux _____

né à *Combremont le Petit* le vingt huit septembre mil huit cent cinquante deux _____

fils de s défunts *Abram Louis Bettex* _____

et de *Marianne* née *Addor la Gemme* _____

2° *Rod* née *Widmann Marie Louise* ménagère _____

de *Feney le Forat* _____ domiciliée à *Dommarhin*, avant à *Naz*

veuve en premières noces de *Jean Francois Rod* des le vingt cinq juillet
mil neuf cent deux _____

née à *La Chaussée du Milieu* le vingt six octobre mil huit cent quarante neuf _____

fille de *Albertine Widmann* décédée _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Dommarhin, Feney le Forat, Naz* le
dix huit et *Combremont le Petit* le dix neuf juin mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de mariage
Les extraits de décès de leurs conjoints
L'extrait de naissance de l'épouse

Signatures des époux :

Alfred Bettex
Marie Bettex

Signatures des témoins :

Elie Dufour Dommarhin
Joseph Songchamps
Bottens

L'officier de l'état civil :

L. Menétray

Communiqué : à l'état civil de
Combremont. Cocelles. b. Forat
A Fey

N° 14

Cruchoin & Mathey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze août _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent cinq _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cruchoin Aimé _____ agriculteur _____

de Bercher _____ domicilié à Morrens _____

Célibataire _____

né à Vuarrens le quatre janvier mil huit cent soixante douze

fils de Jean David Cruchoin décédé _____

et de Adèle née Chatelan ménagère à Morrens _____

2° Mathey Clémence _____

de Brétigny sur Morrens _____ domiciliée à Brétigny _____

Célibataire _____

née à Brétigny le premier juin mil huit cent quatre vingt

fille de Louis Jacob Mathey _____

et de Jenny née Martin, agriculteurs à Brétigny _____

Les publications ont eu lieu à Morrens, Brétigny le quatorze et

à Bercher le quinze juillet mil neuf cent cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'extrait de naissance de l'époux
ainsi qu'une déclaration de la Municipalité de Bercher le reconnaissant bourgeois
La naissance de l'épouse est transcrite - Vol. A I fol 205

Communiqué : à l'état civil
de St-Cierges

Signatures des époux :

Aimé Cruchoin
Clémence Mathey

Signatures des témoins :

Emile Corbaz Brétigny/Morrens
Eugène Chatelan Brétigny/Morrens

L'officier de l'état civil :

L. Henrichy

N° 15

Wadem & Herrmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf septembre* _____ mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent cinq _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Wadem Gottfried Louis* _____ *agriculteur* _____
de *Wahlern (Berne)* _____ domicilié à *Soliez Fittet* _____
Célibataire _____

né à *Renens le trois novembre* _____ mil huit cent *septante-un* _____
fils de *Gottlieb Wadem agriculteur* _____
et de *Barbara née Zahud sa femme* _____

2° *Herrmann Frieda* _____ *Cuisinière* _____
de *Grimoens le Jux* _____ domiciliée à *Lausanne Les Bourrettes* _____
Célibataire _____

née à *Gessenay le quatre juillet* mil huit cent *quatre vingt deux* _____
fille de *Jean Herrmann agriculteur à Lausanne* _____
et de *Maria née Romang décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Wahlern, Grimoens le Jux et Lausanne*
le deux et Soliez Fittet le trois septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

Louis Wadem
Frieda Wadem

Signatures des témoins :

Jean Wadem à Grenchen. Meyer
Marie Wadem à Soliez-Fittet.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Schwarzenburg, Echallens et Lausanne

L'officier de l'état civil :

L. Métrévy

N° 16

Aujourd'hui vingt sept octobre mil ~~huit~~ cent quatre vingt

Jaton et Thibaud

neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Jaton Marc agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Tenay-le-Forat domicilié à Bottens

Etat civil:

veuf en premières noces de Emma nie Gonin dès le vingt sept septembre mil neuf cent

Lieu et date de la naissance:

né à Boandourrière Bottens le dix huit septembre mil huit cent Cinquante sept

Noms, profession et

filis de Jean François Jaton

domicile des parents:

et de Julie nie Weylan tous deux décédés

Nom et profession de l'épouse:

2° Thibaud Louise Albertine Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile:

de Concise domiciliée à Echallens

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Concise le onze novembre mil huit cent soixante quatre

Noms, profession et

fille de Jean Pierre Thibaud

domicile des parents:

et de Louise Françoise Albertine nie Bonnet, tous deux décédés

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Echallens le huit, à Bottens Tenay le Forat à Concise le neuf septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'extrait de mariage en 1^{re} noces de l'époux
de décès de sa femme
de naissance de l'épouse
L'acte de consentement au mariage

Signatures des époux:

M. Jaton
L. Thibaud Jaton

Signatures des témoins:

C. Thibaud à Echallens
G. Thibaud à Tenay-le-Grand

Communiqué: à l'Etat Civil de
Concise le Forat Concise et Echallens

L'officier de l'état civil:

L. Menisseg

N° 17

Dufour et Chatelan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit novembre mil huit cent quatre vingt neuf Cent Cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dufour Gustave Emile agriculteur de ~~Spokaubien~~ ~~Chardonnay~~ ~~Dommartin~~ ~~et Villars Mendras~~ domicilié à Dommartin Célibataire

né à Dommartin le vingt trois septembre mil huit cent septante six fils de Pierre François Dufour et de Elise née Charrière, agriculteurs à Dommartin

2° Chatelan Clara Clémence ménagère de Brétigny sur Morrens domiciliée à Brétigny Célibataire

née à Brétigny le premier janvier mil huit cent quatre vingt deux fille de Eugène Chatelan et de Susanne Jenny née Mathey agriculteurs à Brétigny

Les publications ont eu lieu à Dommartin et Brétigny le vingt six et à Spokaubien Chardonnay et Villars Mendras le vingt huit octobre mil neuf Cent Cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La naissance des fiancés est transcritte à M.A.I fol 32 et 276

Signatures des époux :

Gustave Dufour
Clara Dufour

Signatures des témoins :

Dufour Emile Renous Gère
Eug. Chatelan Brétigny sur Morrens

Communiqué : à l'Etat Civil de S^{te} Cierges

L'officier de l'état civil :

L. Menétray

N° 18

Godel et Tanchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf novembre mil huit cent quatre vingt

neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Godel Didier Jacques agriculteur

de Dombidier (Fribourg) domicilié à Bottens

veuf de Marie Josephine née Tanchaud des le premier
janvier mil neuf cent cinq

né à Dombidier le douze février mil huit cent soixante cinq

fils de François Xavier Godel menuisier à Estavayer

et de Marie Célestine née Duc sa femme

2° Tanchaud Victorine ménagère

de Poliez le Grand domiciliée à Poliez le Grand

Célibataire

née à Poliez le Grand le cinq mars mil huit cent soixante sept

fille de feu François Dominique Tanchaud

et de Aima Angélique née Longchamp à Poliez le Grand

Les publications ont eu lieu à Bottens et Poliez le Grand le dix et

à Dombidier le quatorze novembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'extrait de naissance de l'épouse

Le premier mariage de l'époux est
transcrit à VAI fol 365

Le décès de la femme de l'époux à VAI

fol 147

Communiqué : à l'état civil

de Dombidier

Signatures des époux :

Godel Didier
Godel Victorine

Signatures des témoins :

Mathieu Longchamp, régent à Bottens
Stanislas Joran à Bottens

L'officier de l'état civil :

L. Menétrey

N° 14

Verboux et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit decembre* mil ~~huit cent quatre vingt~~

neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Verboux Louis Emile* *boulangier*

de *Taudex* domicilié à *Froidville*

veuf de Adèle Jenny née Mathey dès le vingt avril mil neuf cent cinq

né à *Ouchy* le *dix huit janvier* mil huit cent *septante un*

fil des *défunts Jean Louis Verboux*

et de *Fanchette née Guex sa femme*

2° *Martin Marie Alice* *ménagère*

de *Froidville* domiciliée à *Froidville*

Célibataire

née à *Mont sur Saubonne* le *seize juillet* mil huit cent *quatre vingt cinq*

fille de *Constant Martin*

et de *Marie née Nancy - agriculteur à Froidville*

Les publications ont eu lieu à *Froidville et à Taudex* le *onze novembre* mil *neuf cent cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'extrait de naissance de l'épouse
Le mariage de l'époux est transcrit à
Vol A I fol 384
Le décès de la femme de l'époux à
Vol A IV fol 162

Communiqué : *à l'état civil*
de Pully

Signatures des époux :

Louis Verboux
Marie Verboux

Signatures des témoins :

Julien Martin Froidville
Ch. Chuard Froidville

L'officier de l'état civil :

Silvener

N° 20

Delisle Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze décembre* mil ~~huit cent quatre-vingt-~~
neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Delisle Henri* employé de Commerce

de *Froiderville* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Froiderville le trois mai* mil huit cent *septante-un*

fils de *Frédéric Delisle décédé*

et de *Marie Delisle sa veuve à Froiderville*

2° *Martin Léa Julie* ménagère

de *Froiderville* domiciliée à *Froiderville*

Célibataire

née à *Froiderville le dix octobre* mil huit cent *septante huit*

fille de *Louis Martin décédé*

et de *Félicie née Guex femme de Jean Thuillard*

Les publications ont eu lieu à *Froiderville et à Lausanne le*
vingt cinq novembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébrer le
mariage à Bottens délivrée par
l'officier d'Etat Civil de Lausanne

Communiqué : *à l'Etat civil*
de Lausanne

Signatures des époux :

Henri Delisle

Léa Delisle

Signatures des témoins :

Louis Thuillard

Froiderville

Julie Martin Froiderville

L'officier de l'état civil :

L. Menétrey

N° 21

Vaney et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize décembre* mil huit cent quatre vingt

neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vaney Robert Charles* agriculteur

de *Cugy* domicilié à *Cugy*

Célibataire

né à *Cugy le vingt six mars* mil huit cent quatre vingt trois

fils de *Jean Louis Vaney*

et de *Emma née Borgeaud*

2° *Martin Léa Marie*

de *Froidville* domiciliée à *Montherond Laussanne*

Célibataire

née à *Montherond le 9 septembre* mil huit cent quatre vingt sept

fille de *Auguste Martin agriculteur à Montherond*

et de *Jenny née Raymond sa femme décédée*

Les publications ont eu lieu à *Cugy et Froidville le vingt quatre et Laussanne le vingt cinq novembre mil neuf cent cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance
L'autorisation de l'épouse à
Contracter mariage

Signatures des époux :

Robert Vaney
Marie Vaney

Signatures des témoins :

Léon Martin Montherond
Rose Martin Laussanne

Communiqué : *à l'état civil*
de Laussanne

L'officier de l'état civil :

L. Benébois

N° 22

Chamot et Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize décembre* mil huit cent ~~quatre~~ vingt-*neuf Cent Cinq* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Chamot Louis Emile* — *agriculteur*de *Morrens* domicilié à *Morrens*Etat civil : *Célibataire*

né à *Morrens le huit Mars* mil huit cent *Septante Cinq*fils de *s défunts Emile Chamot*et de *Suzanne Henriette Emilie née Chamot*2° *Borgeaud Marie* — *Couturière*de *Morrens* domiciliée à *Morrens*Etat civil : *Célibataire*née à *St Lutz le dix neuf novembre* mil huit cent *Septante six*fille de *François Borgeaud*et de *Pauline Louise née Favrot agriculteurs à Morrens*Les publications ont eu lieu à *Morrens le trois novembre**Mil neuf Cent Cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte de naissance de l'épouse
La naissance de l'époux est
transcrite à Vol. ancien fol 3

Communiqué : _____

Signatures des époux :

*Chamot**Marie Chamot*

Signatures des témoins :

Ernest Borgeaud Morrens
H. Fortin Botten

L'officier de l'état civil :

L. Menérey

N° _____

Aujourd'hui _____

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Le numéro vingt deux à la page nonante deux est celui de la*

Lieu d'origine et de domicile :

de dernière inscription faite dans l'année mil huit cent cinquante, les deux

Etat civil :

doubles du présent registre sont conformes ce que nous certifions ce trente un

décembre mil huit cent cinquante à huit heures du soir

Lieu et date de la naissance :

né à _____

mil huit cent _____

L'officier de l'état civil

Noms, profession et

fils de _____



L. Hébert

domicile des parents :

et de _____

Nom et profession de l'épouse :

2° _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____

domiciliée à _____

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à _____

mil huit cent _____

Noms, profession et

fille de _____

domicile des parents :

et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

N^o 1*Chevalley et Blanc*

Nom et profession de l'époux:

1^o *Chevalley Constant Emile* agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de *Morrens* domicilié à *Bournens*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Morrens le dix huit juillet* mil huit cent *quatre vingt trois*

Noms, profession et

fils de *Charles Louis Chevalley*

domicile des parents:

et de *Adèle Françoise née Delisle, tous deux décédés*

Nom et profession de l'épouse:

2^o *Blanc Augustine* lingère

Lieu d'origine et de domicile:

de *Lausanne* domiciliée à *Morrens*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Lausanne le neuf janvier* mil huit cent *quatre vingt cinq*

Noms, profession et

fille de *Auguste Blanc*

domicile des parents:

et de *Jenny née Delisle, tous deux décédés*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Morrens le dix sept, Bournens le dix huit*
et Lausanne le vingt sept février mil-neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'autorisation de célébrer le
mariage à Bournens délivrée par
l'officier de l'Etat Civil de Sullens

Communiqué: à l'Etat Civil

de *Sullens à Lausanne*

Signatures des époux:

Constant Chevalley
Augustine Chevalley

Signatures des témoins:

Louis Spindel Chapuiset
Allysse Baudet Hugnières

L'officier de l'état civil:

L. Lenérey

N° 2

Clerc et Besse née Monachon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize mars* mil huit cent quatre vingt-
neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Clerc Henri* *agriculteur*

de *Froiderville* domicilié à *Froiderville*

Célibataire

né à *Froiderville le treize avril* mil huit cent *soixante deux*

fils de *Jacques Henri Clerc*

et de *Marie Susette née Clerc* tous deux *décédés*

2° *Besse née Monachon Julie Elise*

de *L'Abergement et des Clés* domiciliée à *Froiderville*

veuve de Jacques Auguste Jules Besse *décédé le vingt quatre septembre*
mil-neuf cent trois

née à *Possens le onze novembre* mil huit cent *soixante*

fille de *Jean Louis Monachon*

et de *Jeanne Louise Guex* tous deux *décédés*

Les publications ont eu lieu à *Froiderville le onze, L'Abergement et des Clés*
le deux février mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
Acte de mariage de l'épouse
Acte de décès de Jacques Aug^{ts} Jules Besse
mari de l'épouse

Communiqué : à l'état civil
de *Romainvotier et de*
Signerolles

Signatures des époux :

Henri Clerc
Julie Clerc

Signatures des témoins :

Ch. Thuillard
Louis Thuillard

L'officier de l'état civil :

L. Menétrey

N° 3

Guignard & Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six avril* mil ~~huit cent quatre vingt~~

neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Guignard Henri Gustave* agriculteur

de *Bottens et de L'Abbaye* domicilié à *Bottens*

Célibataire

né à *Bottens le quinze février* mil huit cent *septante quatre*

fils de *Jules Victor Samuel Guignard*

et de *Marie née Delebert sa femme* les deux à *Bottens*

2° *Martin Elisa* ménagère

de *Froidewille* domiciliée à *Froidewille*

Célibataire

née à *Froidewille le vingt deux juillet* mil huit cent *quatre vingt trois*

fille de *Jean François Martin* agriculteur

et de *Louise née Vittor sa femme* les deux à *Froidewille*

Les publications ont eu lieu à *Bottens et Froidewille le neuf l'Abbaye*
le dix mars mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte de naissance de l'époux
La naissance de l'épouse est transcrite
à Vol. A.T. fol 339

Signatures des époux :

Guignard Henri Gustave
Elisa Guignard, née Martin

Signatures des témoins :

H. Gailllet Percy L. Jorab
H. Loub à Bottens

Communiqué : *à l'Etat civil*
de l'Abbaye

L'officier de l'état civil :

L. Menébay

N° 4
Favre & Rothen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un avril mil ~~huit cent quatre-vingt-~~

neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre Jules maçon

de Bavois domicilié à Morrens

Célibataire

né à Morrens le six février mil huit cent quatre vingt deux

fil de Henri Jules Favre maçon

et de Henriette Julie née Lavanchy à Morrens

2° Rothen Alice ménagère

de Guggisberg domiciliée à Cugy

Célibataire

née à Montreuil Hautsant le vingt huit mars mil huit cent quatre vingt trois

fille de Adèle Rothen, femme

de Pierre Emile Bovey

Les publications ont eu lieu à Morrens et Cugy le vingt huit Bavois le vingt-
neuf et Guggisberg le trente mars mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte de naissance de l'épouse
La naissance de l'époux est transcrit
à Vol: AT fol: 281.

Signatures des époux :

Jules Favre
Alice Favre

Signatures des témoins :

Lina Bourgeaud Morrens
Alois Bovey Cugy

Communiqué : à l'état civil

de Chavornay et Guggisberg

L'officier de l'état civil :

Ursberg

N° 5

Hennebergues et Ecoffey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt quatre avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent six _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Hennebergues François Maurice* _____ *agriculteur* _____

de *Guggisberg* _____ domicilié à *Bottens* _____

Célibataire _____

né à *Bottens le vingt quatre mai* _____ mil huit cent *quatre vingt* _____

fils de *Mathieu Maurice Hennebergues* _____

et de *Josephine Victorine née Pöllin, tous deux décédés* _____

2° *Ecoffey Anna Josephine* _____ *Couturière* _____

de *Bottens* _____ domiciliée à *Bottens* _____

Célibataire _____

née à *Bottens le vingt quatre mars* _____ mil huit cent *soixante dix sept* _____

fille de *Jean Joseph Aloise Ecoffey* _____

et de *Victorine Henriette née Favre la veuve à Bottens* _____

Les publications ont eu lieu à *Bottens le six et à Guggisberg le sept* _____
avril mil neuf cent six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

La naissance des époux et transcrite
à Vol: A I fol: 54 et 204

Signatures des époux:

François Hennebergues
Anna Hennebergues

Signatures des témoins:

Joseph Ecoffey à Bottens
Joseph Hennebergues à Pölez-
le grand

L'officier de l'état civil:

M. E. S. S. S.

Communiqué: *à l'état civil*
à Guggisberg

En date du 17 août 1951, le
Département de Justice et Police
du canton de Vaud ordonne
la rectification de l'acte ins-
-crit ci contre, en ce sens que le
nom patronymique "Hennebergues"
soit orthographié "Hennebergues"
Police - le Grand le 21 août 1951
E. Spermoud
officier d'état civil



N° 6

Martin & Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept avril* mil huit cent ~~quatre vingt~~
neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Martin Jules Henri* agriculteur
de *Froidville* domicilié à *Froidville*
Célibataire

né à *Froidville le neuf mars* mil huit cent *quatre vingt*
fils de *Constant Martin*

et de *Marie née Vanez sa femme* ledoux à *Froidville*

2° *Martin Alice* ménagère
de *Froidville* domiciliée à *Froidville*
Célibataire

née à *Froidville le vingt huit octobre* mil huit cent *soixante dix neuf*
fille de *Jean Jean Martin*

et de *Henriette née Thuillard sa veuve* à *Froidville*

Les publications ont eu lieu à *Froidville le dix sept mars mil neuf cent six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

Jules Martin
Alice Martin

Signatures des témoins :

Louis Thuillard de Froidville
Louis Vebrey de Froidville

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

L. Métey

N° 7

Rime et Guisler

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt sept avril mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Rime Henri Francois Casimir agriculteur

de Gruyères domicilié à Poliez le Grand

Célibataire

né à Poliez le Grand le trois avril mil huit cent septante cinq

fils de Jean Francois Etienne Rime

et de Catherine Josephine Denise veuve Atlas sa veuve à Poliez le Grand

2° Guisler Marie Emile femme de Chambre

de Dompiere (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Trévandavaux le vingt un janvier mil huit cent quatre vingt un

fille de Julia Guisler femme

et de Alexis Benoud à Trévandavaux

Les publications ont eu lieu à Poliez le Grand le dix Gruyères et Dompiere le douze et Lausanne le quatorze avril mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Leurs actes de naissance

Signatures des époux:

Casimir Rime

Emilie Rime

Signatures des témoins:

David Bant

Stanislas Gross

Communiqué: à l'Etat Civil

de Gruyères, Dompiere et Lausanne

L'officier de l'état civil:

M. Mérey

N° 8

Nivelas et Nivelas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nivelas Marc Emilien agriculteur

de Folies Pittet domicilié à Folies Pittet

Célibataire

né à Folies Pittet le seize janvier mil huit cent septante six

fils de Flavie Antoine Nivelas

et de Marie née Carrard, domiciliés à Folies Pittet

2° Nivelas Marie Louise ménagère

de Folies Pittet domiciliée à Folies Pittet

Célibataire

née à Folies Pittet le vingt-cinq février mil huit cent septante sept

fille de feu François Albert Nivelas

et de Cécile Françoise née Tahud sa veuve à Folies Pittet

Les publications ont eu lieu à Folies Pittet le six avril mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

Nivelas Marc

Marie Nivelas

Signatures des témoins :

Flavie Nivelas

Stanislas Grand

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

L. Meunier

N^o 1
Perrin Michon

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt cinq mai mil huit cent ~~quatre-vingt-~~

neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Perrin Constant agriculteur

de Pailly domicilié à Pailly

Célibataire

né à Belmont sur Yseron le onze mai mil huit cent soixante trois

fils de Auguste Louis Perrin agriculteur à Pailly

et de Marie née Fauthey décédée

2^o Michon Amélie Jeanne ménagère

de Froidville domiciliée à Froidville

Célibataire

née à Froidville le vingt deux juin mil huit cent septante trois

fille de Jeu Jules Michon

et de Julie née Michon sa veuve à Froidville

Les publications ont eu lieu à Pailly et à Froidville le vingt quatre

avril mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'autorisation de célébrer le mariage
à Bottens délivrée par l'officier
d'état civil de Vuarrens

Communiqué: à l'Etat Civil
de Vuarrens

Signatures des époux:

Perrin Constant

Perrin Amélie

Signatures des témoins:

Aug. Meynard

Alois Michon

L'officier de l'état civil:

L. Meunier

N° 15
Ecoffey et Panchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit mai* mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ecoffey Joseph Claude* *agriculteur*

de *Bottens* domicilié à *Bottens*

Célibataire

né à *Bottens le trois mars* mil huit cent *septante deux*

fils de *Jeu Joseph Louis Ecoffey*

et de *Victorine Henriette née Jaire sa veuve à Bottens*

2° *Panchaud Louise Marie* *modeste*

de *Bottens* domiciliée à *Bottens*

Célibataire

née à *Bottens le treize mars* mil huit cent *quatre vingt un*

fille de *Henri Francois Carrier Panchaud*

et de *Marie Antoinette Philomène née Panchaud agriculteur à Bottens*

Les publications ont eu lieu à *Bottens le treize mai mil neuf cent six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte de naissance de l'époux
La naissance de l'épouse est transcrite
à Vol. A I fol 236.

Communiqué :

Signatures des époux :

Joseph Ecoffey
Louise Ecoffey

Signatures des témoins :

Victor Panchaud
André Panchaud

L'officier de l'état civil :

L. Menétrey

N° 11
Hennard Desarzens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil huit cent quatre-vingt-neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hennard Edouard* agriculteur
 de *Cugy et Boulens* domicilié à *Cugy*
Célibataire

né à *Cugy le vingt deux septembre* mil huit cent *septante quatre*
 fils de *Jean Louis Hennard*
 et de *Jenny née Vaney sa veuve à Cugy*
 2° *Desarzens Ida Louise* ménagère
 de *Sarzens* domiciliée à *Sugnens*
Célibataire

née à *Sugnens le douze janvier* mil huit cent *quatre vingt sept*
 fille de *Jean Louis Desarzens*
 et de *Jenny Louise née Debébat agriculteurs à Sugnens*
 Les publications ont eu lieu à *Cugy et Sugnens le dix sept Boulens*
et Sarzens le dix huit mai mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance
L'acte de Consentement au mariage

Signatures des époux :

Edouard Hennard
Ida Hennard

Signatures des témoins :

Jules Guindroz Poliz. Pittel
E. Desarzens Sugnens.

Communiqué : *à l'Étatsville*
de Fey St-Cierges et
Lucens

L'officier de l'état civil :

L. Menièrez

N° 12

Menétray et Longchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *onze juin* mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Menétray Emmanuel Emilien* *agriculteur*
de *Poliez le Grand* domicilié à *Bottens*
Célibataire

né à *Poliez le Grand le vingt quatre juillet* mil huit cent *soixante six*
fils de *Jean François Menétray*
et de *Marie Madelaine Augustine née Fauchaud la veuve à Poliez le Grand*

2° *Longchamp Marie Louise* *Couturière*
de *Bottens* domiciliée à *Bottens*
Célibataire

née à *Bottens le vingt cinq août* mil huit cent *quatre vingt deux*
fille de *Henri Joseph Vital Longchamp*
et de *Marie Cécile Philomène née Fauchaud, agriculteurs à Bottens*

Les publications ont eu lieu à *Poliez le Grand et à Bottens le vingt six*
Mai mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La naissance des fiancés est transcrite
à Vol. AI foli 23 et 301.

Communiqué :

Signatures des époux :

Emmanuel Menétray
Marie Menétray

Signatures des témoins :

Vital Longchamp
Dominique Menétray

L'officier de l'état civil :

L. Menétray

N° 13

Menétrey et Moor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent six _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Menétrey Ernest Charles — agriculteur —
de Poliez le Grand _____ domicilié à Poliez le Grand
Célibataire _____

né à Poliez le Grand le onze avril mil huit cent septante cinq

fils de feu François Menétrey _____

et de Adèle née Menétrey la veuve à Poliez le Grand

2° Moor Emma — maîtresse d'ouvrage —
de Vorderwald (Argovie) domiciliée à Vorderwald
Célibataire _____

née à Vorderwald le trente un juillet mil huit cent septante deux

fille de Kornélius Moor agriculteur _____

et de Elisabeth née Berch, à Vorderwald _____

Les publications ont eu lieu à Vorderwald le Cinq et Poliez le Grand
le six juillet mil neuf cent six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

Ernest Menétrey
Emma Menétrey

Signatures des témoins :

M. Jaton à Poliez le Grand
M. Moor à Poliez le Grand

Communiqué : à l'Etat civil
à Vorderwald

L'officier de l'état civil :

Menétrey

N° 14
Thuillard A. Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept juillet mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Thuillard Louis agriculteur

de Froiderville domicilié à Froiderville

Célibataire

né à Froiderville le vingt un juin mil huit cent septante quatre

fil de Jean François Thuillard agriculteur à Froiderville

et de Françoise Marie née Delisle décédée

2° Martin Julie Couturière

de Froiderville domiciliée à Froiderville

Célibataire

née à Froiderville le treize mai mil huit cent quatre vingt un

fille de feu Louis Martin

et de Félicie née Guet sa veuve à Froiderville

Les publications ont eu lieu à Froiderville le treize juillet

mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leur acte de naissance

Signatures des époux :

Louis Thuillard

Julie Thuillard.

Signatures des témoins :

M. J. Rod Lausanne

Lea Delisle Lausanne

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

Spentrey

N° 15

Mermoud & Panchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier septembre* mil huit cent quatre-vingt-*neuf cent six* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Mermoud Jules Henri* *Pierritte*de *Folies le Grand* domicilié à *Folies le Grand**Célibataire*né à *Folies le Grand le vingt avril* mil huit cent *soixante dix-neuf*fils de *feu Auguste Mermoud*et de *Fanny née Mermoud sa veuve à Folies le Grand*2° *Panchaud Lina Lucie* *Ménagère*de *Folies le Grand* domiciliée à *Folies le Grand**Célibataire*née à *Folies le Grand le quatre octobre* mil huit cent *quatre vingt cinq*fille de *François Frédéric dit Fritz Panchaud*et de *Elise née Benétrey, agriculteurs à Folies le Grand*Les publications ont eu lieu à *Folies le Grand le quatorze août**mil neuf cent six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*La naissance des époux est transcrits
à Vol I fol: 151 et Vol II fol: 28*

Communiqué :

Signatures des époux :

Jules Mermoud
Lucie Mermoud

Signatures des témoins :

Emile Mermoud à Folies-le-Grand
Rosa Mermoud

L'officier de l'état civil :

L. Benétrey

N° 16

Viret et Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six octobre mil huit cent quatre vingt-

neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Viret Aimé Alfred agriculteur

de Villars Ciercelin domicilié à Villars Ciercelin

Célibataire

né à Thier Fittot le trente septembre mil huit cent quatre vingt-

fil de Jean François Viret maréchal à Villars Ciercelin

et de José Rosine née Cassard sa femme

2° Jordan Mathilde Fanny ménagère

de Rueyres et de Bouleus domiciliée à Dommarhin

Célibataire

née à Dommarhin le douze mars mil huit cent quatre vingt sept

fille de Héli Louis Jordan

et de Fanny née Recordon, subrogées à Dommarhin

Les publications ont eu lieu à Villars Ciercelin et Dommarhin le dix neuf et à Rueyres et Bouleus le vingt septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte de naissance de l'époux

La naissance de l'épouse est transcrit

à Vol. 42 fol 87

L'autorisation du père de l'épouse

Signatures des époux :

Viret Aimé Alfred

Mathilde Viret

Signatures des témoins :

Viret Daniel

Viret Aline

Communiqué : à l'état civil

de Fey et St-Cierges

L'officier de l'état civil :

M. Guérol

Le Tribunal du district de Moudon, par jugement rendu en date du 9 juillet 1925 et exécutoire le 8 octobre 1925, a prononcé la dissolution par le divorce du mariage incestueux. - Le Tribunal a prononcé le divorce en application de l'art 134 du C. C. J. désigné la femme comme épouse coupable et a fixé à 3 ans le délai pendant lequel elle ne pourra se remarquer. Inscrit le 30 octobre 1925 L'officier de l'état civil J. Normand

N° 17
Dufour et Chatelan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept octobre* mil huit cent ~~quatre-vingt~~
neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dufour Emile* Charpentier
 de *Montaubion Chardonney, Dommartheu et Villars Mondras* domicilié à *Suquens*
 Célibataire

né à *Montaubion Chardonney* le *seize septembre* mil huit cent *septante huit*

fils de *Louis Dufour*

et de *Fanny née Gattabin, agriculteurs à Montaubion*

2° *Chatelan Hélène Jenny* Infirmière

de *Bréhigny sus Morrens* domiciliée à *Bréhigny*

Célibataire

née à *Bréhigny* le *sept juillet* mil huit cent *quatre vingt un*

fille de *Constant Chatelan*

et de *Emilie née Matthey, agriculteurs à Bréhigny*

Les publications ont eu lieu à *Bréhigny et Dommartheu* le *premier*, à
Suquens le *deux* et à *Montaubion Chardonney et Villars Mondras*
 le *trois octobre* mil *neuf cent six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*L'autorisation de célébrer
 le mariage délivrée par
 l'officier de l'état civil de Fez*

Communiqué : à l'état civil
de Fez et St-Cierges

Signatures des époux :

Emile Dufour
Hélène Dufour

Signatures des témoins :

Bestax *général* *Orenches*
Dufour *Gustave* *Dommartheu*

L'officier de l'état civil :

L. Mendrey

N° 18

Delisle & Vittor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf novembre* mil ~~huit cent quatre vingt~~

neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Delisle Eugène David* agriculteur

de *Froiderville* domicilié à *Froiderville*

Célibataire

né à *Froiderville le quatorze novembre* mil huit cent *quatre vingt*

fils de *François Delisle*

et de *Louise née Burnat, agriculteurs à Froiderville*

2° *Vittor Anna Susanne* ménagère

de *Froiderville* domiciliée à *Froiderville*

Célibataire

née à *Jurient le deux avril* mil huit cent *quatre vingt deux*

fille de *François Vittor ancien maréchal à Froiderville*

et de *Louise née Deluche sa femme décédée*

Les publications ont eu lieu à *Froiderville le trente septembre*
mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

Eugène Delisle

Anna Delisle

Signatures des témoins :

Ch^e Thuillard

y: Burnat.

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

M. Guéret

L'officier de l'état civil

L. Penétre

Le numero dix huit à la page cent onze est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent six Les deux doubles sont conformes ce que nous certifions Ce trente un décembre mil neuf cent six à huit heures du soir



*N° 5 - Collé. le Grand le 28.11.06
J. Guéret
L. Penétre*

N° 1

Mermoud et George

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux février* mil huit cent ~~quatre vingt~~
neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mermoud Louis* agriculteur
de *Poliez le Grand* domicilié à *Poliez le Grand*
Célibataire

né à *Poliez le Grand le treize avril* mil huit cent *Cinquante neuf*
fils de *feu Daniel Mermoud*
et de *feu Louise née Mermoud*
2° *George Louise Emma* Ménagère
de *Vuibroye* domiciliée à *Poliez le Grand*
Célibataire

née à *Ropras le quinze octobre* mil huit cent *septante deux*
fille de *feu Daniel Frédéric George*
et de *feu Louise Françoise née Penderet*
Les publications ont eu lieu à *Poliez le Grand le trente un janvier*
et à Vibroye le premier février mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'extrait de naissance de l'épouse
La naissance de l'époux est transcrite à
M. I. paroisse de Poliez le Grand fol: 352

Communiqué : à l'Etat civil
D'Oron la Ville

Signatures des époux :

Louis Mermoud
Emma Mermoud

Signatures des témoins :

Ernest Mermoud à Poliez le Grand
Emma Mermoud

L'officier de l'état civil :

L. Mermoud

N° 2

Longchamp - Eltschinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze avril* mil ~~huit cent quatre vingt~~

neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Longchamp Henri Isidore* agriculteur

de *Malapalud* domicilié à *Malapalud*

Célibataire

né à *Malapalud le dix-neuf juillet* mil huit cent *septante deux*

fil des *défunts Louis Longchamp*

et de *Marie Josephine née Chambetta*

2° *Eltchinger Anna Theresia* ménagère

de *Heitenried (Gribourg)* domiciliée à *Heitenried*

Célibataire

née à *Heitenried le quinze mai* mil huit cent *quatre vingt huit*

fille de *défunte Anna Maria Eltschinger*

et de

Les publications ont eu lieu à *Malapalud le vingt-neuf mars et à Heitenried le premier avril* mil *neuf cent sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

L'autorisation de contracter mariage

délivrée par le tuteur de l'épouse

La demande de procéder à la publication

du mariage délivrée par l'épouse

Communiqué : à l'Etat civil

à *Heitenried*

Signatures des époux :

Longchamp Isidore

Longchamp Thérèse

Signatures des témoins :

Longchamp Francis Malapalud

Longchamp Josephine

L'officier de l'état civil :

Muehler

N° 3

Martin A. Echaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre mai* mil ~~huit cent quatre vingt-~~*neuf cent sept* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Martin Léon* agriculteurde *Froidesville* domicilié à *Prétigny sur Morrens**Célibataire*né à *Montberon Châleix* le *vingt-trois novembre* mil huit cent *quatre vingt cinq*fils de *Auguste Martin* agriculteuret de *Jenny* née *Reymond* sa femme *décédée*2° *Echaud Mory Adèle* Ménagèrede *Cugy* domiciliée à *Cugy**Célibataire*née à *Cugy* le *quinze juin* mil huit cent *quatre vingt huit*fille de *Jules Louis Echaud*et de *Eugénie* née *Taney* sa femme *agriculteurs à Cugy*Les publications ont eu lieu à *Froidesville, Prétigny et Cugy*le *treize avril* mil *neuf cent sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'extrait de Naissance de l'époux
L'autorisation de Contracter mariage
délivrée par le père de l'épouse
La naissance de l'épouse est transcritte
à Vol 2 fol 136 N 36.

Communiqué : _____

Signatures des époux :

*Léon Martin**Mory Martin*

Signatures des témoins :

*Maurice Hennard Cugy**Jules Hennard Cugy*

L'officier de l'état civil :

Menérey

N° 4
Ogney & Tenseyres

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai _____ mil huit cent quatre vingt-
neuf cent sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ogney René Eugène _____ instituteur _____

de Ormont Delrous _____ domicilié à Folles Tillet _____

Célibataire _____

né à Aigle le vingt huit juillet _____ mil huit cent quatre vingt deux _____

fils de Ogney François David _____ décédé _____

et de Louise Adèle née Dumouque, actuellement dame Tourse à Aigle _____

2° Tenseyres Aline Céline _____ sans profession _____

de Corcelles le Forat _____ domiciliée à Bottens _____

Célibataire _____

née à Bottens le dix neuf février _____ mil huit cent quatre vingt six _____

fille de Constant Louis Tenseyres _____

et de Fanny née Traut la femme agriculteur à Bottens _____

Les publications ont eu lieu à Folles Tillet et Bottens le dix neuf, à Corcelles
le Forat le vingt un et Ormont Delrous le vingt deux avril mil neuf cent sept
(1907.)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'extrait de naissance de l'époux
La naissance de l'épouse est transcrit
à Vol 2 fol 42 N 13 _____

Signatures des époux :

René Ogney
Céline Ogney

Signatures des témoins :

E. Lillaud not. à Bottens
M. Guich à Bottens

Communiqué : à l'état civil
de Ormont Delrous et de
Corcelles le Forat

L'officier de l'état civil :

L. Guiché

N° 5

Tahud et Tahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept mai mil huit cent quatre vingtneuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Tahud Jules François agriculteurde Bottent et Polier Pittet domicilié à Polier PittetCélibatairené à Polier Pittet le onze septembre mil huit cent soixante dix septfils de François Victorin Mathieu Tahudet de Anne Françoise née Grognon agriculteurs à Polier Pittet2° Tahud Lucie Françoise ménagèrede Polier Pittet domiciliée à Polier PittetCélibatairenée à Polier Pittet le vingt quatre septembre mil huit cent quatre vingt quatrefille de François Victor Tahud décédéet de Maria Louise née Grognon sa veuve à Polier PittetLes publications ont eu lieu à Polier Pittet et Bottent leonze mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La naissance des époux est transcrite
à Pol. A.I fol. 78 et 787

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Jules Tahud
Lucie Tahud

Signatures des témoins :

Mathieu Longchamp, instituteur à Bottent
E. Tahud instituteur Polier Pittet

L'officier de l'état civil :

L. Penetroy

N° 6

Aviolat & Giddey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Cinq juin* mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Aviolat Henri Emile* *Cultivateur*

de *Ormont Dessous* domicilié à *Poliez le Grand*

Célibataire

né à *Ormont Dessous le trente janvier* mil huit cent *soixante-onze*

fils de *Emma Aviolat*

et de _____

2° *Giddey Marie Louise* *Couturière*

de *Lutry et Grandvaux* domiciliée à *Poliez le Grand*

Célibataire

née à *Genevef / Grandvaux le cinq novembre* mil huit cent *quatre vingt deux*

fille de *François Samuel Giddey*

et de *Lydie née Chapuis sa femme, tous deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Poliez le Grand le six mai, Ormont Dessous et*
Grandvaux le dix sept et Lutry le dix huit mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

Emile Aviolat

Marie Aviolat

Signatures des témoins :

M. Menétray à Poliez le Grand
Marguerite Bonquet

Communiqué : à l'Etat Civil de

Ormont Dessous, Lutry et Grandvaux

L'officier de l'état civil :

L. Menétray

N^o *F*
Rey et Burnat

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *sept juin* mil huit cent ~~quatre-vingt-~~
neuf Cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Rey Gustave* Cultivateur
 de *Forêt sur Lucens* domicilié à *Froiderville*
 Célibataire

né à *Urbins le vingt quatre Mars* mil huit cent *septante sept*
 fils de *Louis Rey décédé*
 et de *Augustine née Burdet* à *Yverdon*
 2^o *Burnat Aline Jeanne* Ménagère
 de *Froiderville* domiciliée à *Froiderville*
 Célibataire

née à *Froiderville le vingt juillet* mil huit cent *quatre vingt six*
 fille de *Eugène Burnat*
 et de *Fanny née Tache agriculteurs* à *Froiderville*
 Les publications ont eu lieu à *Froiderville le neuf et Forêt le*
dix avril mil *neuf Cent sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'acte de naissance de l'époux
La naissance de l'épouse est trans-
crits à Vol A2 fol 58.

Communiqué: *à l'Etat Civil*
de Lucens

Signatures des époux:

Rey Gustave Burnat.
Rey Jeanne Burnat.

Signatures des témoins:

Alain Caut Bottens.
Emmanuel Dupraz Bottens.

L'officier de l'état civil:

L. Mue'tray

N° 3
 Jaton & Vermoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juin mil huit cent quatre-vingt-neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaton Ulysse Ami agriculteur

de Villars Mendras domicilié à Poliez le Grand

Célibataire

né à Boulenb le vingt juin mil huit cent septante cinq

fils de feu Félix Jaton

et de Julie née Menétray sa veuve ménagère à Poliez le Grand

2° Vermoud Léa ménagère

de Poliez le Grand domiciliée à Poliez le Grand

Célibataire

née à Treytorrens le dix neuf avril mil huit cent quatre vingt cinq

filles de Jules Henri Vermoud

et de Marie née Pidoux agriculteurs à Poliez le Grand

Les publications ont eu lieu à Poliez le Grand le quatre et Villars

Mendras le six mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

Ulysse Jaton

Léa Jaton

Signatures des témoins :

Ulysse Jaton Poliez le Grand

Anne Traut Bottens

Communiqué : à l'Etat civil de St Cierges

L'officier de l'état civil :

Menétray

N^o 9
Menétréy et Panchaud

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui vingt six juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o Menétréy Frédéric Charles agriculteur
de Poliez le Grand domicilié à Poliez le Grand
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :

né à Poliez le Grand le trois mars mil huit cent soixante dix sept
fils de défunt Jean Menétréy
et de Rosine Marguerite née Panchaud sa veuve à Poliez le Grand

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2^o Panchaud Lina ménagère
de Poliez le Grand et d'Assens domiciliée à Poliez le Grand
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :

née à Poliez le Grand le six avril mil huit cent quatre vingt cinq
fille de Adolphe Panchaud
et de Marie née Porchet agriculteurs à Poliez le Grand

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Poliez le Grand le deux et Assens le trois juillet (1907) mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La naissance de l'époux est transcrite à Vol. A I fol 50
Celle de l'épouse à Vol. A II fol 8

Signatures des époux :

Charles Menétréy
Lina Menétréy

Signatures des témoins :

Daniel Menétréy
à Poliez-le-Grand
Marie Uviolat (idem)
L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil
à Echallens :

L. Menétréy

N° 18
 Chatelan et Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six juillet _____ mil huit cent quatre vingt
 neuf cent sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chatelan Jules Henri _____ agriculteur _____
 de Prétigny sur Morrens _____ domicilié à Prétigny _____
 Célibataire _____

né à Prétigny le trois août _____ mil huit cent septante trois
 fils de Georges Henri Chatelan _____
 et de Jeanne Marie née Chatelan agriculteurs à Prétigny _____
 2° Borgeaud Lina Julia _____ ménagère _____
 de Morrens _____ domiciliée à Morrens _____
 Célibataire _____

née à Morrens le dix janvier _____ mil huit cent quatre vingt un
 fille de Louis Edouard Borgeaud _____
 et de Louise née Chatelan agriculteurs à Morrens _____
 Les publications ont eu lieu à Prétigny ch. Morrens le deux juillet
 mil neuf cent sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La naissance de l'époux est transcrite à Vol. Ancien
 fol: 418 _____
 Celle de l'épouse à Vol: AI fol 229 - _____

Communiqué: à l'état civil
 Schallens _____

Signatures des époux :

J. H. Chatelan
 Lina Chatelan

Signatures des témoins :

Edouard Borgeaud
 Henri Chatelan

L'officier de l'état civil :

Sprietrey

N° 11

Viret et Viret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un juillet mil huit cent quatre vingt-neuf Cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Viret Eugène Cultivateur

de Villars Tiercelin domicilié à Poliez le Grand

Célibataire

né à Villars Tiercelin le quatorze mars mil huit cent soixante dix sept

fils de de s. défunts François Viret

et de Marie née Charles sa femme

2° Viret Céline Louise ménagère

de Villars Tiercelin domiciliée à Villars Tiercelin

Célibataire

née à Villars Tiercelin le quinze juin mil huit cent quatre vingt trois

fille de Jean Samuel Viret

et de Jeanne Marie Françoise née Gilliard agriculteur à Villars Tiercelin

Les publications ont eu lieu à Poliez le Grand et Villars Tiercelin

le 18 juin (dix huit) mil neuf Cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La naissance des époux est transcrit
à Vol: A J fol 53 et 337

Signatures des époux :

Eugène Viret
Céline Viret

Signatures des témoins :

Jules Viret Villars Tiercelin
Lina Ferrier Tuberson

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

L. Meuwé

Par jugement du tribunal du district d'Échallens rendu en date du 23 octobre 1915, déclaré définitif et exécutoire le 18 janvier 1916, le mariage ci contre a été dissous par le divorce.

Le tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage

Insulté le 29 janvier 1916

L'officier de l'état civil

A. Marnoud



N° 12

Hänni et Viret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf août* _____ mil ~~huit cent quatre-vingt-~~
neuf cent sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hänni Frédéric* _____ *agriculteur* _____

de *Toffen (Berna)* _____ domicilié à *Villars Eiercelin* _____

Célibataire _____

né à *Russy (Gibourg) le sept août* _____ mil huit cent *quatre vingt cinq*

fils des *défunts Frédéric Hänni* _____

et de *Marie née Blaser* _____

2° *Viret Jeanne Louise* _____ *Ménagère* _____

de *Villars Eiercelin* _____ domiciliée à *Villars Eiercelin* _____

Célibataire _____

née à *Villars Eiercelin le vingt trois mai* _____ mil huit cent *quatre vingt six*

fille de *feu Eugène Viret* _____

et de *Marie née Viret sa veuve* _____

Les publications ont eu lieu à *Villars Eiercelin à Belp le dix juin*

mil neuf cent sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

Frédéric Hänni

Jeanne Hänni

Signatures des témoins :

William Krich à Villars Eiercelin

Elisabeth Hänni Villars Eiercelin

Communiqué : *à l'état civil*

de Belp

L'officier de l'état civil :

M. M. M. M.

N° 13

Curchod & Garin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui onze octobre _____ mil huit cent quatre vingt

neuf cent sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Curchod Albert _____ agriculteur _____

de Dommartin et Villars Biercelin domicilié à Dommartin _____

veuf de Louise née Charbonney des le vingt quatre octobre mil
neuf cent six _____

né à Echallens le douze octobre mil huit cent quarante six _____

fils de Jaques Francois Curchod _____

et de Gertrude née Mayor _____

2° Garin née Chappuis Marie Marguerite _____

de Brenles Moudon et Forel (Lavaux) domiciliée à Brenles _____

veuve en 1^{er} noces de Daniel Louis Garin des le 13 novembre 1905 _____

mil neuf cent cinq _____

née à Vuibroye le cinq novembre mil huit cent cinquante _____

fille de Jaques Chappuis _____

et de Louise Françoise Marie Marguerite née Maury _____

Les publications ont eu lieu à Moudon le dix neuf Brenles Dommartin

et Villars Biercelin le vingt et Forel le vingt trois cent

mil neuf cent sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Leurs actes de naissances et mariage
Les actes de décès des précédents conjoints

Signatures des époux:

Albert Curchod

Marie Curchod

Signatures des témoins:

M^r Louis Viret Poliez le Grand
Eugène Caron Poliez Pillet

Communiqué: de l'état civil

de Moudon Lucens et Forel

L'officier de l'état civil:

L'Herbier

N° 14
Curchod & Delestert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq octobre mil huit cent quatre vingt neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Curchod William agriculteur de Dommarin et Villars Tiercelin domicilié à Dommarin Célibataire

né à Fey le dix huit janvier mil huit cent septante neuf

fils de Jules Curchod et de Adèle née Métraux agriculteurs à Dommarin

2° Delestert Laure Hélène ménagère

de Fenev le Jorat domiciliée à Dommarin Célibataire

née à Dommarin le dix mars mil huit cent quatre vingt

fille de Emile Delestert menuisier et de Louise Fanny née Ferriraz à Dommarin

Les publications ont eu lieu à Dommarin et Villars Tiercelin le vingt un et Fenev le Jorat le vingt deux septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Leurs actes de naissance

Signatures des époux :
William Curchod
Hélène Curchod

Signatures des témoins :
Gustave Curchod Dommarin
Ernest Delestert Dommarin

Communiqué : à l'Etat civil de Couvelles le Jorat

L'officier de l'état civil :
L. enétreu

N° 15

Vaney & Curchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six octobre mil huit cent quatre vingt

neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vaney Charles François agriculteur

de Cugy et Bottens domicilié à Dommartin

Célibataire

né au Mont sur Saône le vingt trois septembre mil huit cent septante six

fils de Jean Jules Vaney

et de Jean Elise née Porchet

2° Curchod Elvina Couturière

de Dommartin et Chardoney Nonhaubion domiciliée à Dommartin

Célibataire

née à Dommartin le vingt neuf mars mil huit cent quatre vingt trois

fille de Jean Emile Curchod

et de Marie Rosine née Charrière la veuve à Dommartin

Les publications ont eu lieu à Cugy, Bottens, Dommartin le douze et Chardoney Nonhaubion le quatorze septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte de naissance de l'époux
La naissance de l'épouse est transcrit
à Vol A J foli 326.

Signatures des époux :

Charles F. Vaney
Elvina Vaney

Signatures des témoins :

Ernest Curchod à Dommartin
Auguste à Bottens

Communiqué : à l'état civil
de St Cierges

L'officier de l'état civil :

L. Guéhenry

N° 16

Mermoud et Pauchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un octobre mil huit cent quatre-vingt

neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mermoud Edouard Louis Cafetier

de Toliez le Grand domicilié à Le Sentier

Célibataire

né à Toliez le Grand le trente novembre mil huit cent soixante dix sept

fils de Louis Mermoud agriculteur à Toliez le Grand

et de Louise Elise Aline née Vincent sa femme décédée

2° Pauchaud née Chevalier Albertine Léontine

de Toliez le Grand domiciliée à Le Sentier

divorcée de Frédéric Louis Pauchaud dès le dix juillet mil
neuf cent six

née à Toliez le Grand le vingt six octobre mil huit cent septante neuf

fille de François Chevalier

et de Louise née Mermoud agriculteur à Toliez le Grand

Les publications ont eu lieu à Toliez le Grand le vingt six et au Sentier
le vingt sept septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébrer le mariage à
Toliez le Grand délivrée par l'Etat Civil du Sentier

Signatures des époux :

Edouard Mermoud
Léontine Mermoud

Signatures des témoins :

Ulys Raby Lausanne
Clarisse Raby

Communiqué : à l'Etat Civil
du Sentier

L'officier de l'état civil :

Manière

N° 17
Bron & Reymond

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui six novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bron Victor Louis vigneron

de Tuidoux domicilié au Crestorrens, Tuidoux

Célibataire

né à Tézaley d'Oron, Tuidoux le vingt-cinq août mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de défunt Henri Bron

et de Emma née Chappuis sa veuve au Crestorrens

2° Reymond Léa Emilie ménagère

de Brétigny Le Chenit Le Lieu et L'Abbaye domiciliée à Brétigny

Célibataire

née à Nontherand des Landes le deux janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Coustant Reymond

et de Adèle née Vaney agriculteurs à Brétigny

Les publications ont eu lieu à Tuidoux et Brétigny le onze au Pressat, au Lieu, à L'Abbaye et au Sentier le douze octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'autorisation de célébrer le mariage à
Bottens délivrée par l'état civil de Chexbres

Signatures des époux:

Bron
Léa Bron

Signatures des témoins:

Mois Reymond
Ulrich d'Botterod

Communiqué: à l'Etat Civil de

Chexbres, L'Abbaye, Le Lieu et
Le Sentier

L'officier de l'état civil:

L'Henérey

N° 18

Menétrey & Bouquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit* novembre mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent *sept* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Menétrey Lucien* agriculteur
de *Toliez le Grand* domicilié à *Toliez le Grand*

Célibataire

né à *Toliez le Grand* le *sept* juillet mil huit cent *septante*

fils de *défunt Jean Menétrey*

et de *Rosine Marguerite née Tanchaud la veuve à Toliez le Grand*

2° *Bouquet Marguerite* sans profession

de *Rougemont* domiciliée à *Toliez le Grand*

Célibataire

née à *Toliez le Grand* le *deux* décembre mil huit cent *quatre vingt quatre*

fille de *défunt Henri Louis Bouquet*

et de *Justine dite Augustine née Marquet la veuve à Toliez le Grand*

Les publications ont eu lieu à *Toliez le Grand* le *huit* et *Rougemont* le

neuf octobre mil *neuf* cent *sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La naissance de l'époux est transcrite à
Vol II ancien fol 51
celle de l'épouse à Vol AI fol 344

Communiqué : à l'Etat Civil
de *Rougemont*

Signatures des époux :

L. Menétrey
Marguerite Menétrey

Signatures des témoins :

L. Menétrey
Lino Menétrey

L'officier de l'état civil :

L. Menétrey

N^o 19
Jaton & Meylan

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix neuf novembre mil huit cent quatre vingt
neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Jaton Gustave agriculteur
de Teney le Forat domicilié à Bottens
Célibataire

né à Estinval sur Yverdon le dix novembre mil huit cent quatre vingt un
fils de Marc Jaton Cafetier à Lutry
et de Emma née Ponin sa femme décédée
2^o Meylan Louise Ménagère
de Bottens et du Lieu domiciliée à Bottens
Célibataire

née à Bottens le huit mai mil huit cent quatre vingt un
fille de Alfred Marc Léon Meylan agriculteur à Bottens
et de Adèle Aimée née Egand sa femme décédée
Les publications ont eu lieu à Bottens le dix huit, Le Lieu le dix neuf et
Teney le vingt octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'extrait de naissance de l'époux
La naissance de l'épouse est transcrite à
Vol. AI fol: 243

Signatures des époux:

Jaton Gustave.
Louise Jaton

Signatures des témoins:

Alfred Meylan.
M. Jaton

Communiqué: à l'Etat Civil de

Corcelles le Forat & du Lieu

L'officier de l'état civil:

L. Henérey

N° 20

Pelet et Gindroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six décembre* mil ~~huit cent quatre vingt~~

neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pelet Alfred* agriculteur

de *Peyres et Possens* domicilié à *Assens*

Célibataire

né à *Assens le neuf mai* mil huit cent *soixante dix*

fils de *défunt Daniel Henri Pelet*

et de *Julie née Baudère sa veuve à Assens*

2° *Gindroz Clémence Louisa* ménagère

de *Polix Pittet et de Bottens* domiciliée à *Bottens*

Célibataire

née à *Polix Pittet le quinze décembre* mil huit cent *quatre vingt un*

fille de *Louis Gindroz*

et de *Hubette Lucie née Traud agriculteurs à Bottens*

Les publications ont eu lieu à *Assens, Polix Pittet et Bottens le sept novembre*
mil neuf cent sept et Peyres et Possens le lendemain

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébrer le mariage à
Bottens délivrée par l'Etat Civil
d' Echallens

Communiqué : *à l'Etat Civil*
d' Echallens et de St Cierges

Signatures des époux :

Alfred Pelet
Clémence Pelet

Signatures des témoins :

Et Gindroz
Henri Gindroz

L'officier de l'état civil :

L. Menétray

N° 21

Ezaut et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *unze décembre* mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ezaut Aimé Constant* *agriculteur*

de *Pottent* domicilié à *Pottent*

Célibataire

né à *Pottent le sept août* mil huit cent *quatre vingt quatre*

fils de *David Ezaut*

et de *Elise Eugénie née Carrard agriculteur à Pottent*

2° *Rochat Alice Léa* *Ménagère*

de *Lieu* domiciliée à *Pottent*

Célibataire

née à *Lauguelles d'Laubanne le seize avril* mil huit cent *quatre vingt huit*

fille de *Paul Samuel Rochat*

et de *Rosine Léa née Rochat agriculteur à Pottent*

Les publications ont eu lieu à *Pottent et au Lieu le dix neuf novembre*
Mie neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte de naissance de l'épouse
L'acte de Consentement au mariage du
père de l'épouse
La naissance de l'époux est transcrite N. A. J. P. 382

Signatures des époux :

A. Ezaut

Alice Ezaut

Signatures des témoins :

Jules Vincent Pottent
Emmanuel Dupraz Pottent

Communiqué : *à l'Etat Civil*
du Lieu

L'officier de l'état civil :

L. Menérey

M. J. Joly - le Grand & Co. m. p. ex.
L. Prof.
L. Mich.

N° 22

Maccaud & Viret

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *trente un* décembre mil huit cent ~~quatre vingt~~

neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Maccaud Oscar* agriculteur
de *Echallens* domicilié à *Villars Tiercelin*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Dommarin le dix sept* janvier mil huit cent *quatre vingt trois*

Noms, profession et

fils de *défunt Pierre Maccaud*

domicile des parents :

et de *Marie née Besson sa veuve à Dommarin*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Viret Lina* ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de *Villars Tiercelin* domiciliée à *Villars Tiercelin*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Villars Tiercelin le premier* octobre mil huit cent *quatre vingt un*

Noms, profession et

fille de *Elie & mile Viret*

domicile des parents :

et de *Rose Marie née Porchet agriculteurs à Villars Tiercelin*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Villars Tiercelin & Echallens le deux*
décembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

Maccaud Oscar.

Lina Maccaud.

Signatures des témoins :

M^r Longchamp, instituteur à Bollens

E. Jannet.

Communiqué : *à l'Etat civil*

d' Echallens.

L'officier de l'état civil :

Wenckrey

N° _____

Aujourd'hui _____

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Le Numéro vingt deux à la page Cent treize trois est celui de

Lieu d'origine et de domicile:

la dernière inscription faite dans ~~domicile à~~ l'année mil neuf cent

Etat civil:

Sept Les deux doubles du présent registre sont conformes

Ce que nous certifions -

Lieu et date de la naissance:

né à _____

mil huit cent _____

L'officier de l'état civil

Noms, profession et

fil de _____

Johis le Grand le 31 décembre 1897 -

L. M. enésey

domicile des parents:

et de _____



Nom et profession de l'épouse:

2° _____

Lieu d'origine et de domicile:

de _____

domiciliée à _____

Etat civil:

Un double a été remis le 2 janvier 1908 à l'autorité Cantonale en exécution de l'Art. 2 de la loi

L'officier de l'état civil

Lieu et date de la naissance:

née à _____

mil huit cent _____

L. M. enésey

Noms, profession et

fille de _____

le 2 janvier 1908



domicile des parents:

et de _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

N° 1
Vancey & Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un février* mil huit cent ~~quatre vingt~~
neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vancey Edouard Alois* agriculteur
 de *Cugy* domicilié à *Cugy*
Célibataire

né à *Cugy le trente janvier* mil huit cent *quatre vingt un*
 fils de *Jules Vancey*
 et de *Anna née Duperré agriculteur à Cugy*

2° *Favre Jeanne Louise* ménagère
 de *Thierrens* domiciliée à *Boitens*
Célibataire

née à *Courtillat le quinze juin* mil huit cent *quatre vingt sept*
 fille de *Louise Suzanne Favre décédée*
 et de _____

Les publications ont eu lieu à *Cugy, Boitens et Thierrens le premier*
février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

Edouard Vancey
Jeanne Vancey

Signatures des témoins :

Auguste Vancey Cugy
Hélène Vancey Cugy

Communiqué : *à l'Etat civil*
de St Etienne

L'officier de l'état civil :

L. Penetrey

N^o 2

Viret & Pichonnat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mars mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Viret William agriculteur

de Villars Tiercelin domicilié à Villars Tiercelin

Célibataire

né à Villars Tiercelin le dix huit septembre mil huit cent quatre vingt huit

fils de défunt Eugène Viret

et de Marie née Viret la veuve à Bennier

2^o Pichonnat Céline Alice ménagère

de Lavattens domiciliée à Villars Tiercelin

Célibataire

née à Courtilles le vingt sept juin mil huit cent quatre vingt huit

fille de défunt Constant Pichonnat

et de Elise née Clot

Les publications ont eu lieu à Villars Tiercelin et Lavattens le quinze

février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance
L'autorisation des parents des fiancés
pour contracter mariage

Communiqué : à l'état civil
de Lucens

Signatures des époux :

William Viret
Céline Pichonnat Viret

Signatures des témoins :

Frid. Henry à Villars Tiercelin
Jeanne Henry

L'officier de l'état civil :

L. Henry

N° 3

Hennard & Duperré

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Cinq mars* mil huit cent ~~quatre-vingt~~

neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hennard Lucien Henri* agriculteur

de *Cugy et Bouleus* domicilié à *Cugy*

Célibataire

né à *Cugy le treize juillet* mil huit cent *quatre vingt deux*

fils de *Eugène Hennard*

et de *Justette Isaline née Esaut* agriculteurs à *Cugy*

2° *Duperré Lina Elise* Couturière

de *Rougemont et du Mont* domiciliée à *Cugy*

Célibataire

née à *Cugy le vingt sept mai* mil huit cent *quatre vingt un*

fille de *Jules Duperré décédé*

et de *Elise née Hennard sa veuve* à *Cugy*

Les publications ont eu lieu à *Rougemont et au Mont le dix neuf et Bouleus le vingt un et Cugy le vingt cinq janvier mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La naissance des époux est transcritte à SOLAI fol 247 et 247

Signatures des époux :

Hennard Lucien

Hennard Lina

Signatures des témoins :

Hennard Robert Cugy

Hennard Hélène Genève

Communiqué : *à l'Etat Civil de Rougemont*

de St-Cierge et Rougemont

L'officier de l'état civil :

L. Meritrey

N° 4

Martin et Baatard

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Le tribunal du District de
Fausanne, par jugement du 22
janvier 1917, déclaré définitif et irrévocable
le 4 avril 1917, a prononcé la dis-
solution par le divorce du mariage
contracté le 6 mars 1908, à Bollène
et inscrit ci-contre.
Le tribunal a prononcé le divorce
en application de l'article 138
du Code civil suisse,
lésigné le mari comme époux
coupable et a fixé à deux ans le
délai pendant lequel il ne pourra
se remarier.

Fait par ordre du
Département le 15 avril 1917
L'officier de l'état civil
L. Beaumond

Aujourd'hui six mars mil huit cent quatre-vingt-neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1° Martin Jules Benjamin agriculteurde Froidesville domicilié à Bottensveuf de Louise Susanne née Favre dès le neuf décembre mil neuf cent septné à Mandoux près Bottens le cinq octobre mil huit cent Cinquante huitfils de s. défunts Louis Martinet de Jenny née Vaney2° Baatard née Blanc Emma Marie Augustine ménagèrede Démorêt domiciliée à Renens (gare)veuve de Charles François Henri Baatard dès le vingt six octobre mil neuf cent dixnée à Trilly le premier janvier mil huit cent soixante quatrefille de s. défunts Christian Louis Blancet de Marie née MarendazLes publications ont eu lieu à Bottens et Froidesville le vingt, à Renens le
vingt un et Démorêt le vingt trois février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Leur acte de mariage en 1^{er} volet
L'extrait de décès de Charles François Henri Baatard
Le décès de Louise Susanne née Favre et homologation
à Vol A 5 fol 42.

Communiqué: à l'Etat civil
de Romanel et Donneloye

Signatures des époux:

Benj. Martin
Emma Martin

Signatures des témoins:

Ottel Louis à Bottens
Aroquet à Bottens

L'officier de l'état civil:

L. Beaumond

N° 5

Vaney A Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un Mars* mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf Cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vaney Edouard* agriculteur

de *Pottens et de Cugy* domicilié à *Cugy*

divorcé avec *Julie Lucie née Bernard* dès le *six décembre mil neuf Cent quatre*

né à *Cugy le trois mai* mil huit cent *quatre vingt trois*

fils de *Jules Henri Vaney*

et de *Eugénie née Plane agriculteurs à Cugy*

2° *Weber Louise* Ménagère

de *Egliswile* domiciliée à *Cugy*

Célibataire

née à *Egliswile le trente août* mil huit cent *quatre vingt deux*

fille de *Johannes Weber*

et de *Anna née Weber agriculteurs à Egliswile*

Les publications ont eu lieu à *Pottens et Cugy le onze et à Egliswile*
le douze octobre mil neuf Cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'extrait de naissance de l'époux
la naissance, le mariage et le divorce de l'époux
ont transcrits à registre de mariage et
Vol 42 fol 24

Communiqué : *à l'Etat civil*
à Egliswile

Signatures des époux :

Edouard Vaney
Louise Vaney

Signatures des témoins :

Henri Vaney Cugy
Marc Weber Cugy

L'officier de l'état civil :

L. Merlot

N° 6

Reymond et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux mai* mil huit cent quatre-vingt-*neuf cent huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Reymond Constant* agriculteurde *L'Abbaye et du Chenit* domicilié à *Froiderville*

Célibataire

né à *Froiderville le dix neuf août* mil huit cent *soixante seize*fils de *défunt François Reymond*et de *Julie née Burnat sa veuve à Froiderville*2° *Martin Lucie* ménagèrede *Froiderville* domiciliée à *Froiderville*

Célibataire

née à *Froiderville le dix neuf août* mil huit cent *quatre vingt quatre*fille de *Adrien Martin*et de *Louise Jenny née Martin agriculteurs à Froiderville*Les publications ont eu lieu à *Froiderville L'Abbaye, Le Sentier le vingt Cinq et au Pradus le vingt sept avril mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*La naissance des fiancés est transcrit
à l'AI Jd. 26 et 383.*

Signatures des époux :

*R. Reymond**Lucie Reymond*

Signatures des témoins :

*Martin à Froiderville
J. Thuillier à Froiderville*

Communiqué : à l'Etat Civil
de *L'Abbaye et du Sentier*

L'officier de l'état civil :

L. Genérey

N° J
Panchaud & Menétray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Cinq juin mil ~~neuf~~ cent quatre-vingt

huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Panchaud Paul Louis agriculteur

de Folier le Grand domicilié à Folier le Grand

Célibataire

né à Folier le Grand le quinze décembre mil huit cent soixante seize

fils de François Frédéric Panchaud

et de Élise Menétray agriculteurs à Folier le Grand

2° Menétray Adèle Ménagère

de Folier le Grand domiciliée à Folier le Grand

Célibataire

née à Folier le Grand le vingt-deux octobre mil huit cent soixante seize

fille de Jules Menétray

et de Élise née Michoud agriculteurs à Folier le Grand

Les publications ont eu lieu à Folier le Grand le dix-neuf mai mil neuf

cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La naissance des époux est transcrits
à Vol A I fol: 36 et 42.

Signatures des époux :

Paul Panchaud

Adèle Panchaud

Signatures des témoins :

Henri Panchaud à Folier le Grand
Alfred Panchaud à Folier le Grand

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

Menétray

N° 8

Wulschlèger Guillaume

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 19 courant
le Conseil d'Etat a ordonné que l'acte
de mariage Wulschlèger Guillaume ins-
crit au nombre soit rectifié du ce sens qu'à
l'année 1870, indiquée par erreur dans la
naissance de l'époux, soit substituée celle de 1878
Inscrit par ordre du Département de Justice
et Police en date du 20 novembre 1909
P. H. le Procureur le 23 novembre 1909

Officier de l'Etat civil
L. Menestreux

Aujourd'hui six juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Wulschlèger Samuel Henri* _____ maréchal _____
de *Vordemwald et Faudex* _____ domicilié à *Morrens* _____
Célibataire _____

né à *Bisettes vers Morrens le vingt-neuf mars* mil huit cent *soixante dix* _____
- huit _____

fil de *François Henri Wulschlèger* _____

et de *Elise née Vaney agriculteurs à Morrens* _____

2° *Guillaume Marie Jeanne* _____ Cuisinière _____

de *Toul, Département de la Meurthe, France* domiciliée à *Lausanne* _____

Célibataire _____

née à *Lausanne le vingt septembre* mil huit cent *soixante dix sept* _____

filles de *Louis Constant Guillaume* _____

et de *Marie Rose Alexandrine née Pingoud, les deux décédés* _____

Les publications ont eu lieu à *Morrens le vingt quatre, Faudex, Vordemwald*
Lausanne le vingt cinq et Toul le vingt sept avril
mil neuf cent huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

Samuel Wulschlèger
Jeanne Wulschlèger

Signatures des témoins :

Alfred Wulschlèger Morrens
Alceylan Lausanne

L'officier de l'état civil :

L. Menestreux

Communiqué : à l'Etat civil de *Vordemwald*
Tully Lausanne et à la Chancellerie

N° 1
Gindroz & Gindroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq juillet mil huit cent ~~quatre vingt~~
neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gindroz Jules Henri Alfred agriculteur
de Poliez Pittet et de Bottens domicilié à Poliez Pittet
Célibataire

né à Poliez Pittet le premier novembre mil huit cent soixante dix sept
fils de Jules François Gindroz
et de Elise née Vasey sa femme agriculteur à Poliez Pittet

2° Gindroz Marie ménagère
de Poliez Pittet et de Bottens domiciliée à Poliez Pittet
Célibataire

née à Poliez Pittet le neuf mai mil huit cent quatre vingt cinq
fille de Jacques Abram Gindroz
et de Fanny née Clere sa femme les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Poliez Pittet et à Bottens le dix juillet
mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Jeune. La naissance des époux est transcritte
à Vol. A I fol 84 et Vol. A II fol 11

Signatures des époux :

Gindroz Jules
Gindroz Marie

Signatures des témoins :

Gindroz Ernest à Poliez Pittet
Gindroz Charles à Poliez Pittet

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

L. Guichet

N° 18

Favre & Gindroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf octobre mil huit cent quatre-vingt

neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre Ulisse Henri Instituteur

de Corcelles sur Chavornay domicilié à Le Vaud

Célibataire

né à Bussy sur Bongnet le seize septembre mil huit cent quatre vingt cinq

fils de Louis Favre

et de Marie Louise veuve Rochat sa femme agriculteurs à Sampigny

2° Gindroz Eva Ménagère

de Pliès Pittet & Pottent domiciliée à Pliès Pittet

Célibataire

née à Pliès Pittet le quatre janvier mil huit cent quatre vingt

fille de Juliette Françoise Gindroz

et de Elise veuve Vauvry sa femme agriculteurs à Pliès Pittet

Les publications ont eu lieu à Pliès Pittet & Pottent le 10 octobre à Corcelles le douze et à Le Vaud le douze octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébrer le mariage à Pottent délivrée par l'officier de l'état civil de Begnins -

Communiqué : à l'état civil de Chavornay & Begnins

Signatures des époux :

Ulisse Favre
Eva Favre Gindroz

Signatures des témoins :

Louis Gindroz à Pliès Pittet
Aimé Gindroz à Pottent

L'officier de l'état civil :

L. Kénédry

N° 11

Durussel & Hédiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize novembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Durussel Ulysse journalier - agriculteur

de Sassel domicilié à Froideville

Célibataire

né à Sassel le vingt quatre août mil huit cent quatre vingt deux

fils de Pierre Louis Durussel décédé

et de Juliette née Meystra sa veuve à Ariboules

2° Hédiger Berthe Ménagère

de Reinach (Argovie) domiciliée à Froideville

Célibataire

née à Nyon le vingt avril mil huit cent quatre vingt deux

fille de Jacques Hédiger plâtrier à Nyon

et de Julie Charlotte née Lavanchy décédée

Les publications ont eu lieu à Froideville et Reinach le vingt un et à Sassel

le vingt deux octobre mil huit cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance
L'autorisation du père de l'épouse pour contracter mariage

Signatures des époux :

Ulysse Durussel, Hédiger
Berthe Durussel Hédiger

Signatures des témoins :

Oberson Joseph à Bottens
Dami Laurent à Bottens

Communiqué : à l'Etat Civil de

Granges et Reinach

L'officier de l'état civil :

L. Henrichy

Le Tribunal du District de Lausanne, par jugement du 10 juillet 1925, exécuté le 30 septembre 1925, a prononcé la dissolution par le divorce du mariage inculpé ci-contre. Le Tribunal a prononcé le divorce en application des art. 137 et 138 du C. C. S. désigné la femme comme épouse coupable et a fixé à 3 ans le délai pendant lequel elle ne pourra se remarier. Inscrit le 30 octobre 1925 l'officier de l'état civil A. Normand

N° 12

Sauvageat et Monachon

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt sept novembre mil huit cent quatre vingt

neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Sauvageat Aimé agriculteur

de Villars Tiercelin domicilié à Villars Tiercelin

Célibataire

né à Villars Tiercelin le cinq juin mil huit cent quatre vingt trois

fils de défunt Jean Samuel Sauvageat

et de Julie née Carrard sa veuve à Villars Tiercelin

2° Monachon Rosa ménagère

de Peyret et Postens domiciliée à Peyret et Postens

Célibataire

née à Peyret le quatorze juin mil huit cent quatre vingt huit

fille de défunt Gabriel Monachon

et de Joséphine née Debarrent sa veuve à Peyret et Postens

Les publications ont eu lieu à Villars Tiercelin le dix et Peyret et Postens le

douze novembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Leurs actes de naissance

Signatures des époux:

Aimé Sauvageat

Rosa Sauvageat

Signatures des témoins:

Aug. Cauderay Allaman,

Emile Corum. Chateau de Chillon

L'officier de l'état civil:

L'Officier de l'état civil

Dans la séance du 6 mars 1909 le Conseil d'Etat a ordonné que l'acte de mariage Sauvageat Aimé de Villars Tiercelin et Rosa la Jorat et Monachon Rosa inscrit ci-dessus soit rectifié dans ce sens qu'à la Commune de Villars Tiercelin seule indiquée comme lieu de bourgeoisie soit ajoutée celle de Peyret et Postens

Inscrit par ordre du Département de Justice et Police et Communiqué à l'Etat Civil de Concoches la Jorat - Le 9 Mars 1909

L'Officier de l'état civil L'Officier de l'état civil

L'épouse désignée ci-contre a été adoptée le 14 mars 1912 par Joannette fille de Jaquet Daniel Debelberch et de Jeanne Louise Jacquot veuve de Jean Kéram Jaquier de Peyret et Postens demeurant à Villars Tiercelin née le 8 novembre 1828

Inscrit par ordre du Département de Justice et Police sous date du 24 mars 1912

L'Officier de l'état civil L'Officier de l'état civil Grand le 30 mars 1912



N° 13

Curchod & Chatelan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit novembre* mil huit cent ~~quatre vingt~~
neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Curchod Elie Samuel* *garde-forestier*

de *Dommarin et Nonhaubion Chardouney* domicilié à *Dommarin*

Célibataire

né à *Dommarin le quatorze novembre* mil huit cent *soixante dix huit*

fils de *défunt Emile Curchod*

et de *Marie Rosine veuve Charrière la veuve à Dommarin*

2° *Chatelan Alice Léonie* *Ménagère*

de *Prétigny sur Morrens* domiciliée à *Prétigny*

Célibataire

née à *Prétigny le vingt six juin* mil huit cent *quatre vingt sept*

fille de *Constant Chatelan*

et de *Emilie veuve Mathey la femme agriculteur à Prétigny*

Les publications ont eu lieu à *Dommarin et Prétigny le 4 et à Nonhaubion*
Chardouney le six novembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

Elie Curchod

Léonie Curchod

Signatures des témoins :

Aug. Pacheols Lausanne

Léon Delisle Genève

Communiqué : *à l'Etat civil*

de St Cierges

L'officier de l'état civil :

A. Menétrey

N° 14

Penseyre et Gindroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *onze décembre* mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Penseyre Robert Alfred* agriculteur

de *Corcelles le Forab* domicilié à *Pottent*

Célibataire

né à *Pottent le quinze mars* mil huit cent *quatre vingt sept*

fils de *Constant Louis Penseyre*

et de *Fanny née Traut la femme domiciliée à Pottent*

2° *Gindroz Jeanne Louise* Ménagère

de *Polier Pittet à Pottent* domiciliée à *Pottent*

Célibataire

née à *Polier Pittet le Cinq octobre* mil huit cent *quatre vingt sept*

fille de *défunt Louis Gindroz*

et de *Luette Lucie née Traut la femme à Pottent*

Les publications ont eu lieu à *Pottent et Polier Pittet le onze à Corcelles - le Forab le treize novembre mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Point, La naissance des époux est transcrits à N° 2 fol: 88 et 110.

Signatures des époux :

Penseyre Robert
Penseyre Jeanne

Signatures des témoins :

Gindroz Aimé
A. Roquet

Communiqué : *à l'Etat Civil de Corcelles le Forab*

L'officier de l'état civil :

L. Monodrey

M. le 29. 1888. Le Maire C. Minville

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1°. Le numéro quatorze à la page cent quarante huit est celui de la dernière

Lieu d'origine et de domicile :

inscription faite dans l'année 1908. domicilié à Les deux doubles du présent

Etat civil :

registre sont conformes. Ce que nous certifions

Lieu et date de la naissance :

Pier le Grand le 31 décembre 1908



L'officier de l'Etat civil

Noms, profession et

né à _____

Les deux doubles

domicile des parents :

fils de _____

Nom et profession de l'épouse :

et de Un double a été remis le 3 janvier 1909 à l'uborité Cantonale en exécution

Lieu d'origine et de domicile :

2° de l'article 2 de la loi.

L'officier de l'Etat civil

Etat civil :

de Pier le Grand le 3 janvier 1909 domicilié à _____



Les deux doubles

Lieu et date de la naissance :

née à _____

mil huit cent _____

Noms, profession et

fille de _____

domicile des parents :

et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1

Longchamp & Chammartin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit janvier* _____ mil huit cent quatre vingt

neuf cent neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Longchamp Maurice Alfred* _____ agriculteur _____

de *Pottens* _____ domicilié à *Pottens* _____

Célibataire _____

né à *Pottens le neuf avril* _____ mil huit cent *septante quatre* _____

fil de *François Constantin Longchamp* agriculteur à *Pottens* _____

et de *Françoise Mélanie veuve Favard* décédée _____

2° *Chammartin Marie Agathe* _____ ménagère _____

de *Chavannes sous Orbonnens* _____ domiciliée à *Pottens* _____

Célibataire _____

née à *Chavannes sous Orbonnens le quatorze décembre* mil huit cent *quatre vingt un* _____

filie de *Pierre Joseph Théophile Chammartin* _____

et de *Félicité Augustine veuve Cattella*, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à *Pottens le vingt et Chavannes sous Orbonnens*
le vingt un décembre mil huit cent *huit* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte de naissance de l'épouse
La naissance de l'époux est transcrit à l'art
fol: 3 famille Catholique de Pottens

Communiqué : à l'Établie
à *Orbonnens*

Signatures des époux :

Maurice Longchamp.
Marie Longchamp

Signatures des témoins :

Placide Joseph Bottemans
Emmanuel Dupray Bottemans

L'officier de l'état civil :

N° 2

Favre & Chatelan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze mai* mil huit cent ~~quatre-vingt-neuf~~ *neuf cent neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Favre Léon Eugène* agriculteur
de *Barois* domicilié à *Barois*
Celibataire

né à *Barois le vingt six avril* mil huit cent *soixante dix sept*

fils de *Alexis Favre*

et de *Marie Susanne née Mayor, les deux décédés*

2° *Chatelan Henriette* ménagère

de *Prétigny sur Morrens* domiciliée à *Prétigny*

Celibataire

née à *Prétigny le vingt six mai* mil huit cent *soixante dix sept*

fille de *Jean Chabelan agriculteur à Prétigny*

et de *Suzanne née Janin sa femme décédée*

Les publications ont eu lieu à *Prétigny le quatorze avril et à Barois le quinze avril mil neuf cent neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébrer le mariage à Bortans, délivrée par l'officier d'état civil de Chavornay

Communiqué : *à l'état civil de Chavornay*

Signatures des époux :

Léon Eugène Favre
Henriette Favre Chatelan

Signatures des témoins :

Jean-Louis Lammann
E. Borgeaud Barois

L'officier de l'état civil :

L. Hennevey

N° 3

Aicardi et Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Cinq juin mil huit cent quatre vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Aicardi Sébastien Jules César Cocher de Menton (France) Alpes-Maritimes domicilié à Menton

Célibataire

né à Menton le vingt juillet mil huit cent quatre vingt deux

fils de Pierre Joseph Augustin Aicardi

et de Marie Antoinette Luffi, les deux à Menton

2° Borgeaud Hortense Cuisinière

de Morrens domiciliée à Menton

Célibataire

née à Morrens le vingt sept mai mil huit cent quatre vingt trois

fille de Louis Henri Borgeaud

et de Elise née Rainaud sa femme, les deux à Morrens

Les publications ont eu lieu à Menton le vingt sept mars et à Morrens le dix neuf mai mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Leurs actes de naissance
- L'acte de Consentement des parents de l'époux
- Le Certificat de publication à Menton
- La déclaration de validité (par l'ambassade)
- Le permis de Célébration (Dept. de J. et P.)

Communiqué : à la Chancellerie à Landanne

Signatures des époux :

Aicardi Jules H. Milavi

Signatures des témoins :

Charles Borgeaud Morrens J. Borgeaud Morrens

L'officier de l'état civil :

L. Crivrey

N° 4
Gindroz & Brochon

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *douze juin* mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Gindroz Charles* agriculteur
 de *Folix Pittet & Pottens* domicilié à *Folix Pittet*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Folix Pittet* le *Cinq avril* mil huit cent *soixante dix neuf*

Noms, profession et

fil des *défunts Jaques Abram Gindroz*

domicile des parents :

et de *Fanny* née *Clere la femme*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Brochon Rosa* Ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sugnens & de Narx* domiciliée à *Sugnens*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Sugnens* le *vingt sept septembre* mil huit cent *quatre vingt quatre*

Noms, profession et

fille de *défunt Jean Pierre Brochon*

domicile des parents :

et de *Marie* née *Wagnière la veuve à Sugnens*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Folix Pittet Pottens Sugnens & Narx*
 le *vingt un mai* mil *neuf cent neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

Charles Gindroz
Rosa Gindroz

Signatures des témoins :

William Brochon à Sugnens
E. Chatelan à Froidouille

Communiqué : à l'Etat Civil de *Gay*

L'officier de l'état civil :

L. Menérey

N° 5

Viret et Hänni

Nom et profession de l'époux :

1° Viret Aimé Cantonnier

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars Tiercelin domicilié à Villars Tiercelin

Etat civil :

veuf de Elisa Julia née Viret dès le sept avrille mil neuf cent neuf

Lieu et date de la naissance :

né à Villars Tiercelin le six juin mil huit cent septante un

Noms, profession et

fils de defunts Pierre Viret

domicile des parents :

et de Subette Glaire née Faillétan

Nom et profession de l'épouse :

2° Hänni Elisabeth Ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Coffen (Perne) domiciliée à Villars Tiercelin

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Russy (Fribourg) le dix sept septembre mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fille de defunts Frédéric Hänni

domicile des parents :

et de Marie née Blaser

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars Tiercelin le six et Belp le sept juilletmil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte du 1^{er} mariage de l'époux
L'acte de naissance de l'épouse
Le décès de Elisa Julia Viret 1^{re} femme de l'époux
est transcrit à Vol. A 5 fol. 83

Communiqué : à l'état civil
de Belp

Signatures des époux :

Aimé Viret
Elisabeth Viret

Signatures des témoins :

Fréd. Hänni à Villars Tiercelin
Jeanne Hänni à id

L'officier de l'état civil :

L. Schneider

N° 6

Tarisod & Deluz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt septembre* mil huit cent ~~quatre vingt-~~

neuf cent neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Tarisod David* agriculteur

de *Villette et de Lutry* domicilié à *Malapalud, aux Berchères*

Célibataire

né à *Forel (Lavaux) le dix Mars* mil huit cent *septante trois*

fils de *Abram Louis Tarisod agriculteur aux Berchères*

et de *Constance née Imhof sa femme décédée*

2° *Deluz Charlotte* garde-malades

de *Jouxteus-Mézery* domiciliée à *Morges*

Célibataire

née à *Morges le dix huit Mars* mil huit cent *quatre vingt trois*

fille de *Charles Emile Deluz ouvrier de fabrique*

et de *Anna Marie née Neitt sa femme domiciliée à La Praz*

Les publications ont eu lieu à *Malapalud le trois, Villette, Lutry et Morges le quatre et Jouxteus-Mézery le cinq septembre mil neuf cent neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

Tarisod David

Charlotte Tarisod

Signatures des témoins :

Alain Tarisod Malapalud

Marie Deluz Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cully Lutry Romanel et Morges

L'officier de l'état civil :

L. Mézery

*N° le 14 X 09
Le Juefot
Mézery*

N° 7
Pointet & Janin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente octobre _____ mil huit cent quatre-vingt

neuf cent neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pointet Jean Lucien _____ agriculteur - Charretier _____

de Echandens _____ domicilié à Echandens _____

Célibataire _____

né à Echandens le dix-neuf août _____ mil huit cent soixante seize _____

fils de Mare Samuel Abram Pointet décédé _____

et de Louisa Grand-Guillaume-Ferrenoud sa veuve à Echandens _____

2° Janin Emma Léonie _____ ménagère _____

de Morrens _____ domiciliée à Morrens _____

Célibataire _____

née à Morrens le vingt-un octobre _____ mil huit cent quatre-vingt quatre _____

fille de Victor Janin _____ décédé _____

et de Jeannette Louisa née Bourgeaud sa veuve à Morrens _____

Les publications ont eu lieu à Echandens et à Morrens le onze octobre

neuf cent neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage
délivrée par l'Etat Civil de Lonay

Signatures des époux :

Jean Lucien Pointet
Emma Léonie Janin

Signatures des témoins :

Emile Janin Chesaux
Eugène Gout-Botteret

Communiqué : à l'Etat Civil
de Lonay

L'officier de l'état civil :

L. Neuhof

N° 8

Chamot et Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *onze novembre* mil ~~huit cent quatre vingt~~

~~neuf cent neuf~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chamot Jules Auguste* agriculteur

de *Morrens* domicilié à *Morrens*

Célibataire

né à *Morrens le trente août* mil huit cent *quatre vingt deux*

fils de *Charles Jules Chamot* ~~décédé~~

et de *Jenny née Borgeaud sa veuve à Morrens*

2° *Borgeaud Marie Rose* ménagère

de *Morrens* domiciliée à *Morrens*

Célibataire

née à *Morrens le vingt huit août* mil huit cent *quatre vingt sept*

fille de *Henri Albert Borgeaud agriculteur*

et de *Marie Rose Ver*, à *Morrens*

Les publications ont eu lieu à *Morrens le vingt octobre mil neuf cent neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

Auguste Chamot

Rose Chamot

Signatures des témoins :

Elle Favre Morrens
Jean-Baptiste Borgeaud

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

Spénétrey

N^o 9
Bossey et Gindroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *onze novembre* mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bossey Charles Louis* agriculteur

de *Crélex* domicilié à *Crélex*

divorcé de Marguerite Louisa née Guichard dès le deux avril mil neuf cent six

né à *Crélex* le *vingt avril* mil huit cent *septante cinq*

fils de *Henri Julien Bossey* agriculteur à *Crélex*

et de *Alphonsine Marie Pierrette Girod* sa femme *décédée*

2^o *Gindroz Blanche Hélène* Couturière

de *Poliez Pittet St-Bottens* domiciliée à *Poliez Pittet*

Célibataire

née à *Poliez Pittet* le *cinq janvier* mil huit cent *quatre vingt neuf*

fille de *Louis Pierre Gindroz*

et de *Lucie née Gindroz* sa femme agriculteur à *Poliez Pittet*

Les publications ont eu lieu à *Crélex, Poliez Pittet et Bottens* le *vingt octobre*

Mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*L'autorisation de célébrer le mariage
 délivrée par l'Etat Civil de Gingins.*

Communiqué : à l'Etat Civil
de Gingins

Signatures des époux :

Ch. Bossey
Blanche Bossey

Signatures des témoins :

Gindroz Cully
Jean Marie Loursom

L'officier de l'état civil :

Lefrançois

N° 10

Rittener et Viret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rittener Gaston Louis agriculteur de Château d'Oex domicilié à Villars Tiercelin Célibataire

né à Evouettes (Port Valais) le vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-un fils de Louis Rittener

et de Sophie née Däpffen agriculteurs à Villars Tiercelin

2° Viret Rosine Louise ménagère de Villars Tiercelin domiciliée à Villars Tiercelin Célibataire

née à Villars Tiercelin le vingt-quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-dix fille de François Viret

et de Jenny née Bermoud agriculteurs à Villars Tiercelin

Les publications ont eu lieu à Villars Tiercelin le trente et Château d'Oex le trente-un octobre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance
L'acte de consentement au mariage

Signatures des époux :

Gaston Rittener
Rosine Rittener

Signatures des témoins :

Franz Henry Villars Tiercelin
Jeanne Härry

Communiqué : à l'état civil de Château d'Oex.

L'officier de l'état civil :

L. Henney

Le Tribunal du district de Lausanne par jugement du 9 juillet 1931, déclaré définitif et exécutoire le 21 septembre 1931, a prononcé la dissolution par le divorce du mariage inscrit ci-contre.
Le Tribunal a prononcé le divorce en application de l'article 137 du C. C. S. ; désigné les 2 conjoints comme époux coupables et fixé à un an le délai pendant lequel ils ne pourront se remarquer.
Fait le 5 octobre 1932
L'officier de l'état civil
A. Bermoud

N° 11

Equoy de Delamadelaine

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui *vingt quatre novembre* mil ~~huit cent quatre-vingt~~

neuf cent neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Equoy Alfred Jean Joseph - boulanger*

de *Es-Monts (Gribourg)* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à *Lausanne le vingt neuf août* mil huit cent *huitante deux*

fils de *Jean Joseph Equoy*

et de *Françoise Susanne Olympie née Tahud, boulangère à Lausanne*

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° *Delamadelaine Rosalie Agathe - ménagère*

de *Poliez Pittet* domiciliée à *Poliez Pittet*

Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à *Poliez Pittet le douze juin* mil huit cent *huitante quatre*

fille de *Louis Auguste Delamadelaine ancien instituteur*

et de *Marie Françoise Albertine née Gottfrey à Poliez Pittet*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Es-Monts le sept Poliez Pittet le cinq et*

Lausanne le six novembre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébrer le mariage et l'attesté délivrée par l'Etat Civil de Lausanne

Signatures des époux :

Jean Equoy
Rosalie Equoy

Signatures des témoins :

Louis Delamadelaine à Poliez Pittet
Marie Nivelara à Poliez Pittet

Communiqué : à l'Etat civil de
Ursy à Lausanne

L'officier de l'état civil :

L. Monétrey

N° 12

Chatelan & Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *vingt six novembre* mil huit cent quatre-vingt

neuf cent neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chatelan Aimé* agriculteur

de *Brétigny sur Morrens* domicilié à *Brétigny*

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Morrens le vingt cinq juillet* mil huit cent *septante cinq*

fils de *Jean Chatelan agriculteur à Brétigny*

et de *Suzanne née Janin sa femme décédée*

2° *Martin Rosalie Eugénie* ménagère

de *Froidville* domiciliée à *au Mont sur Lausanne*

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *au Mont le trente décembre* mil huit cent *quatre vingt quatre*

fille de *Marc Martin décédé*

et de *Hélène née Amandruz sa veuve au Mont*

Les publications ont eu lieu à *Brétigny et Froidville le dix huit et au Mont le dix neuf octobre mil neuf cent neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte de naissance de l'épouse
La naissance de l'épouse est constatée par l'acte
de la paroisse de Morrens.

Communiqué : à l'Etat civil
de Romanel

Signatures des époux :

Aimé Chatelan

Eugénie Chatelan

Signatures des témoins :

Henri Chatelan

Louis Martin au Mont

L'officier de l'état civil :

L. Menétrey

N° 13

Delessert et Curchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois decembre* mil ~~huit~~ cent quatre-vingt-

neuf cent neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Delessert Ernest Charles* menuisier

de *Teney le Forat* domicilié à *Dommartin*

Célibataire

né à *Dommartin le quatorze septembre* mil huit cent quatre-vingt-un

fil de *Emile Delessert menuisier*

et de *Fanny Louise née Ferriraz la femme célibataire à Dommartin*

2° *Curchod Lea* cuisinière

de *Dommartin et Pontaubion Chardonnay* domiciliée à *Lautanne*

Célibataire

née à *Dommartin le vingt huit février* mil huit cent quatre-vingt-trois

filie de *Héli Curchod agriculteur à Dommartin*

et de *Rosalie née Gavillet la femme décédée*

Les publications ont eu lieu à *Dommartin, Lautanne le onze, Teney et Pontaubion - Chardonnay le treize novembre mil neuf cent neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

Ernest Delessert

Lea Delessert

Signatures des témoins :

William Curchod Dommartin

Robert Delessert Dommartin

Communiqué : *à l'état civil de St Cierges*

Concelles le Forat et Lautanne

L'officier de l'état civil :

Ménétrey

N°

Aujourd'hui

mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Le numéro treize (13) à la page cent soixante deux (162) est celui de la

Lieu d'origine et de domicile :

de dernière inscription faite dans l'année (1909) domicilié à mil neuf cent neuf

Etat civil :

Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions

à Vieux le Grand le 31 décembre 1909

L'officier de l'état civil de l'arrondissement de Ponten

Lieu et date de la naissance :

né à

L'officier de l'état civil de l'arrondissement de Ponten mil huit cent

Noms, profession et

fils de

domicile des parents :

et de



Nom et profession de l'épouse :

2°

Lieu d'origine et de domicile :

de

domiciliée à

Etat civil :

Un double a été transmis le 3 janvier 1910 à l'autorité cantonale, en exécution de l'Art. 2 de la loi

Lieu et date de la naissance :

née à Vieux le Grand le 3 janvier 1910

L'officier de l'état civil mil huit cent

Noms, profession et

fille de

domicile des parents :

et de



L'officier de l'état civil

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1

Faton et Weylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Faton Edouard _____ agriculteur _____

de Feneu le Forat _____ domicilié à Bottent _____

Célibataire _____

né à Esbertines sur Eperdon le trois août _____ mil huit cent

quatre vingt _____ fils de Marie Faton Cafetier à Landenne _____

et de Emma née Gonin la femme décédée _____

2° Weylan Augusta _____ ménagère _____

de Lieu _____ domiciliée à Bottent _____

Célibataire _____

née à Dompierre le Cinq Septembre _____ mil huit cent

quatre vingt neuf fille de Auguste Weylan agriculteur _____

et de Lucie née Weylan la femme les deux à Bottent _____

Les publications ont eu lieu à Bottent le quatorze Jany le Forat le seize
et au Lieu le dix sept mars mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leur actes de naissance

Signatures des époux :

Edouard Faton
Augusta Faton.

Signatures des témoins :

Auguste Faton.
Aug. Weylan

L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil

Communiqué : à l'état civil
de Corcelles le Forat le Lieu

N° 2

Carrard & Tahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre mai* _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Carrard Auguste Alexandre* _____ *agriculteur* _____

de *Poliez Pittet et Bottens* _____ domicilié à *Poliez Pittet* _____

Célibataire _____

né à *Poliez Pittet le sept janvier* _____ mil huit cent

quatre vingt trois fils de *Marie Clotilde Carrard-décédée* _____

et de

2° *Tahud Louise Marie* _____ *ménagère* _____

de *Poliez Pittet* _____ domiciliée à *Poliez Pittet* _____

Célibataire _____

née à *Poliez Pittet le vingt trois août* _____ mil huit cent

quatre vingt six fille de *François Victor Tahud décédé* _____

et de *Marie Louise née Grosnotz épouse de Poliez Pittet*

Les publications ont eu lieu à *Poliez Pittet et Bottens le sept mai*

mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

Carrard Auguste
Marie Carrard

Signatures des témoins :

Jules Tahud à Poliez Pittet
Les Ravaud à Bottens.

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

Heuvel

N° 3

RoCHAT & Carrard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Cinq mai* _____ mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf Cent dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *RoCHAT Paul Samuel* _____ *agriculteur* _____
de *Leu* _____ domicilié à *Bottens, Châlet Coucou*
Célibataire _____

né à *Saugralles sur Lausanne* le *vingt six février* _____ mil huit cent
quatre vingt sept fils de *Paul Samuel RoCHAT agriculteur* _____
_____ et de *Rosine Léa née RoCHAT sa femme, à Bottens*

2° *Carrard Elis* _____ *Ménagère* _____
de *Foliez Pittet* _____ domiciliée à *Foliez Pittet* _____
Célibataire _____

née à *Foliez Pittet* le *dix sept Octobre* _____ mil huit cent
quatre vingt sept fille de *défunt Jean Louis Carrard* _____
_____ et de *Julie née Carrard sa veuve à Foliez Pittet*

Les publications ont eu lieu à *Bottens et Foliez Pittet le sept et au Leu*
le neuf mai mil neuf Cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

*Paul RoCHAT**Elis RoCHAT*

Signatures des témoins :

Alexis Carrard Foliez Pittet
et mi Carrard Foliez Pittet

Communiqué : à l'Etat Civil

du Leu

L'officier de l'état civil :

L. Méneray

N° 4

Jaquenoud et Longchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *trois juin* mil huit cent quatre-vingt

neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaquenoud François Joseph* employé aux *Ch. F.*

de *Promatens et Blesens (Fribourg)* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Ecublens (Fribourg)* le *trois septembre* mil huit cent

quatre vingt deux fils de *Romain Florentin Jaquenoud* agriculteur à

Ecublens et de *Maria Thérèse née Baillard* la femme décédée

2° *Longchamp Anastasie Josephine François*

de *Bottens* domiciliée à *Bottens*

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Bottens* le *trante décembre* mil huit cent

quatre vingt trois fille de *Henri Joseph Vital Longchamp*

et de *Maria Thérèse Philomène née Panchaud* agriculteur à *Bottens*

Les publications ont eu lieu à *Bottens le neuf, Promatens, Blesens et*

Lausanne le dix mai mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébrer le mariage à Bottens délivrée par l'Etat Civil de Lausanne

Signatures des époux :

Jaquenoud François
Longchamp Anastasie

Signatures des témoins :

Vital Longchamp
Placide Longchamp

Communiqué : à l'Etat Civil de *Promatens et Lausanne*

L'officier de l'état civil :

L. Merle

N° 5

Ezaut & Jaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juin mil ~~huit~~ cent quatre-vingt-
neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ezaut Constant Ernest agriculteur

de Bottens domicilié à Bottens

Célibataire

né à Bottens le cinq août mil huit cent

quatre vingt six fils de David Ezaut

et de Élie Eugénie née Carrard agriculteurs à Bottens

2° Jaton Lucie ménagère

de Villars Mendraz domiciliée à Villars Mendraz

Célibataire

née à Villars Mendraz le vingt un mai mil huit cent

quatre vingt deux fille de défunt Adrien Jaton

et de Jenny née Gilléron veuve à Villars Mendraz

Les publications ont eu lieu à Bottens le dix huit et Villars Mendraz le

vingt mai mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

Ernest Ezaut
Lucie Ezaut

Signatures des témoins :

Aug. Despierrez, Bottens
Laura Despierrez, Bottens

Communiqué : à l'état civil
de St Georges

L'officier de l'état civil :

L. Perrière

N° 6

Mivclaz & Davaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mivclaz Louis Charles* _____ *Charpentier* _____

de *Poliez Pittet* _____ domicilié à *Poliez Pittet* _____

Célibataire _____

né à *Poliez Pittet le vingt sept mai* _____ mil huit cent quatre-vingt dix _____

fils de *Henri Valentin Mivclaz* _____

et de *Françoise Virginie née Perisset agriculteurs à Poliez Pittet* _____

2° *Davaud Marguerite Philomène* _____ *Ménagère* _____

de *Bottens* _____ domiciliée à *Bottens* _____

Célibataire _____

née à *Lausanne le premier juin* _____ mil huit cent quatre-vingt dix _____

fille de *défunt Elie Ferriol Davaud* _____

et de *Agathe Virginie née Davaud la veuve Ménagère à Bottens* _____

Les publications ont eu lieu à *Poliez Pittet et Bottens le trois juin* _____

Mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance _____

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Charles Mivclaz _____

Marguerite Mivclaz _____

Signatures des témoins :

Casimir Martin Bottens _____

Jacques Arria Bottens _____

L'officier de l'état civil :

L. Perisset _____

N^o J
Borgeaud et Viret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente juillet _____ mil huit cent ~~quatre vingt~~neuf cent dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Borgeaud Ernest _____ agriculteur _____de Morrens _____ domicilié à Morrens _____Etat civil : Célibataire _____né à Echallens le vingt un mai _____ mil huit cent quatre vingtfils de François Borgeaud, ancien Coiffeur _____et de Pauline Louise née Favrat, les deux à Morrens _____2^o Viret Irma _____ ménagère _____de Villars Eiercelin _____ domiciliée à Morrens _____Etat civil : Célibataire _____née à Morrens le six mai _____ mil huit cent quatre vingt neuffille de Pierre Eugène Viret _____et de Hélène née Viredaz _____ les deux à Morrens _____Les publications ont eu lieu à Morrens à Villars Eiercelin le
deux juin mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

Ernest Borgeaud
Irma Borgeaud Viret.

Signatures des témoins :

Eugène Viret Morrens
Ezraut Yaton Bottero

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

L. Meutrey

N° 3

Lienhard Marguerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix août mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lienhard Alphonse agriculteur

de Holziken (Argovie) domicilié au Châlet à Gobet sur Lausanne

Célibataire

né à Spalinges le premier octobre mil huit cent septante-cinq

fils de François Louis Lienhard décédé

et de Hélène née Reboux sa veuve au Châlet à Gobet

2° Marguerat Alice Louise Ida Ménagère

de Cugy domiciliée à Cugy

Célibataire

née à Cugy le quinze juin mil huit cent quatre vingt six

fille de Jules Louis Marguerat agriculteur

et de Félicie née Bernard sa femme à Cugy

Les publications ont eu lieu à Lausanne le dix neuf à Holziken le vingt-un et à Cugy le vingt un juillet mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébrer le mariage à Bottens délivrée par l'officier d'état civil de Lausanne

Signatures des époux :

Alienhard
et Lienhard

Signatures des témoins :

Jules Marguerat à Cugy
Jean Marguerat

Communiqué : à l'état civil

de Lausanne et Holziken

L'officier de l'état civil :

L'Officier

Par jugement du 8 juin 1945 devenu définitif et exécutoire le 30 juin 1945, le Tribunal du district de Lausanne a prononcé la dissolution, par le divorce, du mariage inscrit ci-contre. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 30 juin 1945, le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarier.

Fait le Grand le 16 juillet 1945
E. Permond,
Officier d'état civil

N^o 9
Martin et Andrey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept octobre* mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Martin Mathieu Jules* Charron
 de *S^t Barthélemy* domicilié à *Bottens*
Célibataire

né à *Talézieux* le *quatre avril* mil huit cent *septante six*
 fils de *Flacide Martin*
 et de *Catherine née Roch, agriculteurs à Bottens*

2^o *Andrey Marie Julie* ménagère
 de *Cerniat (Fribourg)* domiciliée à *Bottens*
Célibataire

née à *Cerniat* le *deux avril* mil huit cent *quatre vingt trois*
 fille de *Jean Andrey*
 et de *Angèle née Robadey les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Bottens et Saint Barthélemy le vingt deux*
et Cerniat le vingt trois septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Leurs actes de naissance

Signatures des époux :
Jules Martin
Madame Marie Martin

Signatures des témoins :
Flacide Martin à Bottens
Jph Nicod à Bottens

Communiqué : à l'Etat civil
J. Schaller et de Cerniat

L'officier de l'état civil :
L. Guérey

N° 10

Nicole & Glauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui dix sept novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf Cent dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Nicole Alfred* _____ *Commis-négociant* _____
de *Neuchâtel & Rochefort* _____ domicilié à *Dombresson* _____
Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Dombresson* le *vingt cinq juillet* _____ mil huit cent *quatre vingt six* _____ fils de *Alfred Henri Nicole*, *négociant* _____
_____ et de *Emilie née Eschantz*, à *Dombresson* _____

2^o *Glauser Laure Ida* _____ *sans profession* _____
de *Fraubrunnen (Berne)* _____ domiciliée à *Bottens* _____
Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *La Chaux de Fonds* le *vingt un juin* _____ mil huit cent *quatre vingt quatre* fille de *Alfred Glauser*, *agriculteur* _____
_____ et de *Maria née Graf*, à *Bottens* _____

Les publications ont eu lieu à *Dombresson, Neuchâtel & Rochefort & Bottens* le *dix huit Fraffenried* le *dix neuf octobre* mil huit cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébrer le mariage à Bottens délivrée par l'état civil de Dombresson

Communiqué : à l'Etat civil de *Neuchâtel Rochefort Dombresson & Fraffenried*

Signatures des époux :

Nicole
Ida

Signatures des témoins :

Alfred Glauser
Eschantz

L'officier de l'état civil :

L'Officier

N° 11

Grognez & Stöckly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du district d'Orbe rendu en date du 22 décembre 1917, déclaré définitif et exécutoire le 27 mai 1918, le mariage ci-contre a été dissous par ~~le~~ divorce. Le tribunal a prononcé le divorce en application de l'art. 142 du C.C.S. et désigné le mari comme époux coupable et a fixé le délai à 1 an pendant lequel il ne pourra se remarier. Le 12 avril 1918. S. officier de l'état civil J. Mamoud

Aujourd'hui dix huit novembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grognez Charles maréchal de Poliez Pittet domicilié à Poliez Pittet Célibataire

né à Poliez Pittet le neuf septembre mil huit cent quatre vingt fils de Frédéric Grognez décédé et de Jenny née Carrard la veuve ménagère à Poliez Pittet

2° Stöckly Marie ménagère de Guggisberg (Bern) domiciliée à Dommarhin Célibataire

née à Romanel sur Morges le vingt trois octobre mil huit cent quatre vingt dix fille de Marie Louise Stöckly ménagère à Chapelle et de

Les publications ont eu lieu à Poliez Pittet et Dommarhin le vingt six et Guggisberg le 28 octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

Charles Grognez, Marie Grognez

Signatures des témoins :

Jules Grognez, à Poliez Pittet M. Louis Botteri

Communiqué : à l'Etat Civil de Guggisberg

L'officier de l'état civil :

Menérey

N° 12

Demont & Gindroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux sept* décembre _____ mil ~~huit~~ cent quatre vingt

neuf cent *dix* _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Demont Oscar Marcel Fromager* _____

de *Vullierens & Grancy* _____ domicilié à *Apples* _____

Célibataire _____

né à *Vullierens* le *vingt cinq* janvier _____ mil huit cent

quatre *vingt* *sept* _____ fils de *Frédéric Samuel Louis Demont* agriculteur

et de *Elise Marie Jeanne Bergaud* la femme domiciliée à *Vullierens*

2° *Gindroz Eugénie Olive* _____ Ménagère _____

de *Pierre Tittet & Botton* _____ domiciliée à *Pierre Tittet* _____

Célibataire _____

née à *Pierre Tittet* le *quatorze* juillet _____ mil huit cent

quatre *vingt* *dix* _____ fille de *Louis Pierre Gindroz* agriculteur _____

et de *Luce Gindroz* la femme domiciliée à *Pierre Tittet*

Les publications ont eu lieu à *Pierre Tittet & Botton* le *vingt quatre*, *Apples*, *Vullierens & Grancy* le *vingt cinq* novembre mil *neuf* cent *dix* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébrer le mariage à Botton
délivrée par l'Etat civil de Apples. _____

Signatures des époux :

Oscar Demont _____

Olive Demont _____

Signatures des témoins :

Louis Gindroz _____

Ulysse Demont de Samuel Vullierens. _____

L'officier de l'état civil :

L. Henérey _____

Communiqué : à l'Etat civil de _____

Apples, Vullierens & Grancy _____

Le Tribunal du district de
Orbe, par jugement du 12
septembre 1935, déclare définitif
à exécutaire le 25 novembre
1935, a prononcé la dissolution
par le divorce du mariage
inscrit ci. contre.

Inscrit par ordre du
Département

L'Officier de l'état
civil A. Memoud

176

N° 13

Michon & Michon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois décembre* _____ mil huit cent ~~quatre vingt~~
neuf cent dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Michon Louis Constant* _____ agriculteur _____
de *Froidville* _____ domicilié à *Froidville* _____
Célibataire _____

né à *Froidville le trois janvier* _____ mil huit cent
quatre vingt un _____ fils de *défunt Jules Michon* _____
_____ et de *Julie née Michon sa femme* _____

2° *Michon Elvine Julie* _____ sans profession _____
de *Froidville* _____ domiciliée à *Froidville* _____
Célibataire _____

née à *Froidville le treize février* _____ mil huit cent
quatre vingt six _____ fille de *Mare Louis Michon* _____
_____ et de *Marie Elise née Jindroz sa femme agricultrice à Froidville* _____

Les publications ont eu lieu à *Froidville le quatre novembre mil huit cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La naissance des époux est transcrit
à Vol. AI fol. 224 et Vol. A2 fol. 40. _____

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Louis Michon
Julie Michon

Signatures des témoins :

Alois Michon
Alice Chatelan

L'officier de l'état civil :

L. Menérey

N° 14
Dind & Viret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt huit décembre _____ mil huit cent quatre vingt
neuf cent dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dind Constant Henri — domestique - agriculteur _____
de Saint Cierges _____ domicilié à Villars Ciercelin _____
Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

né à Lausanne le dix sept avril _____ mil huit cent
quatre vingt huit _____ fils de Rosine Dind garde - malades à Lausanne
_____ et de _____

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

2° Viret Sophie Adolphine — ménagère _____
de Villars Ciercelin _____ domiciliée à Villars Ciercelin _____
Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

née à Villars Ciercelin le Cinq Mai _____ mil huit cent
quatre vingt un fille de défunt Jean Samuel Viret _____
_____ et de Jeanne Marie Françoise de Gillard de Villars Ciercelin

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars Ciercelin et à Saint Cierges le
huit décembre mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance _____

Signatures des époux :

Dind Constant Henri
Sophie Dind

Signatures des témoins :

Eugène Viret
Céline Viret

Communiqué : à l'Etat civil _____
de Saint Cierges _____

L'officier de l'état civil :

L. J. Guéheney

N° 15

Baudin Scaratti

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trente décembre mil huit cent quatre vingt

neuf cent dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Baudin Emile Alois agriculteur

de Urbins domicilié à Brétigny sur Sarre

Célibataire

né à Brétigny le seize juillet mil huit cent quatre vingt six

fils de Lucien Armand Baudin agriculteur

et de Elise veuve Raymond domiciliés à Brétigny

2° Scaratti Marie Thérèse Ménagère

de Tadmello (Pescia) Italie domiciliée à Brétigny sur Sarre

Célibataire

née à Paulmet le vingt cinq novembre mil huit cent quatre vingt deux

fille de Francesco Luigi Scaratti entrepreneur

et de Margherita veuve Crosa domiciliés à Brétigny sur Sarre

Les publications ont eu lieu à Brétigny le premier, Urbins le quatre et Tadmello le vingt sept novembre mil huit cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Leurs actes de naissance
L'autorisation des père et mère de l'épouse

Signatures des époux:

Emile Baudin
Marie Baudin

Signatures des témoins:

Eugène-Jules Batters
Ch. Mermot

Communiqué: à l'Etat Civil

à Urbins et à la Chancellerie

L'officier de l'état civil:

L. Menérey



Le numéro quinze de la page cent dix-huit est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent dix. Les deux autres de présents se situent sous l'année. Ce que nous certifions
Jours de l'année le 31 décembre 1910
L'officier de l'état civil
L. Menérey

Le numéro quinze de la page cent dix-huit est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent dix. Les deux autres de présents se situent sous l'année. Ce que nous certifions
Jours de l'année le 31 décembre 1910
L'officier de l'état civil
L. Menérey

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domicilié à _____

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

né à _____ mil huit cent _____

Noms, profession et

fils de _____

domicile des parents :

et de _____

Nom et profession de l'épouse :

2° _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à _____ mil huit cent _____

Noms, profession et

fille de _____

domicile des parents :

et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

L'officier de l'état civil :

manque la page 180

N° 1

Gobet et Bavaud

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt quatre février mil huit cent quatre vingt neuf cent onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Gobet Jules Célestin agriculteur de Mabsonnens (Fribourg) domicilié à Mabsonnens

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Mabsonnens le huit février mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fils de Claude Joseph Silvere Gobet agriculteur à Mabsonnens

domicile des parents :

et de Anne Marie Amélie née Penétray décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Bavaud Anna Marie ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Botten domiciliée à Botten

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Botten le vingt juillet mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de Paul Louis Bavaud greffier de paix à Botten

domicile des parents :

et de Adèle Agnès née Bavaud sa femme décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Botten le 3^o trois de Mabsonnens le quatre février mil huit cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébrer le mariage à Botten délivrée par l'Etat civil de Mabsonnens

Signatures des époux :

Jules Gobet
Anna Gobet

Signatures des témoins :

Ernest Bavaud à Botten
Gobet Firmin à Mabsonnens

Communiqué : à l'Etat civil de Mabsonnens

L'officier de l'état civil :

L. Penétray

N° 2

Mermoud et Delessert

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Mermoud Louis Auguste* _____ agriculteur _____de *Folies le Grand* _____ domicilié à *Folies le Grand* _____

Célibataire _____

né à *Folies le Grand* le dix sept juin _____ mil huit cent quatre-vingt-neuffils de *Fritz Mermoud* décédé _____et de *Elisabeth Mermoud* sa veuve à *Folies le Grand* _____2° *Delessert Céline* _____ Cuisinière _____de *Jeney le Forat* _____ domiciliée à *Echallens* _____

Célibataire _____

née à *Palézieux* le premier février _____ mil huit cent quatre-vingt-septfille de *Charles Constant Delessert* _____et de *Nancy née Gavillet* sa femme agriculteur à *Villars Eiroelin* _____Les publications ont eu lieu à *Folies le Grand* et *Echallens* le seizeet *Jeney le Forat* le dix huit février mil neuf cent onze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*L'acte de naissance de l'épouse**La naissance de l'époux est transcrit à N° 172177*

Communiqué: à l'état civil de

Concelles le Forat et Echallens

Signatures des époux:

*Louis Mermoud**Céline Mermoud*

Signatures des témoins:

*Emy Delessert Ferme de Cury**Mlle Wagnière Orrens.*

L'officier de l'état civil:

L. Méney

N° 3

Rochat et Marguerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq mars* ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~mil neuf cents onze~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rochat Louis François* ~~agriculteur~~
de *Bretigny sur Ardenne et L'Abbaye* domicilié à *Bretigny*
Célibataire

né à *Bretigny le dix huit mai* mil huit cent *quatre vingt douze*
fils de *défunt Jules Henri Rochat*
et de *Céline née Viet sa veuve à Bretigny*

2° *Marguerat Elise* ~~Couturière~~
de *Cugy (Nord)* domiciliée à *Cugy*
Célibataire

née à *Cugy le onze décembre* mil huit cent *quatre vingt huit*
fille de *Jules Louis Marguerat*
et de *Félicie née Bernard sa femme agriculteur à Cugy*

Les publications ont eu lieu à *Bretigny L'Abbaye et Cugy le sept mars*
Mil neuf cents onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
L'autorisation pour contracter mariage
délivrée par la mère de l'époux
La naissance des époux est transcrite à
N° 42 fol 157 et N° 43 fol 83.

Communiqué : *à l'état civil*
de L'Abbaye

Signatures des époux :
L. Rochat
Elise Rochat Marguerat

Signatures des témoins :
Jean Marguerat Cugy
Elise Rochat Bretigny

L'officier de l'état civil :
L. Penetroy

N^o 4
Viret et Miéville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux avril ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Viret Jules Gustave Menuisier
de Villars Tiercelin domicilié à Villars Tiercelin
Célibataire

né à Villars Tiercelin le trente janvier mil huit cent quatre vingt deux

fils de Auguste Viret Menuisier

et de Aline née Barraud sa femme domiciliés à Villars Tiercelin

2^o Miéville Emma Anne Couturière

de Essertines et Belmont domiciliée à Villars Tiercelin

Célibataire

née à Villars Tiercelin le huit Mars mil huit cent quatre vingt trois

fille de Louis Emile Miéville scieur

et de Julie née Devaud sa femme domiciliés à Villars Tiercelin

Les publications ont eu lieu à Belmont le vingt neuf, Essertines le trente mars
à Villars Tiercelin le trois avril mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La naissance des fiancés est transcrite
à Vol. A.I folios 280 et 323.

Signatures des époux :

Gustave Viret
Emma Viret

Signatures des témoins :

Aimé Viret Villars Tiercelin
 Susanne Miéville Villars Tiercelin

Communiqué : à l'Etat Civil de
Belmont et Vuarrens -

L'officier de l'état civil :

L. Menetrey

N° 5

Guignard & Jaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux juin* mil huit cent quatre-vingt-
mil neuf cent onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Guignard Ernest Lucien* agriculteur

de *Bottens* domicilié à *siège Bottens*

Célibataire

né à *siège Bottens le onze avril* mil huit cent *quatre vingt deux*

fils de *Jean Auguste Guignard*

et de *Élise née Nobs sa femme aux Cronos siège Bottens*

2° *Jaton Laure* ménagère

de *Teney le Forêt* domiciliée à *Bottens*

Célibataire

née à *Vertines le huit juin* mil huit cent *quatre vingt sept*

fille de *Jean Jaton Caféier à Lausanne*

et de *Émile née Jonin sa femme décédée*

Les publications ont eu lieu à *Bottens & L'Abbaye le dix et Teney le Forêt*
le 12 mai mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte de naissance de l'épouse
La naissance de l'époux est transcrite à
Vol AI folio 286.

Communiqué : *à l'Etat Civil de*

L'Abbaye & Corcelles le Forêt

Signatures des époux :

Guignard

Laure Guignard

Signatures des témoins :

Auguste Jaton.

Edouard Guignard

L'officier de l'état civil :

L. Henrich

N^o 6*Menétrey & Mermoud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux juin* _____ ~~mil huit cent quatre vingt~~*mil neuf cent onze* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o *Menétrey Daniel* _____ *agriculteur* _____de *Poliez le Grand* _____ domicilié à *Poliez le Grand* _____. *Célibataire* _____né à *Poliez le Grand le dix sept janvier* _____ mil huit cent *quatre vingt quatre* _____fils de *Jean Louis Elie Menétrey* _____et de *Fanny Vuarchoz née Parquet la veuve à Poliez le Grand* _____2^o *Mermoud Rose Elise* _____ *Ménagère* _____de *Poliez le Grand* _____ domiciliée à *Poliez le Grand* _____. *Célibataire* _____née à *Eclaquent le dix avril* _____ mil huit cent *quatre vingt huit* _____fille de *Henri Auguste Mermoud* _____et de *Subette Cécile née Pillat agriculteurs à Poliez le Grand* _____Les publications ont eu lieu à *Poliez le Grand le douze mai mil neuf cent onze* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte de naissance de l'épouse
La naissance de l'époux est transcrite
à VORAI folio 361

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Daniel Menétrey
Rose Menétrey

Signatures des témoins :

Mermoud Ernest
Marie Menétrey

L'officier de l'état civil :

L. Menétrey

N^o 7
Mandly et Corbar

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui premier juillet ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~mil neuf cent onze~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o Mandly Adrien Frédéric — agriculteur —
de Freiburg — domicilié à Brétigny sur Morrens —
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Valerès sur Rance le trente octobre — mil huit cent quatre vingt huit —
fils de Joseph Alfred Mandly —
et de Elise Louise née Corbar, agriculteurs à Brétigny —

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2^o Corbar Hélène Marguerite — Ménagère —
de Mont sur Lausanne — domiciliée au Pont Chalet de la Ville —
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Lausanne le six janvier — mil huit cent quatre vingt cinq —
fille de Jules Charles Corbar —
et de Berthe Aline née Simon, agriculteurs au Chalet de la Ville, Le Pont —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Brétigny le trente Le Pont et Freiburg
le trente un mai mil neuf cent onze —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Leurs actes de naissance

Signatures des époux :
Mandly Adrien
Mandly Marguerite

Signatures des témoins :
Ulysse Corroon Brétigny
Hélène Corbar Le Mont sur Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Freiburg et de Romanel.

L'officier de l'état civil :
L'Officier

N° 8

Morand A. Tahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize août* mil ~~huit cent quatre-vingt-~~*neuf cent onze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Morand Marc Joseph* agriculteurde *Vallon (Fribourg)* domicilié à *Polier Tittet**Célibataire*né à *Polier Tittet le onze décembre* mil huit cent *quatre vingt dix*fils de *Joseph Raymond Morand* agriculteuret de *Augustine Ottilie née Tahud sa femme les deux à Polier Tittet*2° *Tahud Laurence Anna* Couturièrede *Polier Tittet* domiciliée à *Polier Tittet**Célibataire*née à *Bioley Orjulaz le dix neuf mai* mil huit cent *quatre vingt neuf*fille de *Marc Emilian Tahud* Instituteuret de *Henriette Cyrine née Gallayron sa femme les deux à Polier Tittet*Les publications ont eu lieu à *Polier Tittet le vingt neuf et à Vallon le trente juillet* mil huit cent *onze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

*Morand Marc**Morand Anna*

Signatures des témoins :

*E. Zahner**R. Morand*Communiqué : à l'état civil
de Carignan

L'officier de l'état civil :

L. Spénikey

N^o 1
Mermoud & Mermoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf août ~~mil huit cent quatre vingt~~
 mil neuf cent onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mermoud Samuel Alfred agriculteur
 de Thiez le Grand domicilié à Thiez le Grand
 Célibataire

né à Thiez le Grand le vingt huit janvier mil huit cent quatre vingt neuf
 fils de Constant Mermoud agriculteur à Thiez le Grand
 et de Jeanne Aline Adèle née Popraz sa femme

2^o Mermoud Blanche Marie ménagère
 de Thiez le Grand domiciliée à Thiez le Grand
 Célibataire

née à Eclagnon le dix avrie mil huit cent quatre vingt huit
 fille de Henri Auguste Mermoud agriculteur
 et de Suzette Cécile née Pillat sa femme les deux à Thiez le Grand

Les publications ont eu lieu à Thiez le Grand le vingt sept juillet
 mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte de naissance de l'épouse
 La naissance de l'époux est transcrit
 à Vol. A 2 fol. 165

Communiqué :

Signatures des époux :

Mermoud Samuel
 Mermoud Blanche

Signatures des témoins :

Mermoud Auguste
 A. Lenoir expe domo la Paris

L'officier de l'état civil :

L. Lenoir

N° 10

Jaccoud A Vaney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois septembre _____ mil huit cent quatre vingt

mil neuf cent onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaccoud John Edouard _____ agriculteur _____

de Montaubion Chardonney et Villars Eiercelin domicilié à Brétigny sur Porren

Célibataire _____

né à Villars Eiercelin le onze mars _____ mil huit cent quatre vingt

fils de Edouard Jaccoud ancien agriculteur à Lausanne _____

et de Adèle née Dufour sa femme décédée _____

2° Vaney Lucie Cécile _____ Menagère _____

de Cugy et de Pottent _____ domiciliée à Cugy _____

Célibataire _____

née à Lausanne le neuf juillet _____ mil huit cent quatre vingt dix

fille de Jean Louis Vaney agriculteur à Cugy _____

et de Marie Louise née Ancelet sa femme décédée _____

Les publications ont eu lieu à Villars Eiercelin, Brétigny sur Porren, Cugy, Pottent
le vingt cinq août et à Montaubion Chardonney le vingt six août mil huit cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

John Jaccoud

Lucie Jaccoud

Signatures des témoins :

Eugénie Vaney Cugy
Charles Vaney Cugy

Communiqué : à l'état civil

de St-Cierges

L'officier de l'état civil :

L. Morétroy

N° 11

Baudet & Grognuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit octobre* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Baudet Marc Jules agriculteur*

de *Etagnières* domicilié à *Bottens*

Célibataire

né à *Etagnières le trois juin* mil huit cent *septante huit*

fil des *défunts Jules Henri Baudet*

et de *Aline Emilie Vilna née Girardet*

2° *Grognuz Rosine* — *Ménagère*

de *Poliez Pittet* domiciliée à *Poliez Pittet*

Célibataire

née à *Poliez Pittet le deux décembre* mil huit cent *septante cinq*

filles de *Jean Frédéric Grognuz*

et de *Jenny née Carrard sa veuve à Poliez Pittet*

Les publications ont eu lieu à *Poliez Pittet le neuf, Etagnières et Bottens*
le dix octobre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébrer le mariage
à Bottens délivrée par l'état civil de Sullens

Signatures des époux :

Jules Baudet

Rosine Baudet

Signatures des témoins :

Louis Deliderant Bettens

Elie Deliderant Bettens

Communiqué : à l'état civil

Schallens et Sullens.

L'officier de l'état civil :

Lif enérey

N° 12

Mermoud & Menétrey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois novembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~*Mil neuf cent onze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Mermoud Ernest-Constant* agriculteurde *Folies le Grand* domicilié à *Folies le Grand*Etat civil : *Célibataire*né à *Folies le Grand le vingt mars* mil huit cent *quatre vingt sept*fils de *défunt Louis Mermoud*et de *Fanny née Menétrey sa veuve à Folies le Grand*2° *Menétrey Marie* ménagèrede *Folies le Grand* domiciliée à *Folies le Grand*Etat civil : *Célibataire*née à *Folies le Grand le dix sept avril* - mil huit cent *quatre vingt huit*fille de *défunt Louis Elie Menétrey*et de *Fanny Vuarchoz née Sparguet sa veuve à Folies le Grand*Les publications ont eu lieu à *Folies le Grand le dix huit octobre**Mil neuf cent onze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*La naissance des époux est transcrite
à Vol A II fol: 90 et 132. -*

Communiqué :

Signatures des époux :

*Ernest Mermoud**Marie Mermoud*

Signatures des témoins :

*Daniel Menétrey**Rose Menétrey*

L'officier de l'état civil :

L. Menétrey

N° 13

Monney et Perisset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept novembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Monney Joseph Alfred* Charron

de *St Martin (Tevye)* domicilié à *Chapelle (Priburg)*

Célibataire

né à *Orléans le vingt sept Mars* mil huit cent *quatre vingt sept*

fils de *Jules Alfred Monney agriculteur*

et de *Alphonsine née Pauthier sa femme les deux à Chapelle*

2° *Perisset Marie Louise* Ménagère

de *Vauderens* domiciliée à *St Martin*

Célibataire

née à *St Martin le premier décembre* mil huit cent *quatre vingt treize*

fille de *Antoine Césaire Perisset Charpentier*

et de *Marie Françoise née Grand sa femme les deux à St Martin*

Les publications ont eu lieu à *St Martin, Chapelle, Vauderens et St Martin*

le neuf novembre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébrer le mariage dans
délivré par l'Etat Civil de Promatens.

Signatures des époux :

Monney Alfred
Monney Marie

Signatures des témoins :

Grand Jules Prosper
Marie Marilley Huboranges

Communiqué : à l'Etat Civil de

Promatens, St Martin et Urz

L'officier de l'état civil :

L. Penney

N° 14

Mathey et Guédon

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux décembre mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Mathey David Alfred agriculteur

de Brétigny sur Orrevent domicilié à Brétigny

Célibataire

né à Brétigny le trente un octobre mil huit cent quatre-vingt un

fils de Louis Jacob Mathey

et de Jenny née Martin agriculteurs à Brétigny

2° Guédon Louisa - Couturière

de Poliez Pittet domiciliée à Poliez Pittet

Célibataire

née à Iron Mountain mo (Amérique) le vingt trois juillet mil huit cent quatre-vingt onze

fille de Alexis Guédon

et de Louise née Chamob agriculteurs à Poliez Pittet

Les publications ont eu lieu à Brétigny et Poliez Pittet le sept novembre

mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

joins: la naissance des époux est inscrite
à Vol: A7 fol: 270 et Vol: B3 fol: 88

Signatures des époux:

Mathey Alfred
Mathey Louisa

Signatures des témoins:

Edouard Mathey Brétigny
Rosa Guédon Poliez Pittet

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

L. Menikoff

Hu le 29. XII. 1911.
Le Préfet
P. Michell

N° 10

Panchaud & Lambelet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six décembre mil huit cent quatre vingt

mil neuf cent onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Panchaud Alfred Léon Elie agriculteur

de Poliz le Grand domicilié à Poliz le Grand

Célibataire

né à Villard sur Yend le vingt sept mai mil huit cent septante

fils des défunts Jules Panchaud

et de Julie née Carin

2° Lambelet Marie Lucie sans profession

de Forel sur Lutry domiciliée à Echallens

Célibataire

née à Echallens le douze février mil huit cent quatre vingt neuf

fille de défunt Emile Lambelet

et de Marie Elise née Nardel de Neuve à Echallens

Les publications ont eu lieu à Poliz le Grand, Echallens le quinze de Forel le dix huit novembre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissance des fiancés

Signatures des époux :

Alfred Panchaud

Lucie Panchaud

Signatures des témoins :

Henri Panchaud Poliz le Grand
Paul Panchaud Poliz le Grand

Communiqué : à l'Etat civil

d'Echallens et de Forel

L'officier de l'état civil :

L. Menissey

N° 16

Duvoisin Rovey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente decembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~*mil neuf cent onze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Duvoisin Charles Albert* *Menuisier ébéniste*de *Orges* domicilié à *Neuvend*Etat civil : *Célibataire*né à *Burligny le dix sept novembre* mil huit cent *quatre vingt sept*fils de *Louis François Duvoisin*et de *Henriette Louise Jenny née Pilloud les deux décédés*2° *Rovey Emma* *Ménagère*de *Démoret et Chanéaz* domiciliée à *Cugy (ind)*Etat civil : *Célibataire*née à *Cugy le premier février* mil huit cent *quatre vingt dix*fille de *Pierre Emile Rovey*et de *Idèle née Rothén sa femme agriculteurs à Cugy*Les publications ont eu lieu à *Neuvend et Cugy le sept, Démoret et Chanéaz*et *Orges le huit decembre mil neuf cent onze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance

Signatures des époux :

*Charles Duvoisin**Emma Duvoisin*

Signatures des témoins :

*Raymond Alois Butigny**Céline Vanez Cugy*

L'officier de l'état civil :

L. Menétrey

Communiqué : à l'état civil de

Sombagny et Dounebois

N° 17
 Huquet et Viret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize* décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
mil neuf cent onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Huquet Robert* _____ *agriculteur* _____
 de *Villars Tiercelin* _____ domicilié à *Villars Tiercelin* _____
Célibataire _____

né à *Villars Tiercelin le neuf octobre* mil huit cent *quatre vingt* _____

fils de *Jean François Victor Huquet* _____

et de *Marie Charlotte née Tullien sa femme agriculteur à Villars Tiercelin* _____

2° *Viret Léa Ménagère* _____

de *Villars Tiercelin* _____ domiciliée à *Villars Tiercelin* _____

Célibataire _____

née à *Villars Tiercelin le vingt deux mars* mil huit cent *quatre vingt sept* _____

fille de *Pierre Louis Viret héritier* _____

et de *Emma née Jaccoud sa veuve à Villars Tiercelin* _____

Les publications ont eu lieu à *Villars Tiercelin le dix décembre mil neuf cent*
onze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
La naissance des époux est transcrit
à Vol A I fol: 219 et Vol A II fol: 108

Signatures des époux :
Huquet Robert
Huquet Léa

Signatures des témoins :
Arnimé Viret Villars Tiercelin
Suzanne Mérieux Villars Tiercelin

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :
L. Mérey

N°

Aujourd'hui

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1°

Lieu d'origine et de domicile:

de

domicilié à

Etat civil:

*Le numéro 17 à la page 117 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1911
Les deux doubles du présent registre sont conformes ce que nous certifions*

Lieu et date de la naissance:

né à

mil huit cent

Officier de l'Etat Civil

Noms, profession et

fils de

L. Menétrey

domicile des parents:

et de

Le 31 décembre 1911



Nom et profession de l'épouse:

2°

Lieu d'origine et de domicile:

de

domiciliée à

Etat civil:

*Un double a été remis le 5 janvier 1912 à l'autorité Cantonale,
en exécution de l'art. 2 de la loi*

Lieu et date de la naissance:

née à

mil huit cent

Officier de l'Etat Civil

Noms, profession et

fille de

5 janvier 1912 -



L. Menétrey

domicile des parents:

et de

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

N° _____

Aujourd'hui _____

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Ce volume se termine par le numéro 14 à la page

Lieu d'origine et de domicile :

de 17 de l'année 1911

domicilié à L'officier de l'état civil

Etat civil :



L. Guéret

Lieu et date de la naissance :

né à _____

mil huit cent _____

Noms, profession et

fils de _____

domicile des parents :

et de _____

Nom et profession de l'épouse :

2° _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____

domiciliée à _____

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à _____

mil huit cent _____

Noms, profession et

fille de _____

domicile des parents :

et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

N° _____

Aujourd'hui _____

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Ce volume se termine par le numéro 14 à la page

Lieu d'origine et de domicile :

de 17^{de} de l'année 1911

domicilié à L'officier de l'état civil

Etat civil :



L. J. Guéret

Lieu et date de la naissance :

né à _____

mil huit cent _____

Noms, profession et

fils de _____

domicile des parents :

et de _____

Nom et profession de l'épouse :

2° _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____

domiciliée à _____

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à _____

mil huit cent _____

Noms, profession et

fille de _____

domicile des parents :

et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

1	Juliet	1904	A. Bourgeaud	53
6	Aristob	1907	et Giddes	117
3	Acardi	1909	et Bourgeaud	152

A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z



			Page
1901			
10	Alexmon	et Gindroz	14
11	Bally	et Gindroz	15
1903			
21	Bazzi	et Martin	48
12	Borgeaud	1904 et Raymond	64
13	Bavaud	et Gillot	65
14	Bavaud	et Longchamp	66
1905			
5	Bally	et Janin	75
9	Bocion	et Gindroz	79
13	Bettex	et Rod	83
1907			
17	Bron	et Raymond	128
1909			
9	Bolbey	et Gindroz	158
1910			
7	Borgeaud	et Viret	170
15	Bardin	et Scaratti	180
1911			
11	Baudsch	et Prognux	191



	1900	Page
19	Carrard et Mermoud	1
20	Chamot et Lemroz	2
	1901	
8	Chatelan et Michon	10
9	Craussaz et Golay	13
8	Clerc et Martin	12
	1902	
3	Chatelan et Chatelan	14
10	Corbay et Mermoud	26
	1903	
1	Chatelan et Gindroz	27
4	Clerc et Martin	30
9	Carrard et Carrard	35
12	Carrard et Baillif	38
15	Chatelan et Chatelan	41
	1904	
4	Carrard et Gindroz	56
15	Chamot et Diserens	67
	1905	
14	Bruchon et Mathey	84
22	Chamot et Borgeaud	92
	1906	
1	Chevalley et Blanc	94
2	Clerc et Bepeni-Monachon	95
10		122
10	Chatelan et Borgeaud	122
13	Curchod et Gavin-Chappuis	124
14	" et Delebert	125
	1908	
13	Curchod et Chatelan	147
	1909	
8	Chamot et Borgeaud	157
12	Chatelan et Martin	161
	1910	
2	Carrard et Fabud	165



1903

7	Dufour	et	Cissot	33
14	Dubois	et	Curchod	40
24	Delisle	et	Vittorini/Hettley	50

1904

7	Dony	et	Dony	59
---	------	----	------	----

1905

3	Deigy	et	Vaney	73
17	Dufour	et	Chablan	87
20	Delisle	et	Martin	90

1906

14	Dufour	et	Chablan	110
18	Delisle	et	Vittor	111

1908

11	Durattel	et	Pedique	145
----	----------	----	---------	-----

1909

13	Delebert	et	Curchod	162
----	----------	----	---------	-----

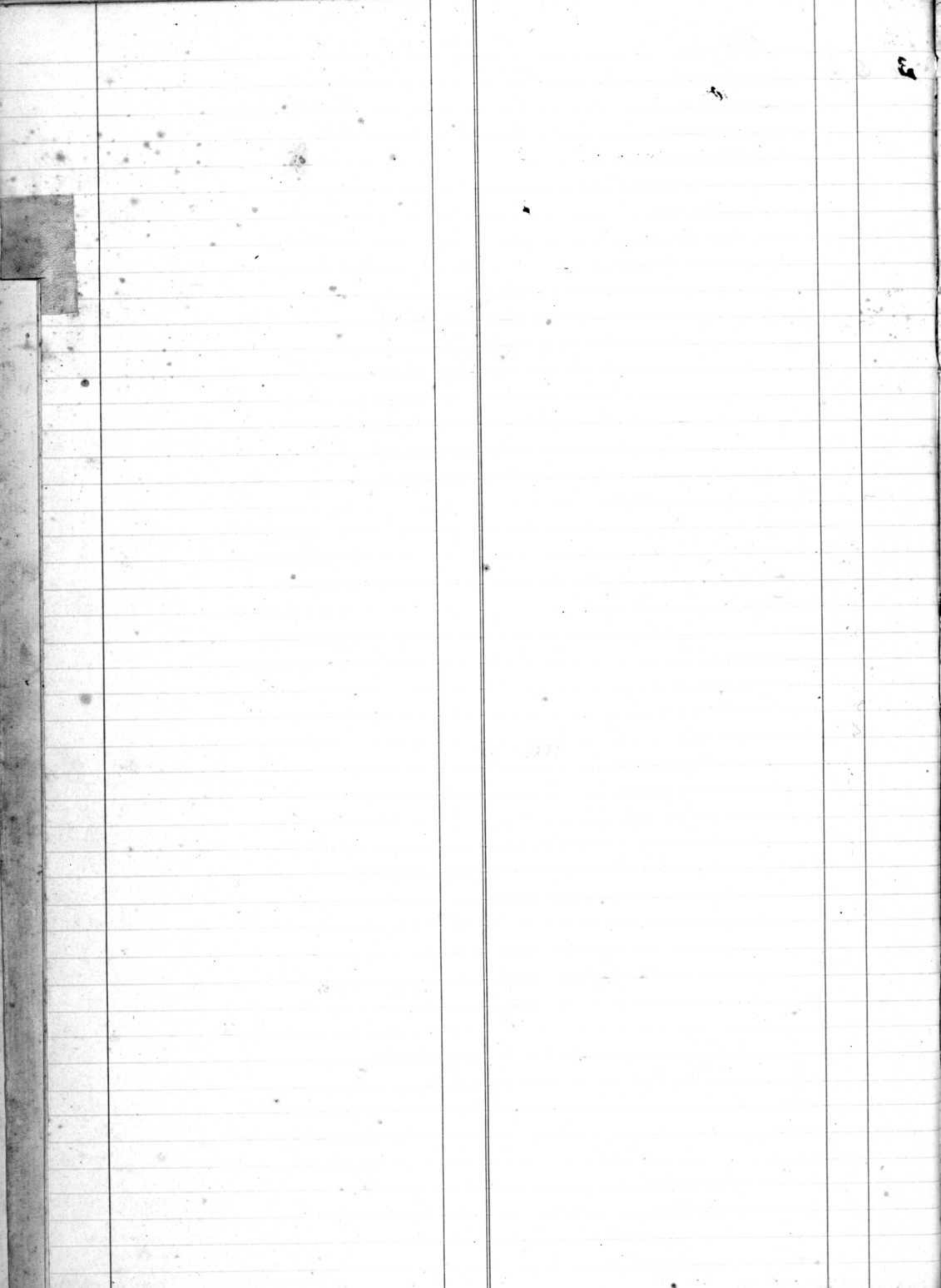
1910

12	Demont	et	Gindroz	175
14	Dind	et	Viret	177
16	Duvardin	et	Povey	196



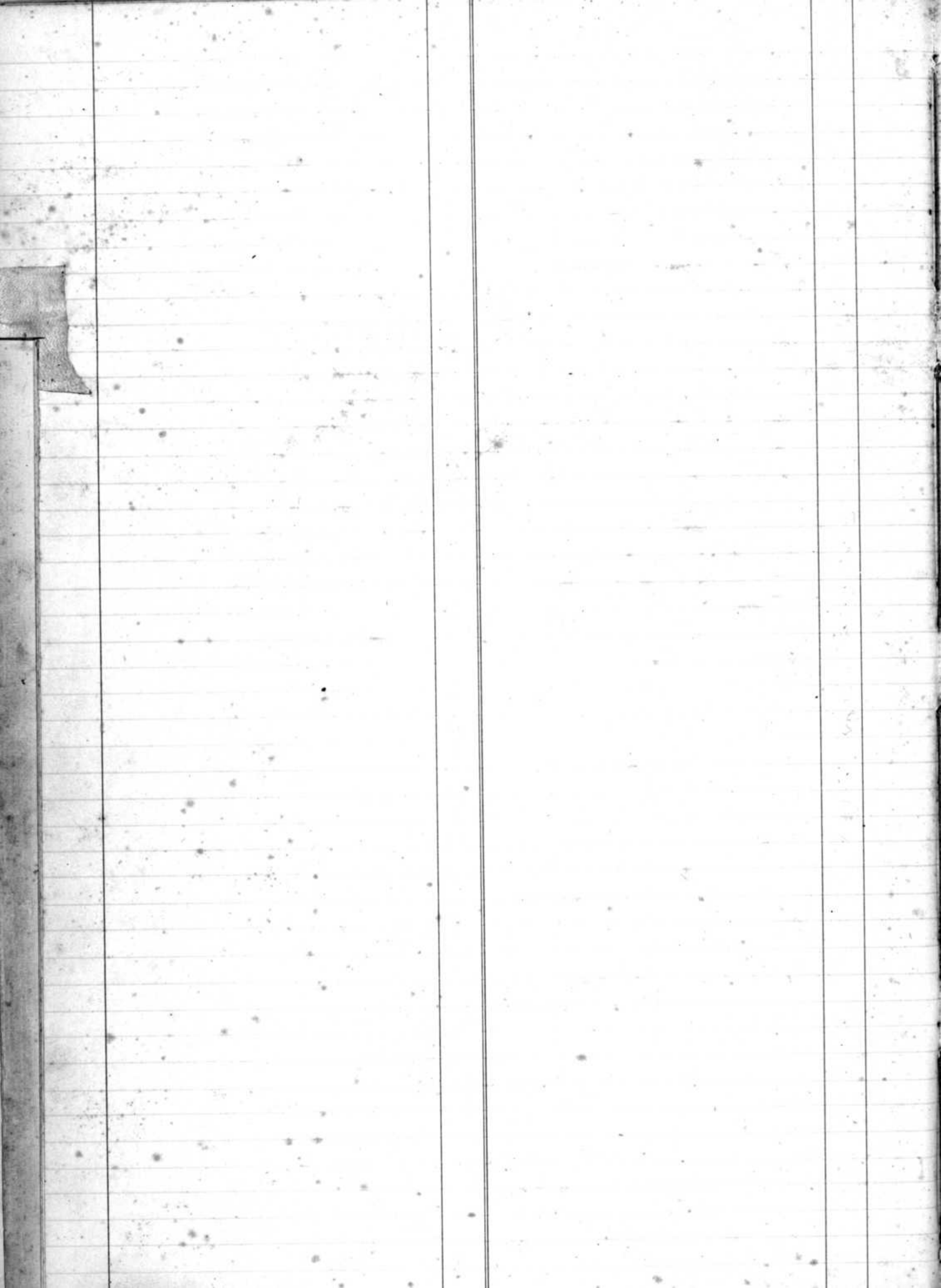
10	Scoffey	1906	A Panchaud	103
11	Squey	1909	A Delamadelaine	160

E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



3	Fontanmaz	1903	et Quignard	29
3	Favre	1904	et Hennebergue	55
11	Favre		et Bourgeois	63
4	Favre	1906	et Rothen	97
10	Favre	1908	et Gindros	144
2	Favre	1909	et Chalelan	157

F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1902

5 Guignard et Meylan 21

1903

6 Grognuz et Pavre 32

1904

5 Grosjean et Tanchaud 57

8 Gindroz et Janin 60

1905

11 Godel et Tanchaud 88

1906

3 Guignard et Martin 96

1908

9 Gindroz et Gindroz 143

1909

4 Gindroz et Trochon 153

1910

11 Grognuz et Stekly 174

1911

1 Gobel et Davaud 181

5 Guignard et Jaton 185

C
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



	1901	Page
4	Hennard et Schaud	8
	1906	
5	Henneberquet et Coffey	98
11	Hennard et Desatzens	104
	1907	
12	Hänné et Viret	123
	1908	
3	Hennard et Duponnet	137
	1911	
17	Huquenet et Viret	147

H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



		1903		
8	Jaquier	et	Bissot	34
		1905		
16	Jaton	et	Chibaud	86
		1907		
8	Jaton	et	Mermond	119
19	"	et	Moylet	130
		1910		
1	Jaton	et	Moylet	164
4	Jaquenoud	et	Longchamp	165
		1911		
10	Jaccard	et	Vaney	190

I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



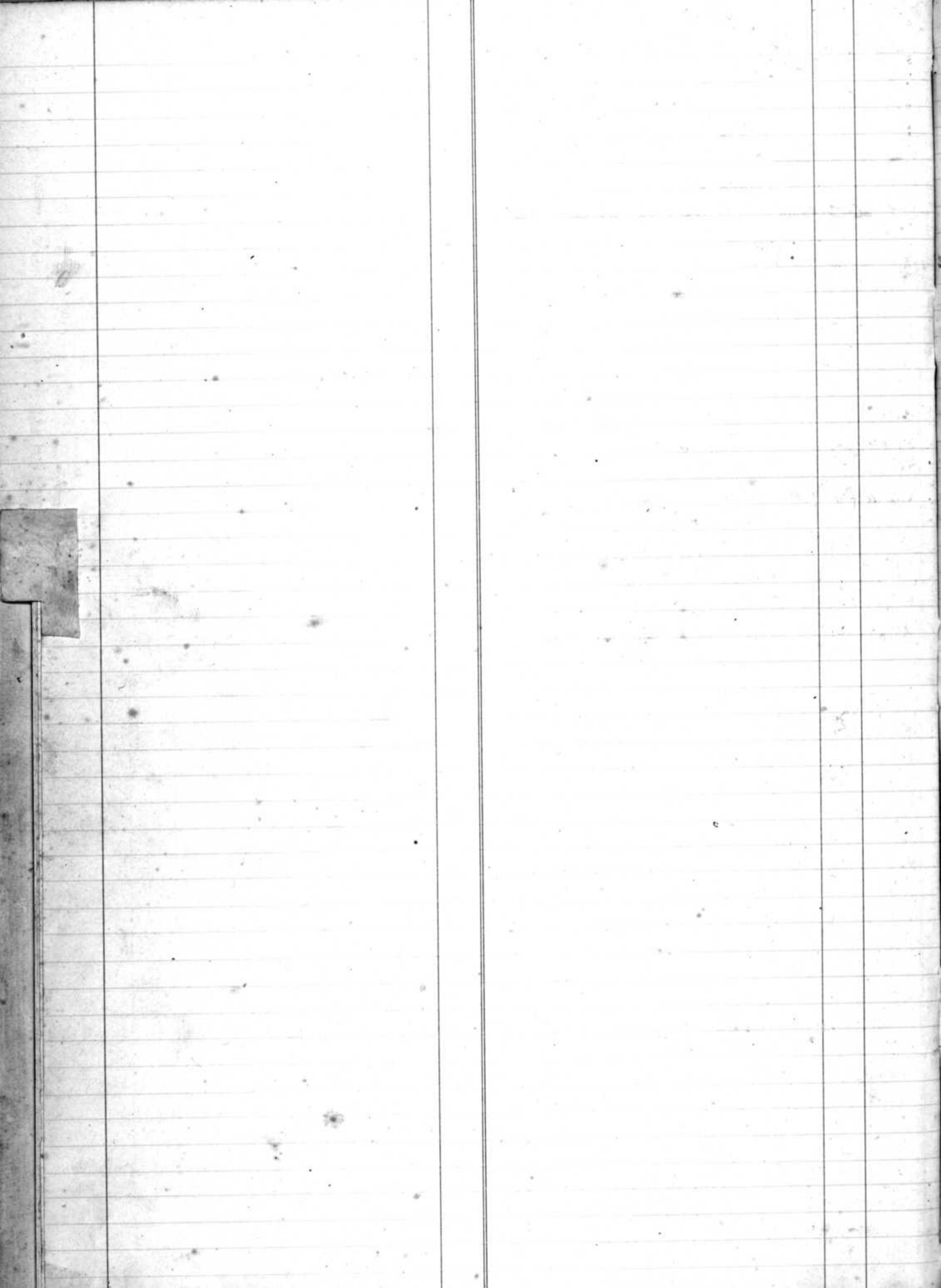
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1901

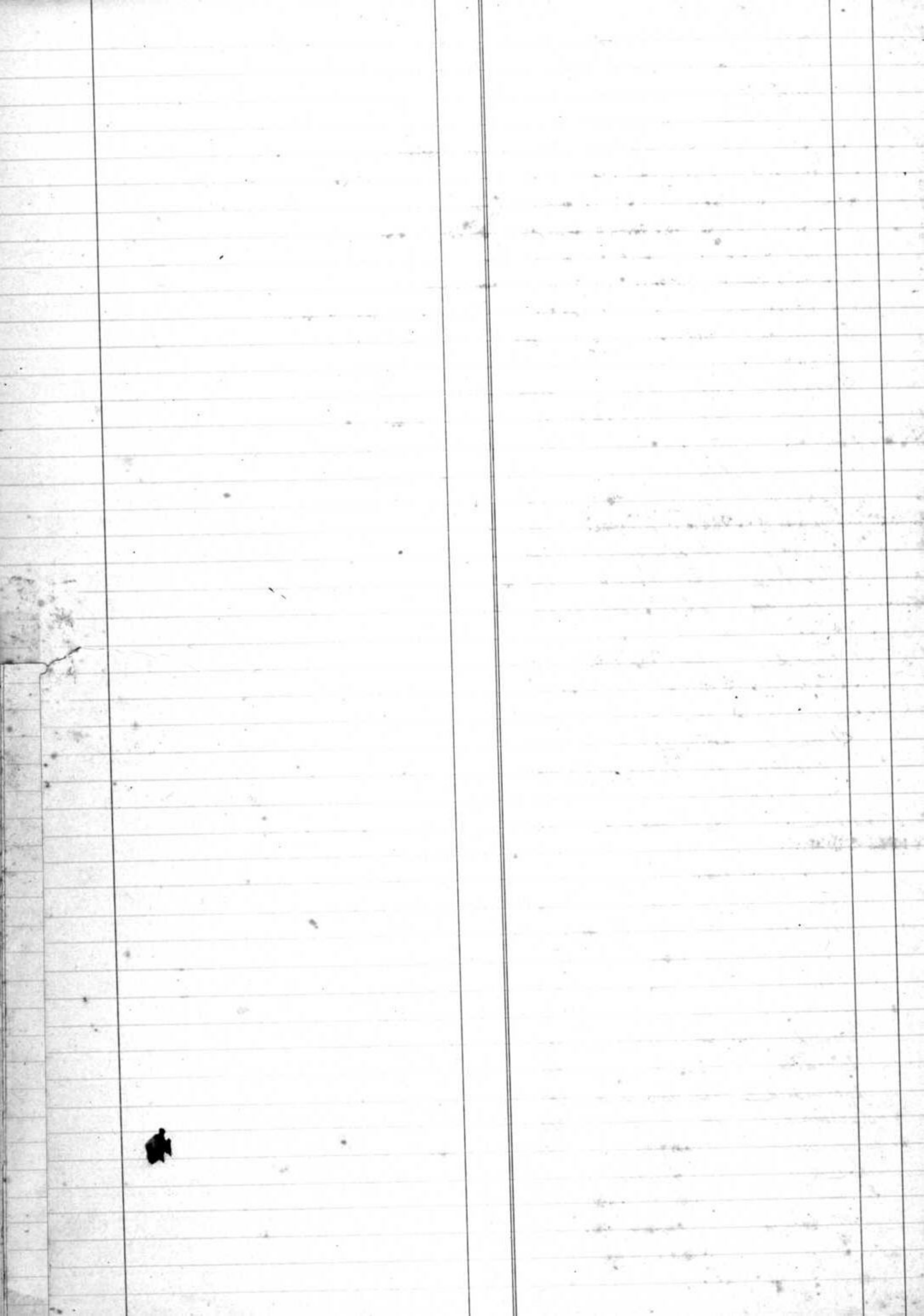
3	Longchamp et Scoffey	17
4	1902 Longchamp et Fabel	20
2	1907 Longchamp Ettinger	113
1	1909 Longchamp et Chammarlin	150
8	1910 Lienhard et Marguerst	171

L
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y



	Year	Author	Page
12	1901	Mermoud et Panchaud	16
7	1902	Nichon et Chatelet	28
13	1903	Menetrey et Gindroz	31
18		Neylan et Janin	44
14		Nivelaz et Delamandaine	45
17	1904	Mermoud et Panchaud	69
4	1905	Martin et Martin	74
7		Neylan et Thuillard	77
8		" et Besson	78
10		Martin et Clerc	80
6		" et Dupraz	76
11		Martin et Chappuis	81
6	1906	Martin et Martin	99
8		Nivelaz et Nivelaz	101
12		Menetrey et Longchamp	105
13		Menetrey et Moor	106
15		Mermoud et Panchaud	108
1	1907	Mermoud et George	112
3		Martin et Echaud	114
9		Menetrey et Panchaud	120
16		Mermoud et Panchaud-Chavalier	124
11		Menetrey et Bonquet	129
4	1908	Martin et Baillard	138
6	1910	Nivelaz et Favand	169
4	1910	Martin et Andrey	172
13		Nichon et Nichon	176
2	1911	Mermoud et Delesert	182
6		Menetrey et Mermoud	186
7		Mandly et Carber	187
8		Borand et Fahud	188
9		Mermoud et Mermoud	189
12		Mermoud et Menetrey	192
13		Comey et Ferissat	193
14		Mathey et Guédon	194

M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z



2 1901
Nicod & Vanhaud page
6

10 1910
Nicola & Glauser 273

Z
Y
X
V
U
T
S
R
Q
P
O
N



Ogney ¹⁴⁰⁷ St. Genesred -

115

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1891

Page

1	Panchaud	D Charolais	5
7	Pelet	et Curchod	11
1902			
6	Gayot	et Jaccoud	22
9	Ferret	et Jaccoud	25
1903			
4	Panchaud	et Bruttin	31
10	Panchaud	et Praton	36
23	Pelet	et Croizon	49
1904			
9	Ferret	et Chatelean	61
10	Perrin	et Favre	62
1905			
12	Tache	et Mermoud	82
1906			
1	Perrin	et Michon	102
1907			
3	Tahud	et Tahud	116
20	Pelet	et Gindroz	131
1908			
7	Panchaud	et Menétrey	141
14	Penseye	et Gindroz	148
1909			
6	Faridot	et Decluz	155
7	Pointet	et Janin	156
1911			
15	Panchaud	et Lambellet	195

P
O
R
S
E
T
U
V
X
Y
Z



O
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1904

6 Raymond et Raymond 58

1906

7 Pime et Guisler 100

1907

5 Rey et Burnat 108

1908

6 Raymond et Martin 140

1909

10 Pittener et Viet 159

1910

3 Rochat et Carrard 166

3

1911

3 Rochat et Marguerat 188

R
S
T
U
V
X
Y
Z



12 Sawages et Monachon

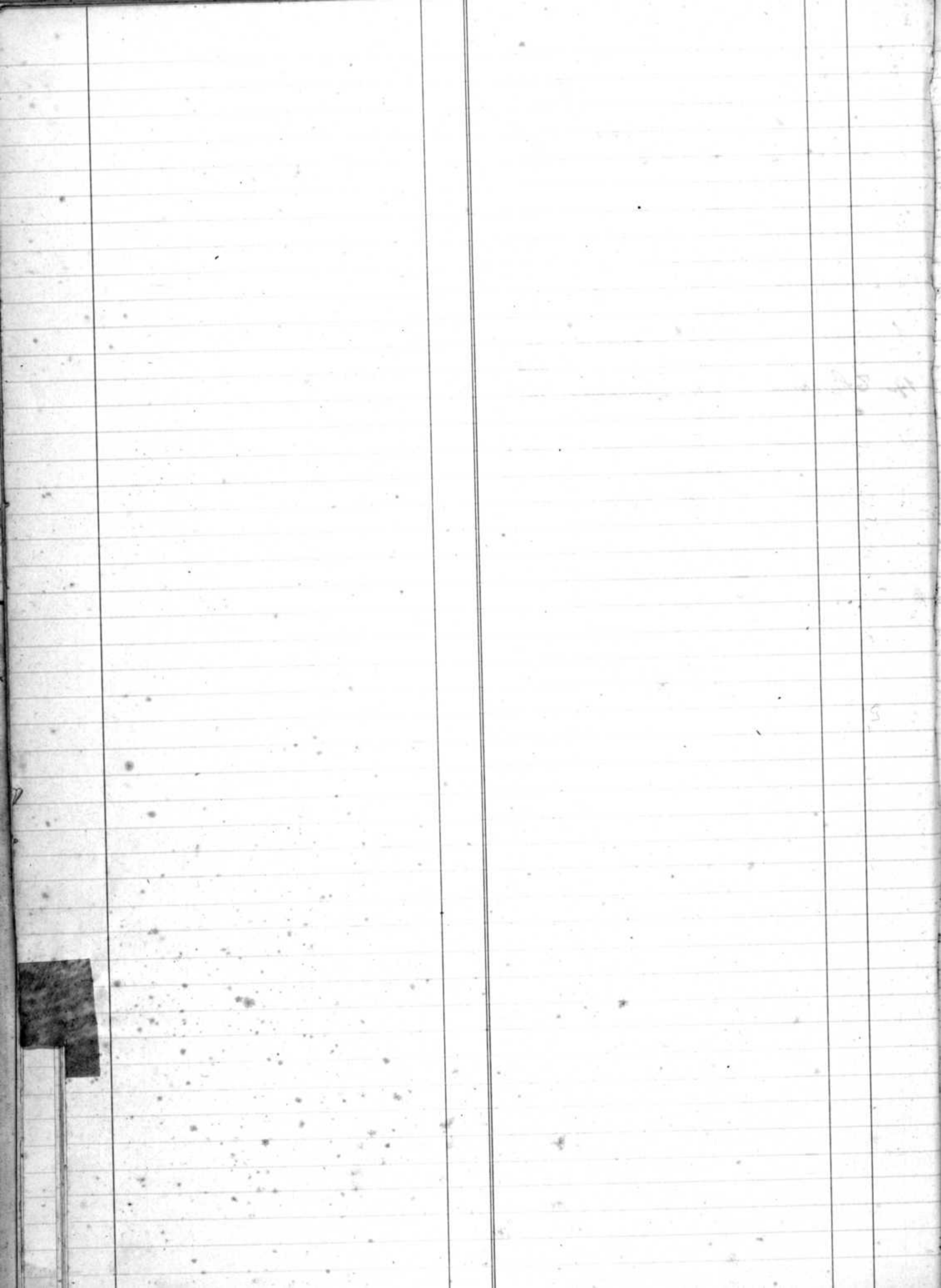
1188

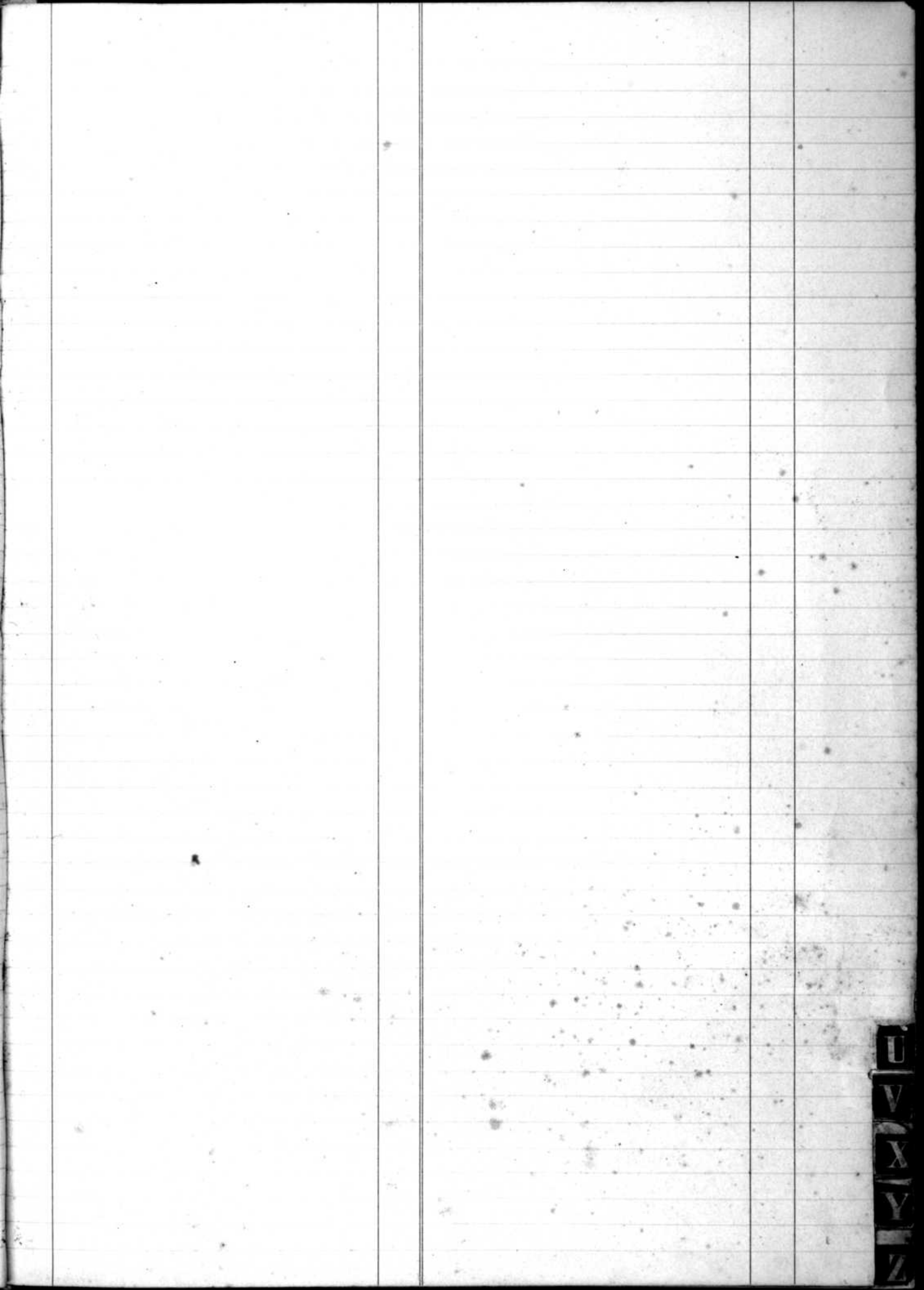
146

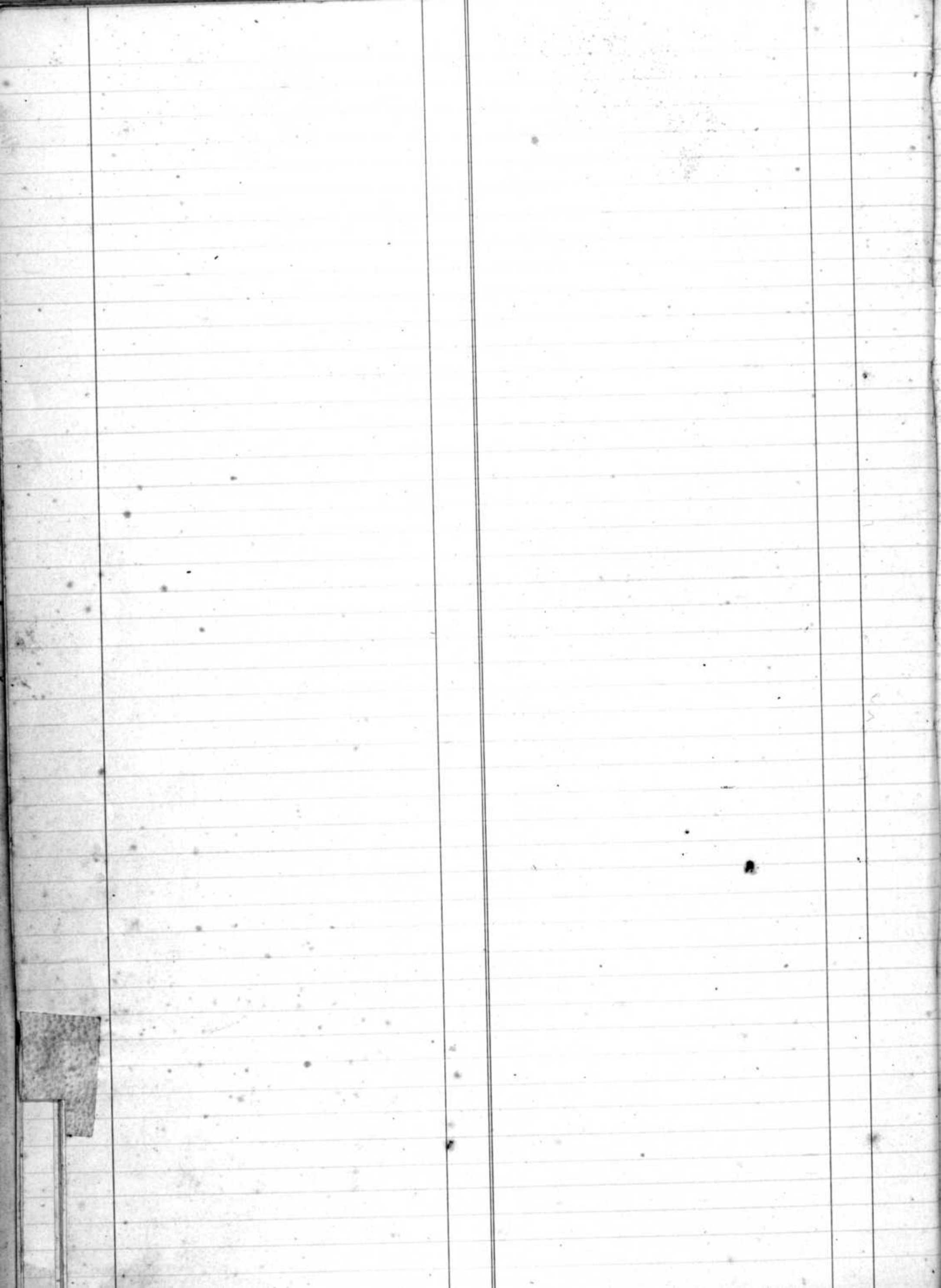
S
E
P
V
X
Y
Z



			Page
5	Thelin	1901 et Menitrey	9
		1902	
1	Molliet	et Matthey	17
2	Cestar	et Chatelan	18
		1903	
2	Crinard	et Delisle	28
11	Thuillard	et Clerc	37
		1904	
16	Thuillard	et Laurent	68
		1905	
1	Cozant	et Guidnard	71
		1906	
14	Thuillard	et Martin	107
		1907	
21	Cozant	et Rochat	132
		1910	
5	Cozant	et Gabon	163







		1900	Page
21	Vaney	et Pouchet	3
		1902	
8	Vaney	et Bernard	24
		1903	
16	Vaney	et Wildi	42
17	Viret Daniel	et Viret	43
20	Vincent	et Kleist	46
22	Vaney	et Vaney	48
25	Viret Ernest	et Viret	51
		1904	
2	Viret	et Laccoud	54
		1905	
2	Peyre	et Tache	72
15	Wadem	et Herrmann	85
11	Verboux	et Martin	89
21	Vaney	et Martin	91
		1906	
16	Viret	et Jordan	109
		1907	
11	Viret Eugène	Viret Céline	122
15	Vaney	et Curchod	126
		1908	
1	Vaney	et Favre	135
2	Viret	et Pichonnet	136
5	Vaney	et Weber	134
8	Wulschlegel	et Guillaume	142
		1911	
4	Viret	et Spiville	184
		1909	
5	Viret	et Hämmi	154

V
X
Y
Z





